Politique internationale



LUIS LAGARRIGUE

Politique Internationale



PARIS
CASA EDITORIAL GARNIER HERMANOS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6
—
1928

« Quoique destinée à régénérer l'ensemble de notre existence, la Religion de l'Humanité doit d'abord s'appliquer à la vie publique, siège du principal désordre. Elle inaugurera la morale universelle en règlant la conduite des peuples avant celle des familles et des individus, mais en faisant toujours ressortir la connexité fondamentale des trois parties du régime positif. »

Auguste Comte. *Politique positive*, t. IV, p. 363.

DÉDICACE

A LA JEUNESSE

1. C'est à vous, jeunes étudiants, appelés à diriger l'avenir de vos Patries, que je dédie ce travail.

Vos cœurs ne sont pas encore corrompus par l'égoïsme et les intérêts de diverses classes, de partis et de peuples. Vous êtes pleins d'aspirations généreuses, disposés aux abnégations sans limites.

Les sentiments de famille sont pour vous la noble piété envers vos parents qui vous lient au passé et la douce espérance de l'amour conjugal qui vous annonce l'avenir.

Le patriotisme devient pour vous le souvenir vénérable des grandeurs et des sacrifices du passé sans mélange de calculs grossiers d'uti-

lité matérielle. La Patrie est vivante dans vos cœurs par l'image de vos ancêtres et non par les richesses qu'ils vous laissèrent en héritage.

Il faut que vous arriviez à la vieillesse avec ces mêmes aspirations et ces mêmes enthousiasmes et que la vie se déroule chez vous sans déviations égoïstes. C'est ainsi que vous serez capables de diriger les futures destinées de vos Patries.

Il ne suffit pas d'avoir reçu au sein des foyers, sous la sainte influence des Mères, les sentiments de l'amour de la Patrie, et d'être toujours disposés à se sacrifier à son appel ! Il ne suffit pas non plus de désirer le bonheur et la gloire de la Patrie, si l'on ne connait pas ses devoirs et les véritables conditons de coopération sociale dans la famille des peuples.

2. Vos ascendants des deux derniers siècles voulurent résoudre par des moyens politiques les questions qui dépendent essentiellement de la morale, c'est-à-dire, de la religion. Ils méprisèrent la vie affective et méconnurent la vie intellectuelle, pour ne considérer que la vie pratique ou économique.

Pourtant, le véritable problème politique du moment actuel, celui que vous devez résoudre à

l'avenir, c'est de subordonner de plus en plus la politique nationale et internationale à une morale *sociale* et *positive*, basée, par suite, sur des principes *altruistes* et *démontrables*.

Cette morale est le résumé des conceptions scientifiques dont la synthèse positive, propre à *régler* et *rallier* les pensées des hommes, constitue, à proprement parler, un Dogme religieux : le Dogme de l'Humanité.

Telle est la base intellectuelle du Culte et du Régime de l'Humanité, destinés à produire la communauté des sentiments généreux et des mœurs pacifiques sur la Terre.

3. Les gouvernements politiques peuvent régler la conduite des individus, mais ils n'ont aucune influence décisive sur les affections et les conceptions humaines qui sont du domaine exclusif du gouvernement religieux.

La politique actuelle, méconnaissant la morale et la religion, et, par suite, ne comptant pas sur les volontés et les opinions, peut seulement gouverner par la tyrannie ou par la corruption, en traitant les hommes en esclaves ou en mercenaires.

Au contraire, la politique de l'avenir, destinée

à mettre en pratique les principes d'amour, les conditions d'ordre et les idéals de progrès de la Religion de l'Humanité, produira la plus parfaite harmonie entre la conduite, les convictions et les désirs des hommes, qui seront dès lors vraiment libres.

Si vous voulez être dignes des destinées que vous réserve l'avenir, vous devez d'abord adhérer à la religion qui rattache à l'Humanité aussi bien la bonté des sentiments que la vérité des idées et l'utilité des actes.

La Religion de l'Humanité vous permettra de subordonner la politique internationale et nationale à la morale définitive. Vous résoudrez alors le problème social, en établissant la paix entre les peuples et l'harmonie entre les classes industrielles. Autrement, vous ne feriez que troubler le monde par la guerre des nations et la misère des peuples.

4. Jamais les hommes n'ont disposé de plus de ressources que vous en faveur du bien ou du mal. Vous devez donc peser toutes les responsabilités dont vous a chargés l'histoire, et en vous inspirant des sentiments généreux, choisir le vrai sentier de votre vie.

Vous ne sauriez plus vous soustraire à la tâche que vous confie le passé, de vouer tous les trésors moraux, intellectuels et matériels, au bonheur du peuple.

Sans cesser d'améliorer toujours la science et l'industrie, vous devez surtout les appliquer en faveur de l'harmonie et du bonheur de vos contemporains et de vos descendants. Vous ne pourriez vous excuser devant l'avenir, ni par de grandes découvertes scientifiques ni par de merveilleuses inventions industrielles, si au lieu de les destiner sciemment au bien-être de l'Humanité, vous admettiez qu'elles servent, au contraire, à la destruction et à l'oppression du peuple.

Il serait inutile d'aspirer au bonheur social si l'on ne commençait pas par subordonner la politique internationale à la morale altruiste.

Les problèmes extérieurs une fois résolus par la soumission de toutes les Patries à l'Humanité, on pourra entreprendre une politique nationale d'harmonie par la réglementation morale des forces sociales du capital et du travail, du commandement et de l'obéissance.

Le désir que vous soyez de plus en plus dignes de la gratitude de l'avenir, me porte à vous rap-

peler dans cette étude les conceptions du grand réformateur religieux, Auguste Comte, à l'égard de la politique internationale.

LUIS LAGARRIGUE.
(Av. Republica. 180.)
Né le 16 Mai 1864 à Santiago.

Santiago du Chili, 23 Bichat 72, (25 Décembre 1926).

POLITIQUE INTERNATIONALE

PREMIÈRE PARTIE

NOTION POSITIVE DE LA PATRIE

« Sans comporter autant d'intensité que sous le régime préliminaire, le patriotisme doit cependant rester indispensable au développement final de l'instinct social, qu'il peut seul préserver à la fois de la restriction domestique et de la divagation philanthropique. »

(Auguste COMTE. *Appel aux Conservateurs*, p. 53).

I. — LA PATRIE EST UN ORGANISME COLLECTIF DONT LA FAMILLE EST L'ÉLÉMENT SOCIAL ET DONT LE SOL NATAL EST LA BASE MATÉRIELLE.

5. Dès les premiers temps de l'évolution sociale, l'intelligence de l'homme établit la différence entre les êtres vivants et la nature morte. Les progrès des sciences ont démontré que ces deux sortes d'existences sont également

soumises aux lois de la matière. Mais, si chaque molécule d'un corps mort est indépendante de l'ensemble, l'existence de chaque cellule d'un être vivant dépend de l'organisme tout entier.

Les divers éléments de la vie sont étroitement liés dans la solidarité et la continuité de leur existence. Ces liens, qui caractérisent l'être vivant, forment la base de la classification des espèces par le perfectionnement successif de l'organisation vitale.

Les sociétés humaines nous offrent des caractères semblables à ceux des êtres organiques, du moment que les individus se lient de telle sorte à la vie collective qu'ils ne peuvent exister isolés sans devenir de simples animaux.

L'organisme social n'est pas constitué par l'agglomération des individus, mais bien par les liaisons réciproques des affections, des opinions et des actes, qui forment la vie des êtres collectifs. Ces liens moraux, intellectuels et pratiques sont les équivalents des liens matériels qui unissent entre eux les éléments des êtres vivants.

La véritable société est donc un être organique, réel et permanent, soumis à des lois spéciales qui gouvernent la solidarité dans l'existence des éléments et la continuité dans l'évolution de l'ensemble.

6. La Famille est le plus simple des organismes collectifs. Elle est constituée par les liens d'amour des époux ; de vénération envers les parents et de bonté pour les enfants. Tous les liens affectifs de la Famille deviennent de plus en plus parfaits à mesure que l'âge amoindrit l'égoïsme et augmente l'altruisme. La vénération des enfants se joint plus tard à une véritable fraternité qui fait de leurs parents leurs amis intimes. Enfin, leur altruisme s'étend même à la bonté quand la vieillesse des parents les place sous la dépendance de leurs soins. Le sentiment paternel éprouve une évolution inverse, car, à la bonté initiale se lie ensuite l'attachement fraternel et, enfin, dans la vieillesse, une véritable vénération envers les enfants. De leur côté, les instincts égoïstes, nutritif, sexuel et maternel, des enfants, des époux et des parents, s'évanouissent de plus en plus dans l'ambiance morale du foyer, de sorte que tous les liens de famille convergent vers l'amour altruiste qui comprend aussi la fraternité et même la domesticité.

Chacun se trouve ainsi lié à trois foyers divers : celui de ses parents dans la jeunesse, le sien propre dans la maturité et celui de ses enfants dans la vieillesse. Ces foyers symbolisent le passé, le présent et l'avenir.

Le commandement du chef de famille est modéré et régularisé par les influences affectives de la Femme : mère, sœur, épouse et fille, et par les exemples et conseils des vieillards. C'est dans la Famille que se développent les plus grandes affections et que se produisent le concours et la solidarité des sentiments. Cette vie des affections intimes est la source de toute coopération sociale. Elle apprend à commander et obéir ; à aimer et servir les autres ; à souffrir et à se réjouir avec eux.

La Famille est le véritable élément de la Patrie, car elle nous offre, à l'état rudimentaire, des qualités sociales semblables. Dans la Famille s'établit, non seulement la coopération des affections, mais aussi celle des idées et des actes. On y voit même la séparation réelle des offices et le concours des efforts. C'est là aussi que se joint à la solidarité des individus la continuité sociale, malgré la courte durée de la vie, ainsi que le témoignent les noms de famille.

7. Ces liens de solidarité, et surtout ceux de continuité, rattachent les familles au territoire où se développe leur existence sous le commandement des *Pères*, ce qui fournit le germe de la *Patrie*. Ce territoire pourvoit à la vie des hommes et de leurs fidèles alliés, les animaux

domestiques. Il se lie en outre à la vie subjective, exclusivement altruiste, dans les tombeaux des ancêtres. (117-120) (*)

Ces puissantes liaisons avec la terre, qui nous mènent à la connaître et à la modifier, fortifient les affections spontanées qui nous rattachent au *sol natal*.

L'adoration fétichiste de la matière fut très favorable à cet amour envers le sol natal, d'où surgit le sentiment de la propriété territoriale, d'usage exclusif et continu d'un seul peuple. Une telle propriété fut d'abord collective, se rattachant au territoire de chasse, de pâturage et de culture qui était exploité par les familles d'une tribu unies par le culte et le langage, et qui se considéraient descendantes des mêmes ancêtres. (81-109)

L'amour croissant envers le *sol natal*, est le germe du *sentiment national*, et de l'idée de *Nation*, qui se confond avec l'idée de Patrie aussitôt que s'établit la vie sédentaire.

Dès lors, on aime le territoire national comme le siège des impressions morales et mentales de la vie. Ce lien avec la terre est la base de la notion et du sentiment de Patrie. (82-117)

(*) Ces numéros se rapportent à la liste des références aux ouvrages d'Auguste Comte placée à la fin de ce volume.

8. L'existence sociale se développe par l'alliance des familles sous la prépondérance matérielle de l'une d'entre elles. L'habitation du même territoire affermit dans les familles leurs liens réciproques de sympathie. En outre, le besoin de se soumettre au milieu terrestre, stimule l'organisation sociale pour coordonner les efforts humains, dont le but est précisément de modifier les conditions matérielles de notre existence. Ces programmes pratiques exigent à leur tour la connaissance du monde : ainsi surgit la vie intellectuelle de l'homme. (80)

Les conceptions théoriques se généralisent grâce à l'institution sociale du langage, qui sert aussi à la vie morale et pratique. En effet, le langage exprime les émotions et nous permet de les faire revivre en nous-mêmes, et de les communiquer aux autres; il exprime aussi les projets destinés à coordonner les actions collectives.

Pour sa part, l'activité humaine accumule les provisions à consommer et les instruments à produire, qui forment le capital, dont l'administration s'effectue au moyen de l'institution sociale de la propriété personnelle.

Ainsi, les trois éléments de la sociabilité : la Famille, le Langage et la Propriété, s'accordent dans la Patrie pour joindre autour

d'elle nos sentiments, nos pensées et nos actes.

La Patrie nous offre tous les caractères d'un être collectif : indépendance des individus et concours social, non seulement dans la solidarité des contemporains, mais surtout dans la continuité des générations. Cette continuité sociale acquiert dans la Patrie une influence morale très supérieure à celle que nous offre la solidarité. Pour devenir patriote il faut vivre avec le passé et avec l'avenir de la Patrie, noble commerce qui n'excite point les instincts égoïstes de cupidité et d'ambition, mais qui inspire, bien au contraire, des sentiments généreux de vénération et de bonté, qui constituent le vrai patriotisme.

II. — PATRIE ÉLÉMENTAIRE. — PATRIE ADOPTIVE. — PATRIE SPIRITUELLE.

9. Sous le nom de *Patrie élémentaire* l'on comprend l'association volontaire de quelques centres urbains, et de leurs dépendances rurales, autour d'une ville prépondérante qui s'appelle Capitale.

La Patrie élémentaire surgit et se maintient sans oppression en établissant le lien affectif entre la coopération civile et le territoire national. (92-119-199)

Ces Patries élémentaires combinent la notion du *sol natal* avec celle de l'ordre social, dans lequel les *cités* organisent la *civilisation*. Une simple ville, telle l'ancienne Rome, fut toujours l'origine réelle des plus vastes collectivités politiques. La Ville constitue donc la principale des associations humaines, et chaque ville prétend devenir le centre de l'Humanité. (84-114)

Une telle aspiration, admissible pendant la civilisation militaire, est inconciliable avec la civilisation industrielle de l'avenir, qui fera renaître les Patries élémentaires, libérées de toute oppression.

L'association civile doit se réduire aux limites de la coopération active. Alors la Patrie se rapporte au concours des efforts individuels dans l'activité industrielle et pacifique. La Patrie devient ainsi le symbole mental et moral de la collectivité humaine dans les villes capables d'être réellement aimées, connues et servies par les citoyens.

10. Le sentiment patriotique, maintenant douteux et faible, lorsqu'il n'est pas lié aux conflits militaires, pourra atteindre toute l'énergie de la concentration civique, une fois que la Patrie sera réduite à ses limites normales. (211)

Les États plus étendus basent leur domination sur l'arbitraire et la violence, et leur existence est toujours précaire. Ils manifestent sans cesse la tendance à se dissoudre dans les éléments naturels de l'association nationale. (92)

La coopération *civile* caractérise la vie publique des *citoyens*. Elle forme le centre affectif le plus étendu dont soit susceptible l'ensemble de notre existence morale, mentale et matérielle. L'homme est avant tout un citoyen et on doit toujours le rattacher à la Patrie, qui produit l'expansion des sentiments altruistes pour nous élever de la Famille à l'Humanité. (96-116)

Dans la Patrie élémentaire se confondent le *civisme*, le *patriotisme* et le vrai *nationalisme*.

La Patrie élémentaire reste toujours disciplinée par les réactions qu'exercent sur elle, la Famille par l'amour et l'Humanité par la foi. C'est pour cela que la Patrie suit les progrès affectifs de la Famille et les progrès intellectuels de l'Humanité. (182)

11. Les Patries élémentaires se combinent en des nationalités plus ou moins étendues qui ont servi d'intermédiaires entre l'association civile et l'association universelle.

D'autre part, ceux qui vont vivre à l'étranger, y forment de véritables colonies. Ces colons ac-

quièrent ainsi une Patrie adoptive à laquelle ils se lient surtout par la vie pratique du travail matériel, mais aussi par les affections du cœur, si la descendance de la famille les attache à l'avenir du sol qu'ils habitent. L'essor de ces sentiments, loin de l'affaiblir, fortifie l'amour envers le sol natal de la Patrie lointaine. La Patrie des ancêtres s'invoque alors sous le nom affectueux de *Mère-Patrie*.

Les conflits de la double nationalité, qui ne peuvent être résolus au point de vue individualiste des législations modernes, trouvent leur solution naturelle quand on considère la Patrie comme composée de familles et non pas d'individus. Alors, chacun appartient à la nationalité de ses parents, mais peut se faire citoyen de sa Patrie adoptive s'il y fonde sa propre famille.

Toutefois, il existe une autre Patrie, une troisième Patrie: celle de nos pères spirituels; celle à laquelle s'attachent nos pensées; celle qui nous apporte la foi. Telle était Rome pour les catholiques du passé; tel sera Paris pour les positivistes de l'avenir. Le lien de la foi religieuse suscite une affection profonde pour la Patrie spirituelle, sentiment qui augmente pendant la vie, sans troubler les services qu'on

doit à la Patrie adoptive et l'amour qu'on ressent pour la Patrie natale.

III. — PATRIE ÉLECTIVE. — SYSTÈMES INTERNATIONAUX.

12. La prééminence qu'on a donné aux intérêts pratiques, au détriment des conditions intellectuelles et morales de la Patrie, a fait surgir la notion d'État, laquelle, liée d'abord à des groupements administratifs, se rattache aujourd'hui aux pleuples eux-mêmes.

L'oubli de la vie morale a encore permis à l'individualisme de développer le principe de la souveraineté du peuple jusqu'à donner aux citoyens le droit de choisir leur nationalité au moyen du suffrage universel dans les plébiscites. Ainsi, ceux qui dans les élections politiques subordonnent leurs votes à leurs propres intérêts, pourront dorénavant vendre leur Patrie. Ces plébiscites tout à fait contraires à la morale, ont servi seulement à justifier par des mystifications légales la brutale annexion des peuples libres ou détachés des autres Patries. La nationalité d'un territoire dépend davantage des antécédents historiques que de la volonté arbitraire de ses habitants à un moment donné.

Les annexions territoriales se sont produites pendant la civilisation militaire, au moyen de la conquête, d'après laquelle un peuple, avec ses territoires, était incorporé à une autre association politique. Chaque peuple défend spontanément sa propre indépendance ou l'union à la nationalité à laquelle il appartient, et il ne se résigne jamais à s'incorporer à une autre nation que sous la contrainte matérielle ou sous une pression politique. Et encore, cette subordination a-t-elle toujours été fictive après la civilisation romaine. (103)

C'est méconnaître la notion de Patrie que de prétendre qu'un peuple abandonne sa nationalité par la volonté de ses citoyens, en concédant aux aventuriers qui envahissent son territoire une importance politique qu'ils ne méritent pas. Ce ne sont que les héritiers des familles qui peuplèrent le sol de la Patrie qui peuvent ressentir le vrai patriotisme. Ils feront la défense de leur nationalité ou tâcheront d'obtenir l'indépendance, mais jamais ils ne pourront oublier leurs antécédents historiques pour s'incorporer à une autre nation, si grande et si puissante soit-elle.

Ce ne sont pas les volontés, ni le vote, ni les contrats ou les fictions constitutionnelles qui forment les nationalités, mais bien la coopé-

ration sociale des sentiments, des idées et des activités d'un peuple, sous un même gouvernement et dans un même territoire. Le gouvernement fixe ainsi la nationalité, s'il a la force morale et matérielle nécessaire pour diriger le concours intérieur et le défendre des perturbations extérieures. Si, au contraire, cette force politique s'affaiblit, la Patrie se décompose et se dissout en des groupements isolés avec un gouvernement indépendant ou sous celui d'une autre nation.

D'ailleurs, le suffrage populaire ne pourra jamais diriger les événements, mais tout au plus les sanctionner.

13. Tant qu'a duré l'activité militaire, le gouvernement politique a pu étendre sans bornes le territoire national, ne trouvant d'autre obstacle que les ambitions analogues de ses concurrents. Au contraire, dans la future civilisation pacifique, le gouvernement temporel restera toujours limité par la solidarité industrielle des territoires. Ainsi, son domaine finira par se réduire à la Patrie élémentaire.

Mais, en même temps, l'industrie, étant la seule activité qui puisse établir une véritable coopération mondiale, il devra s'instituer des gouvernements internationaux pour diriger le

concours pratique des peuples dans chacune des branches de leurs travaux. C'est ainsi que doivent surgir de véritables systèmes internationaux de concours industriel pour régler les relations de chaque localité avec l'ensemble du monde.

Ces systèmes internationaux se sont déjà ébauchés dans les grandes entreprises du charbon, du pétrole, du cuivre, de la navigation, du commerce, etc., mais l'industrie, demeurant encore dans un état égoïste, sans s'élever à la forme altruiste qu'elle doit prendre dans l'avenir, ces systèmes sont actuellement organisés dans des buts d'exploitation commerciale. Ils en arrivent même à restreindre la production afin de maintenir la hausse des prix et leurs revenus usuraires. Pourtant, ils pourront réduire la valeur des produits et limiter leurs rentes à la conservation des entreprises, quand celles-ci seront conçues comme de véritables services publics d'utilité internationale. (85)

IV. — LIENS MORAUX, INTELLECTUELS ET PRATIQUES DE LA PATRIE

14. La Patrie rassemble les citoyens par de puissantes liaisons affectives, intellectuelles et

matérielles qui les rattachent à l'existence nationale.

Les sentiments civiques dérivent des affections domestiques et l'on peut dire en vérité que la Patrie est le produit de la Famille. (99-117) Les liens affectifs de commandement, d'obéissance et d'amitié entre les citoyens se modèlent sur les sentiments de paternité, filiation et fraternité. La Famille nous dégage de l'égoïsme animal en nous initiant à l'altruisme social. Elle est l'élément moral de la Patrie et c'est chez elle que se forment les bons citoyens. (97)

A leur tour, les liens intellectuels du langage national nous fournissent les moyens de transmettre nos émotions et nos pensées et de coordonner nos actions. C'est en réalité dans la vie civile que se développe le langage, qui serait à l'état rudimentaire dans l'existence domestique.

Tandis que la Famille stimule et agrandit nos affections, le Langage nous permet surtout de fixer et d'élargir nos conceptions. Il se produit alors une véritable solidarité intellectuelle entre les citoyens, dont chacun aspire à propager ses convictions. Ce concours spirituel ne pouvait avoir pour fondement les connaissances spéciales qui étaient suffisantes à l'existence domestique. Il fallut établir des conceptions générales qui durent se coordonner d'abord sous la forme théo-

logique, car la science, n'étant pas encore établie, ne pouvait servir de base à l'évolution de l'intelligence humaine; elle devait en être, au contraire, le résultat.

Alors surgirent les dieux nationaux qui servirent à régler les opinions des citoyens et à fortifier leurs sentiments d'amour envers la Patrie. Mais, celle-ci n'aurait jamais pu se développer si la coopération affective et intellectuelle ne s'était pas liée chez elle à la coopération active. En vérité, c'est le concours des actes qui caractérise l'association nationale.

Pour réaliser ce concours pratique on dut avoir recours à la guerre et non pas à l'industrie qui devait être bien plus tard le fruit de la civilisation. (118) Ainsi surgit la conquête militaire pour organiser les peuples et régler la conduite des citoyens. L'activité industrielle rudimentaire des peuples primitifs, et les tendances égoïstes des hommes, qui les écartent du service social, auraient rendu impossible l'essor de la collectivité humaine. Il fut donc nécessaire à la Patrie d'organiser le concours militaire dans la guerre pour faire coopérer les hommes au même but social.

Mais, tandis que les guerres faisaient surgir les collectivités politiques, elles préparaient aussi la coopération industrielle en développant

les habitudes de travail chez les vaincus devenus esclaves. Le système de conquête fournit ainsi le seul moyen primitif capable de produire une activité vraiment collective. Aujourd'hui même, les affections entre les citoyens sont très faibles et incertaines quand les conflits militaires ne les agitent pas. (211) Le caractère guerrier de l'organisation nationale doit même se maintenir jusqu'au moment où le positivisme, au nom des vraies destinées sociales, arrivera à subordonner l'industrie et la politique à la morale, et à réglementer et à rectifier les aspirations équivoques et vagues qui prévalent maintenant dans l'association universelle des peuples.

15. La Patrie développe surtout les forces matérielles du commandement et de la richesse, car le pouvoir et le capital n'inspirent confiance et n'acquièrent de l'ascendant que quand ils se lient au sol national. (83)

Le concours actif des citoyens se base sur le principe élémentaire de la sociabilité, c'est-à-dire sur la tendance spontanée des êtres sociables à vivre pour autrui. Tant que l'homme vit pour soi-même, il se conduit comme un animal quelconque et ne travaille pas; mais du moment qu'il dévoue ses efforts à servir sa famille ou ses concitoyens, il travaille et coo-

père. Le travail produit le Capital par l'accumulation des provisions et des instruments. Il s'établit alors un concours matériel qui permet à chacun de servir sa Patrie d'accord avec ses convictions et ses sentiments.

La Patrie n'a pas seulement cette influence directe sur le fondement de l'ordre social, mais elle agit aussi sur notre existence intellectuelle et morale, en écartant les divagations de l'esprit et en donnant de l'énergie aux affections humaines.

Ce sont ces liens affectifs, intellectuels et actifs des citoyens avec le sol natal qui déterminent la propriété territoriale. L'égoïsme national naît alors et il sert à fortifier le sentiment patriotique par la haine envers l'étranger. (4) Dans les sociétés primitives l'amour exerce une action très restreinte et la haine domine chez les hommes. L'activité collective des citoyens provient alors de l'égoïsme, et chaque Patrie tâche de soumettre les autres peuples. Pourtant, les bons sentiments peuvent seuls nous réunir et jamais l'intérêt ne forme des liens sociaux étendus et durables. Les propos destructeurs qui inspirent la politique des peuples, excitent la cupidité, la rivalité, la haine et d'autres sentiments égoïstes qui rompent l'harmonie morale des citoyens. Le bonheur humain ne sera pas

atteint tant que la communauté sociale n'embrassera pas l'ensemble de notre espèce. C'est sans doute cette conviction qui est la source intime du désir de chaque Patrie d'étendre sa domination au monde entier. (71)

V. — ORGANISATION DU GOUVERNEMENT

16. La coopération des sentiments, des pensées et des actes dans la Patrie exige l'influence continue d'une force de cohésion capable de diriger les convergences individuelles et de réprimer les divergences. C'est cette force-là qui constitue les fonctions du gouvernement.

Le concours social, quelque élémentaire qu'il soit, suppose l'action du gouvernement pour se produire et pour persister. De là l'axiome de la sociologie : « Il n'y a pas de société sans gouvernement. »

Puisqu'il existe dans la vie collective trois sortes de concours, moral, théorique et pratique, il doit nécessairement y avoir trois sortes de gouvernements, afin de régler l'association des émotions, des conceptions et des actes.

17. La Patrie confie le gouvernement affectif à la Femme. C'est elle qui l'exerce dans la

Famille, par l'éducation domestique, en formant le caractère, l'esprit et le cœur des héros, des génies et des saints.

La Femme dirige, dans la modestie du foyer, l'accomplissement des devoirs, la pratique des vertus, la culture de l'abnégation et de la bonté humaines.

Le gouvernement affectif est le vrai fondement de la société, car c'est lui qui entraîne les citoyens à vivre pour autrui. La Femme prend part à la vie politique en faisant sentir que les affections domestiques disposent les hommes à l'accomplissement enthousiaste de leurs devoirs civils. Le patriotisme d'un peuple dépend surtout du patriotisme des Femmes. Chaque citoyen reconnaît alors dans sa Mère, sa sœur, son épouse et sa fille, les principaux stimulants de son patriotisme. La vie privée devient ainsi la meilleure école de la vie publique. La Femme, sans sortir du foyer, arrive donc à être la source de nos sentiments de Famille, de Patrie et d'Humanité. (100)

La Patrie, à son tour, réagit sur la Famille en favorisant l'influence morale de la Femme sur l'homme, au moyen de la permanence des liens domestiques et de l'amélioration continue des de la vie privée. C'est ainsi que les progrès de la conditions morales, intellectuelles et matérielles

Patrie contribuent à grandir la dignité de la Femme.

L'association affective des citoyens dans la simple intimité de la vie domestique, les prépare à ressentir les plus profondes émotions du patriotisme, quand on glorifie le passé, quand on idéalise l'avenir ou que l'on rend hommage aux symboles sacrés de la Patrie. Ce concours des affections sert de principe vivifiant à la coopération intellectuelle et pratique dans l'existence nationale.

18. En se basant sur le gouvernement moral des sentiments, exercé par la Femme dans la Famille, la Patrie institue le gouvernement spirituel des opinions et le gouvernement temporel de la conduite, pour guider les idées et les actes des citoyens.

Le gouvernement spirituel se lie à l'ensemble des conceptions théoriques qui forment la foi, la doctrine, le dogme qui règlent les jugements des citoyens en créant, en même temps, l'opinion publique. L'action du pouvoir spirituel se développe surtout dans l'éducation. Ce pouvoir est le dépositaire de tout le savoir humain, et c'est à lui de guider et de juger la conduite des individus, des familles et des peuples. La prééminence sociale du pouvoir spirituel lui permet

de diriger, non seulement le concours des conceptions, mais aussi celui des émotions dans la culture publique du cœur humain. Toutes les cérémonies sociales d'émotion collective seront présidées par le pouvoir spirituel, quand sa supériorité morale deviendra plus grande que sa valeur théorique.

Les gouvernements politiques et industriels ont besoin de la sanction morale pour obtenir la respectueuse affection des peuples, et le gouvernement spirituel ou religieux est le seul qui puisse consacrer ces pouvoirs au nom de l'opinion publique et de l'Humanité, car il représente les souvenirs du passé et les espérances de l'avenir.

Mais, les gouvernements politiques et industriels ont aussi besoin d'un guide intellectuel, que le pouvoir spirituel peut seul leur offrir en leur donnant des conseils capables de concilier l'ordre et le progrès. Sans l'action du pouvoir spirituel, le régime politique industriel serait réfractaire à tout progrès, faute d'un idéal de perfectionnement formulé par l'intelligence sous l'inspiration du cœur. (175)

Enfin, ces gouvernements pratiques demandent que leurs puissantes actions, quoique toujours libres, soient constamment réglées par l'influence spirituelle de l'opinion publique. Cela permet de réprimer toutes les divergences du

pouvoir temporel contraires au vrai progrès humain.

Les gouvernements politiques disparaissent quand ils ont perdu les influences morales qui les consacrent; ils deviennent rétrogrades s'ils ne cèdent pas aux conseils; et tyranniques s'ils ne comptent pas sur le concours volontaire des citoyens.

19. La coopération active, finalement pacifique et industrielle, dut être d'abord militaire, tant que se formait la collectivité humaine. Ce caractère militaire doit même persister jusqu'au moment où s'établiront les véritables liens religieux de la sociabilité universelle. C'est alors seulement que les forces morales auront la prédominance sur l'égoïsme qui est la source des luttes domestiques, civiles et internationales.

L'organisation pacifique de l'activité ne signifie pas que le pouvoir temporel supprime la force armée, car le gouvernement politique dirige le concours civil des citoyens en imposant les devoirs nécessaires à l'existence sociale. Ce sont ces devoirs qui se consignent dans la législation et qui reçoivent une sanction matérielle.

Tout au contraire, le gouvernement industriel du patriciat, doit toujours compter sur le concours volontaire du prolétariat dès que

l'ouvrier n'est plus esclave. C'est ainsi qu'on peut coordonner le travail pour améliorer l'avenir matériel de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité.

VI. — SÉPARATION DES PUISSANCES SPIRITUELLE ET TEMPORELLE

20. Les programmes des gouvernements spirituel et temporel sont tout à fait différents. Tandis que le pouvoir spirituel doit tendre vers l'unité des idées sur toute la terre, le pouvoir temporel doit restreindre de plus en plus sa domination matérielle. Le pouvoir spirituel arrivera sans doute à être universel dans la vie mentale de tous les peuples, tandis que, au contraire, le pouvoir temporel ne dirigera plus que l'activité spéciale de chaque localité.

La confusion entre les pouvoirs spirituel et temporel, soit dans les anciennes théocraties, soit dans les nationalités modernes, a permis aux gouvernements politiques de prendre l'attitude du pouvoir spirituel, en aspirant à l'empire universel. Cette prétention irréalisable fut, sans doute, fortifiée par les conditions de généralité et d'ensemble international propres à l'activité militaire, laquelle, du reste, établissait un concours forcé inconciliable avec

le caractère volontaire et libre de l'activité industrielle.

C'est à cause de l'affaiblissement des liens religieux, que les pouvoirs temporels ont dû constituer provisoirement les liens politiques des nationalités, en unissant un certain nombre de patries élémentaires sous un même gouvernement matériel. Ces gouvernements ont tâché toujours de dominer le pouvoir spirituel en subordonnant l'Église à l'État et en usurpant les fonctions d'éducation et de jugement.

Pour sa part, le pouvoir théorique, tant qu'il a conservé ses tendances absolues, sous la théologie, la métaphysique, ou même sous la science, a toujours prétendu imposer ses opinions au moyen de la force, et c'est pour cela qu'il tâche de commander.

Si l'on méconnait la division des pouvoirs spirituel et temporel, on base la convergence des opinions sur la contrainte matérielle poussée jusqu'à l'anéantissement des adversaires : telle a été l'origine des persécutions religieuses et politiques. (46)

La métaphysique suppose que la société dépend des volontés législatives qui conçoivent le concours social sans avoir égard à la liberté personnelle, d'où provient l'oppression et la dégradation des individus. (68)

Quand le lien religieux universel sera constitué, les Patries élémentaires pourront s'unir entre elles pour concourir, au sein de la paix, au progrès général de l'Humanité.

21. L'organisation régulière de la Patrie exige une séparation permanente et complète entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel : entre l'Église et l'État. Une telle séparation est encore plus nécessaire dans ces temps d'anarchie, pendant lesquels, au dedans de chaque patrie, il y a beaucoup d'églises. Mais encore, si l'on suppose qu'il n'y ait au monde qu'une seule église, sous un gouvernement spirituel unique, ce pouvoir d'opinion devrait se maintenir éloigné du commandement politique et de la direction industrielle, s'il veut être le guide et le régulateur de la conduite civile. Pour conseiller et pour juger les gouvernements il faut rester étranger au commandement et à la richesse.

On n'arriverait jamais à subordonner la politique et l'industrie à la morale, sans une pleine séparation entre les pouvoirs spirituel et temporel. A cette prédominance de la morale, au Moyen-Age, est due la plus grande des transformations sociales : la libération des esclaves. Il faut que la morale reprenne de nouveau son empire pour résoudre le grand problème posé

par cette même libération des travailleurs, en incorporant le prolétariat à la société moderne, où il demeure campé. (2)

Pendant que l'élément prolétaire se plaint avec justice de sa situation actuelle et regarde plein d'espérance vers l'avenir, l'élément féminin de la société, devant la démoralisation croissante de la politique et de l'industrie modernes, témoigne ses regrets et garde ses sympathies envers le régime catholique du Moyen-Age. (64)

Le positivisme religieux saura pleinement satisfaire les nobles aspirations féminines, car il subordonne la politique et l'industrie à des principes moraux plus directs, plus étendus et plus durables que ceux du Moyen-Age, à cause du caractère social, universel et éternel, de la Foi démontrable. (65)

VII. — INFLUENCE RELIGIEUSE DE LA PATRIE.

22. La Patrie est l'organisme collectif où s'établit la solidarité et la continuité des liens sociaux de famille, langage et propriété, sous un même gouvernement et dans un territoire convenable. (85)

La Patrie est donc un être réel infiniment

supérieur à l'homme. Elle procure l'*unité morale* des cœurs par la prédominance de l'altruisme, en réprimant l'égoïsme des familles et des individus.

Les liens puissants de fraternité patriotique sont stimulés par les glorieux souvenirs de la Patrie, en favorisant l'*union morale* entre les citoyens, liés ainsi par de nobles émotions.

Dans la Patrie se forment des liaisons étroites, soit domestiques, soit civiques, entre le sol natal et l'ensemble de notre existence. C'est Elle qui nous fait sentir et vénérer la coopération du territoire national aux souvenirs du passé, aux idéals de l'avenir, et aux émotions du présent. La Patrie se lie ainsi à la *continuité morale* de notre évolution individuelle et collective. Elle éternise notre vie passagère en la rattachant à des destinées impérissables. Chez Elle se rend manifeste le meilleur attribut de l'homme : celui qui le dispose à travailler en faveur d'une postérité toujours plus lointaine. (120-185)

La Patrie produit donc une véritable harmonie dans l'existence pratique des citoyens, soit qu'ils coopèrent pour la défendre, soit qu'ils travaillent pour la servir. La vie civile détermine ainsi la communauté des sentiments et des mœurs.

La seule insuffisance religieuse de la Patrie se

rapporte à l'ordre intellectuel, la Patrie étant incapable d'établir la communauté des opinions entre tous les hommes. Cette insuffisance religieuse diminue à mesure que la Patrie se lie de plus en plus à l'Humanité, seul Être Suprême qui puisse discipliner l'intelligence et les opinions, car c'est à l'Humanité que se rattachent toutes les conceptions de la Logique, de la Physique et de la Morale qui résument l'ensemble du savoir. (*)

La prééminence de l'Humanité dans la vie intellectuelle n'est que trop évidente, et non seulement les conceptions réelles, mais aussi les fictives tendent à se propager par toute la terre.

Au contraire, l'Humanité cède à la Patrie la prééminence pratique, puisque la coordination des activités sociales deviendrait illusoire en s'étendant à l'ensemble des peuples.

De même, l'Humanité cède à la Famille la prééminence affective, parce que les sentiments s'affaiblissent à mesure que les relations s'étendent et deviennent moins réelles.

La Famille et la Patrie préparent l'Humanité, Patrie commune et Famille uiverselle de tous les hommes. (177)

(*) Voyez le « Tableau synoptique du Dogme positif » à la fin du vol.

23. D'après les conceptions positives, l'individu se rattache et se subordonne à la société par des liaisons aussi intimes et continues que celles qui l'unissent à la vie et à la matière. (67)

Le spiritualisme, oubliant cette subordination de l'homme aux lois de la matière, de la vie et de la société, est conduit à concevoir l'entité fictive de l'âme avec des qualités morales qui résultent précisément de la lutte continue entre nos deux existences : animale ou égoïste, et sociale ou altruiste.

A l'inverse, le matérialisme exagère à un tel point la subordination de l'homme aux lois vitales et matérielles, qu'il en arrive à détruire toute notion morale, en ne considérant la sociabilité que comme une simple forme de la vitalité. Celle-ci ne serait, à son tour, rien qu'un phénomène chimique, lequel deviendrait un accident physique, puis mécanique de la matière.

Le Positivisme, en s'élevant autant au-dessus de l'irrationalité spiritualiste que de l'immoralité matérialiste, établit la subordination subjective des phénomènes naturels. D'après lui, la Morale, c'est-à-dire la connaissance et le perfectionnement de l'homme, est le but principal de la sociabilité. C'est à celle-ci que, sous le point de vue subjectif, sont successivement destinées la vitalité, puis la matérialité. Pourtant,

le Positivisme ne méconnaît point dans les phénomènes naturels, l'indépendance et la subordination objectives qui sont respectivement les bases des exagérations spiritualistes et matérialistes. Il considère l'homme comme l'agent de la collectivité. Aucune association ne pouvant agir sans se personnifier, c'est à l'homme d'être l'agent pratique ou théorique de la Société. Mais, en réalité, ce n'est que la Femme qui est digne de représenter la Famille, la Patrie et l'Humanité, car les conditions morales sont les seules qui caractérisent l'ensemble de la vie collective.

A la Patrie se rattachent, non seulement notre vie, mais encore notre existence après la mort. Les bons citoyens, dignes de l'immortalité, quoiqu'ils soient inconnus, s'incorporent à la Patrie dans le souvenir reconnaissant des citoyens. Les serviteurs pacifiques, autant que les héros militaires, revivent dans les cœurs, en constituant le culte de la Patrie. Ce culte se fait sentir dans l'Hymne National, véritable prière du patriotisme qui commémore les gloires et forme des vœux pour les nobles destinées de la Patrie. Enfin, celle-ci reçoit une représentation fétichiste et sacrée dans l'Étendard National, relique du passé, symbole du présent, amulette de l'avenir.

L'essor futur de la vie humaine doit ennoblir et sanctifier la Femme, en condensant chez elle tout perfectionnement matériel, vital, social et moral. Alors augmentera à tel point l'influence de la vie privée sur la vie publique et la prééminence des Mères dans l'organisation de la Famille, qu'on peut prévoir que l'association civile, ou Patrie, recevra enfin le nom, plus affectueux, de *Matrie*. (184 bis)

DEUXIÈME PARTIE

RELATIONS INTERNATIONALES

« Chacun peut reconnaître combien l'anarchie spirituelle est féconde en désastres matériels. Les gouvernements et les gouvernés se trouvent tellement déréglés aujourd'hui qu'ils ne peuvent éviter les fautes qu'en s'abstenant d'agir. »

(Auguste COMTE. *Appel aux Conservateurs*, p. XXI.)

I. — HARMONIE INTERNATIONALE.

24. Le problème humain, dans son ensemble, consiste à produire l'unité, c'est-à-dire l'harmonie, dans l'individu, la Famille, la Patrie et l'Humanité. (176)

Or, l'unité parfaite ne peut être atteinte que par l'Humanité, laquelle, n'ayant pas de concurrents extérieurs, est pleinement libre de développer à l'intérieur tous les efforts convergents. L'Humanité représente et consolide le concours social des Patries, dont Elle institue

l'unité, en les réglant et en les amenant à s'identifier avec son existence suprême. (180)

L'harmonie internationale est due à la prépondérance de l'altruisme, seule source de l'ordre social et véritable but du progrès humain. (181)

L'altruisme produit l'unité de l'âme, la tranquillité de la conscience et le bonheur personnel, en triomphant de l'égoïsme, principe de discorde, d'inquiétude et de malheur. (210) Dans la vie domestique, l'altruisme est la source constante de l'amour des époux, de la bonté des parents, du respect des fils. C'est aussi l'altruisme qui fait converger les familles vers la Patrie, et qui procure l'harmonie entre le commandement et l'obéissance. Dans la vie internationale, ce n'est que sous l'impulsion altruiste que les Patries se servent les unes les autres. Au contraire, les discordes et les luttes sanglantes surviennent sous l'empire de l'égoïsme. Il faut donc que l'altruisme arrive à prévaloir dans les Patries pour établir les liens d'amour entre les peuples. D'autre part, l'harmonie internationale devient de plus en plus parfaite à mesure que s'améliore, sous son influence, l'organisation de chaque Patrie. (119)

Les relations internationales doivent comprendre l'ensemble de l'existence humaine, en

établissant des liens moraux, intellectuels et matériels entre les peuples.

La fraternité des sentiments, l'accord des opinions, l'entente des intérêts entre les nations sont en général aussi faibles qu'entre les provinces d'un seul État, quand il n'existe pas des motifs communs de concours. On voit souvent prévaloir les haines, les discordes et les conflits. L'harmonie humaine deviendrait impossible si on voulait la baser seulement sur les liaisons directes entre les peuples.

Pour obtenir cette harmonie il faut lier tous les peuples autour d'un même centre social, capable d'attirer leurs affections, leurs pensées et leurs actes. En liant tous les peuples autour de l'Humanité, comme des provinces de la grande société humaine, on produira leur harmonie morale, intellectuelle et matérielle.

II. — DES LIENS MORAUX ENTRE LES PATRIES.

25. Les peuples s'unissent entre eux par des liaisons morales d'attachement, de vénération et de bonté. La commémoration du passé tend à produire de plus en plus entre les peuples de véritables émotions fraternelles. Ces réactions morales se rattachent à la vie pacifique plus encore qu'à l'existence militaire, à cause de la

croissante influence internationale de tous les progrès matériels, intellectuels et moraux.

La réciprocité des sentiments est plus forte même quant aux événements du présent, car les impressions sont presque simultanées dans tous les peuples de la terre. Il s'établit alors une véritable solidarité morale des Patries, et le bonheur et le malheur des unes est ressenti chez les autres.

L'avenir de chaque Patrie intéresse aussi de plus en plus le monde entier, à mesure qu'on ressent mieux la fraternité internationale.

Malheureusement, il arrive très souvent que l'égoïsme corrompt et mystifie les sentiments internationaux. Alors les manifestations bruyantes en l'honneur d'un peuple, sont au fond inspirées par la haine envers un autre. Ce manque de sincérité, indigne des sentiments internationaux, persistera sans doute, tant que la politique ne se subordonnera pas à la morale.

Pourtant, l'influence croissante du sentiment d'Humanité chez les peuples d'avant-garde, fait prévaloir de plus en plus la morale dans les relations extérieures. Ainsi, dans le Congrès Panaméricain de 1923, à Santiago du Chili, on a laissé de côté le concept étroit et suranné du panaméricanisme, pour donner un essor décisif aux véritables sentiments envers l'Europe,

libres de toute méfiance, et liés, au contraire, à l'amour général de l'Humanité. Le panaméricanisme, né de la haine et de la crainte, après les guerres de l'Indépendance, doit se transformer en source d'attachement et de confiance envers toutes les nations de la terre.

26. Les liens affectifs entre les Patries se fortifient par les relations sociales des gouvernements et des populations. Mais, ce ne sont pas seulement les ambassades officielles et les promenades des riches, mais surtout les voyages des prolétaires qui consolident l'amitié des peuples. Ces rapports personnels sont encore plus efficaces quand ils s'établissent entre les peuples d'une même civilisation, car on évite alors que les citoyens des nations avancées fassent sentir leur mépris envers ceux des nations arriérées.

D'autre part, ainsi que les enfants, les jeunes gens, les vieillards forment des liaisons d'amitié spéciale entre les familles, les professions industrielles établissent aussi des liens spontanés d'affection entre les diverses villes. Ces relations concernent principalement les prolétaires dont l'homogénéité se maintient quels que soient leurs travaux et leurs nationalités, grâce à leur communauté de situation et de destinée. Les affections internationales se développent ainsi

chez le prolétariat, tandis que le patriciat, toujours préoccupé des intérêts nationaux, préside au noble sentiment de la Patrie. (112-183)

27. A ces liens directs des affections entre les peuples, se joint le lien indirect et général fourni par l'adoration qu'ils rendent aux mêmes êtres suprêmes. Les astres et les dieux remplirent jadis cette fonction sociale et religieuse. Mais il devient nécessaire à l'efficacité de cette culture morale qu'elle soit dirigée par un même pouvoir spirituel international, capable d'établir l'harmonie entre les peuples. Telle était la fonction du sacerdoce catholique, à son apogée, au Moyen Age, quand il pouvait résoudre les conflits internationaux. Mais, plus tard, ce pouvoir religieux, devenu national, perdit son influence sociale et sanctionna la guerre entre des peuples fidèles d'une même église.

Les liaisons définitives des affections internationales ne pourront s'établir que par l'adoration de tous les peuples envers leur véritable Grand-Être : *L'Humanité.*

III. — DES LIENS INTELLECTUELS ENTRE LES PATRIES.

28. La culture des affections internationales serait inefficace si la communauté des émotions

ne pouvait être affermie par celle des idées qui dirigent l'opinion publique des peuples.

La tentative théologique pour établir une foi universelle, a démontré, malgré son insuccès inévitable, l'importance sociale et morale d'une croyance internationale. Ce que la théologie n'a point réalisé et que la métaphysique n'a pas même entrepris, la science doit l'obtenir, une fois transformée en dogme religieux, grâce au principe d'Humanité.

N'ayant pas une doctrine démontrable, le pouvoir spirituel ne pouvait nullement remplir ses fonctions internationales. Mais, depuis la construction scientifique du Dogme de la Religion Universelle, le pouvoir spirituel est à même d'établir des liens intellectuels définitifs entre les peuples, d'après une véritable éducation internationale. La poésie, la philosophie et la science pourront dorénavant concourir, au moyen de la presse du monde entier, à l'accord international des opinions.

29. La meilleure source de l'harmonie humaine, est sans doute l'éducation, qui est en même temps le principal besoin du prolétariat. Lorsque les prolétaires auront reçu une éducation positive, on aura résolu les questions sociales relatives à la paix internationale et à

l'harmonie nationale entre le capital et le travail, entre les patriciens et les ouvriers. (89)

La politique moderne a oublié, dans les relations extérieures, les conditions morales et intellectuelles de l'harmonie entre les nations, en ne considérant que le jeu des intérêts matériels. Pourtant, c'est l'évolution mentale et morale qui seule pourra s'étendre à tous les peuples, tandis que l'organisation politique et industrielle devra se maintenir toujours indépendante dans chaque Patrie. Le système international a plus besoin que l'ordre national, d'une base intellectuelle et morale. (25)

Les conflits internationaux et les guerres démontrent combien y participent les passions et les idées des peuples.

30. Il est vrai que les intérêts matériels contribuent à consolider la paix, soit par la communauté des buts politiques, soit par les échanges du commerce ou par l'association internationale des entreprises industrielles. Mais, tout cet appareil d'union, autour du pouvoir et du capital, s'évanouit au moindre entraînement des passions et des opinions patriotiques. Les intérêts matériels, loin d'être des sources d'harmonie, sont plutôt des sources de discorde.

D'autre part, la métaphysique est arrivée

depuis longtemps à troubler les liaisons intellectuelles des peuples, au moyen de la notion du *droit*. A défaut de principes généraux, on n'a fait qu'entasser un incohérent assemblage de décisions spéciales et arbitraires que l'on a décorées du nom de *lois inviolables et sacrées*. (29) Mais, c'est en vain que l'on tâche de résoudre par des lois politiques les questions qui dépendent de la Morale.

La prééminence moderne des avocats et des littérateurs dans le gouvernement temporel des nations, a fait prévaloir ce point de vue constitutionnel et parlementaire qui nous dévie du progrès, surtout depuis le commencement du XIXe siècle.

L'un des fruits de cette métaphysique législative a été le *Droit International* qui tâche de soumettre à des règlements et à des traités les questions qui dépendent des mœurs. Mais le véritable progrès des rapports internationaux consiste précisément à écarter les uns après les autres tous ces prétendus *droits*, pour les remplacer par des *devoirs* réciproques. Le *droit* d'exterminer les vaincus, celui de les rendre esclaves, ont été déjà remplacés par le *devoir* de les protéger en qualité de prisonniers. Le *droit* de violer la foi des serments, la parole donnée, exercé par les Grecs, et parfois par les Romains,

s'est transformé au Moyen-Age en *devoir* inéluctable de tenir ses promesses, ce qui permit de se fier à la loyauté chevaleresque. Les *droits* de piraterie, de naufrage, de course, de représailles, etc., ont été supprimés à mesure qu'augmentait l'influence de la Morale dans les relations internationales.

Les casuistes de l'Espagne, au XVIe siècle, condamnaient les guerres impitoyables de leur patrie contre le Nouveau Monde et, d'accord avec l'abbé Las Casas, ils défendaient les Indiens contre la rapacité des aventuriers. Ils flétrissaient également l'infâme commerce des nègres qui devait durer encore trois siècles. C'est ainsi que le pouvoir spirituel tâchait de restreindre l'exercice des *droits*, au nom des *devoirs* imposés par la Religion et la Morale.

Le *Droit International*, le *Droit Civil* et le *Droit Pénal* doivent disparaître des conceptions sociales pour y être remplacés par la notion positive des *Devoirs*.

31. Le *devoir* est une *loi* de l'ordre idéal qu'on applique à l'ordre réel. Son accomplissement suppose, par suite, l'empire de la foi dans l'idéal proposé.

Les lois qui régissent la conduite des personnes dans la famille idéale, sont les devoirs

des époux, des parents, des fils et des frères dans la vie réelle.

Si l'on forme l'idéal d'une société parfaite, les lois de conduite des administrateurs du capital et des agents du travail, seront les devoirs des patriciens et des prolétaires.

Enfin, les lois de l'harmonie des Patries dans l'association universelle, seront les devoirs internationaux des peuples.

Ces idéals, pour être progressifs, doivent s'inspirer des plus purs sentiments altruistes et se baser sur la connaissance toujours plus parfaite de la société et de la nature humaine. Il ne suffit pas seulement de l'altruisme, si les idéals qu'il inspire sont remplis d'erreurs et d'illusions.

C'est pour cela que les grands réformateurs religieux sont seuls capables, par leur sainteté et leur génie, de formuler les idéals destinés à guider la conduite des individus, des familles et des Patries.

Moïse, Confucius, Saint Paul, Mahomet, sont les pères des civilisations qui convergent vers la sociocratie finale de notre espèce, dont les idéals, formulés par Auguste Comte, sous la sainte inspiration féminine, sont également réels et purs, et ont la sociologie pour base et la sociolatrie pour principe.

Le règne de l'Humanité doit succéder à celui de Dieu pour établir entre les peuples l'harmonie définitive des sentiments, des pensées et des actes en faveur du bonheur humain.

IV. — DES LIENS MATÉRIELS ENTRE LES PATRIES.

32. Les modifications sociales qui résultent des influences internationales, se réduisent à accélérer ou à retarder l'évolution spontanée de chaque peuple.

Ces réactions durent être tout d'abord militaires, du moment que les relations industrielles supposent le développement préalable de la société.

Chaque association partielle, en se constituant pour des fins militaires, soit de simple brigandage soit de véritable guerre, provoque l'essor du caractère et de l'intelligence des hommes, par les besoins de l'attaque et de la défense, avec tous leurs efforts et leurs ruses. Cette coopération stimule à son tour l'activité industrielle, en créant des exigences qu'on ne peut plus concilier avec l'incertitude des résultats militaires. D'autre part, la vie guerrière, au point de vue moral, est la première école de l'obéissance et du commandement. Elle cultive l'attachement

mutuel, la vénération envers les chefs et la bonté pour les subordonnés. Du reste, le caractère social des destructions et des conquêtes militaires les rendent plus dignes que les constructions et les gains industriels qui se basent sur l'égoïsme individuel et la fraude sociale. (104)

Pendant l'activité militaire de conquête, chaque peuple a tâché de devenir le centre de l'Humanité, mais ce programme international a eu seulement un succès relatif quand une nation prépondérante est arrivée à dominer d'autres nations également militaires. (74) La conquête suppose l'annexion des territoires, et par suite la vie sédentaire. C'est pour cela que les peuples nomades ne peuvent être conquérants ni conquis. Par la même raison, les flottes de guerre ont toujours été de simples auxiliaires des armées d'invasion. (126) La conquête suppose encore l'incorporation du vaincu aux mœurs nationales du vainqueur. Une telle incorporation commence d'abord par l'esclavage qui remplace l'extermination, propre des luttes primitives. (72)

33. L'activité militaire associe les peuples sous une nation dominatrice dont le gouvernement combine les buts communs d'attaque ou de défense ; mais du moment que l'activité indus-

trielle prédomine, chaque peuple tend à se réduire aux limites de ses rapports de travail et se fait réfractaire à toute incorporation forcée de conquête. De là l'absurdité de la politique internationale moderne qui a prétendu appliquer à des peuples industriels des procédés de conquête appropriés seulement à des peuples militaires. Ceci explique l'insuccès de toutes les annexions territoriales des temps modernes.

Les nations théocratiques qui, n'étant point guerrières, ne sauraient être réellement conquises, nous présentent ce même caractère indomptable. Toute l'Europe coalisée a été incapable de modifier par ses violences militaires et ses fraudes industrielles la stabilité de l'Inde et de la Chine qui ont conservé imperturbablement leurs mœurs théocratiques ou fétichocratiques. Ces mœurs se sont maintenues même au Japon, malgré le dessein officiel d'incorporer à la vie nationale le militarisme de l'Occident. (103)

34. L'activité conquérante étend la société des vainqueurs et stimule les habitudes industrielles des vaincus. La tendance spontanée d'une telle activité est d'obtenir la domination universelle; aspiration qui doit nécessairement échouer par l'opposition croissante des autres peuples.

Tant que ne prévaudront pas les sentiments, les opinions et les mœurs sociocratiques, c'est-à-dire positives, il sera toujours aisé d'entraîner les peuples vers la conquête, en excitant l'orgueil et la vanité du patriotisme sous lequel se cache souvent la plus ignoble cupidité matérielle. (105)

La conquête militaire a été remplacée aujourd'hui par la conquête industrielle sous l'influence des ambitions bourgeoises. Quand la direction industrielle du patriciat sera contrôlée par l'opinion du prolétariat, on verra disparaître ces misérables aspirations de conquête, remplacées par le concours altruiste et conscient de tous les peuples.

35. On sait que le caractère essentiel de l'organisation collective consiste dans la séparation des offices et le concours des efforts. La véritable association matérielle des Patries doit donc concilier la coopération des peuples avec leur indépendance. (87) Telle est l'aptitude de l'industrie dans les relations internationales, car elle est capable de lier les nations malgré leurs différences et même leurs antipathies de race, d'histoire et de religion. D'autre part, les liens industriels peuvent s'étendre sans oppression à l'ensemble des peuples. (31)

L'industrie, qui modifie le monde au profit de la société, est la seule activité appropriée à la vie altruiste de l'homme, car elle permet à chacun de vivre pour autrui.

L'industrie est seule capable d'établir les véritables relations internationales actives, en apportant aux peuples plus faibles la généreuse protection des plus puissants. C'est ainsi que doit enfin s'effectuer l'exploitation commune de la Terre, pour l'adapter aux besoins humains, en répandant le bien-être général parmi les nations. Alors, aux affections et aux conceptions s'uniront les actes pour lier tous les peuples dans l'amour, la connaissance et le service de l'Humanité.

V. — CONFLITS INTERNATIONAUX.

36. Les relations matérielles entre les peuples ont été la source constante des guerres modernes, une fois que les luttes religieuses furent éteintes.

Les conflits des nations ont rapport surtout à la délimitation de leurs territoires et de leurs colonies, à la violation de leurs frontières, à leur concurrence inévitable dans la navigation et au protectorat de leurs représentants et de leurs citoyens à l'étranger.

Mais, au fond des conflits, restent toujours cachés la cupidité, l'orgueil et la vanité qu'on déguise sous les noms de *souveraineté nationale* et d'*honneur national*.

Les *droits* de piraterie, de course, de prises, de visite, de salut, etc., ont été l'origine de bien des conflits.

D'autre part, le *droit* anarchique qu'ont les individus d'abandonner leur Patrie pour aller demeurer à l'étranger, a posé les problèmes internationaux de l'immigration et de l'émigration. Leur solution définitive s'obtiendra quand les mœurs arriveront à substituer à ces *droits* individuels, de véritables *devoirs* sociaux. Chacun a, sans doute, le devoir de servir sa famille et sa Patrie qu'il ne doit pas quitter sans des motifs d'intérêt général. Ainsi on pourra supprimer les législations antisociales de résidence qui provoquent tant de conflits, surtout en Europe et aux Etats-Unis, envers les peuples de l'Orient. En même temps, on réglera les migrations annuelles en faveur du travail agricole des nations dépeuplées.

Ces conflits matériels, issus des mœurs nomades, se produisent aussi au dedans des nationalités, par la tendance des provinciaux à quitter leur lieu natal pour se rendre à la Capitale ou à d'autres grandes villes de l'État.

L'esprit nomade, au dedans et au dehors de chaque Patrie, ne saurait se régler que moralement, en développant l'amour pour le sol natal, en cultivant le civisme, en améliorant l'organisation de la famille, et surtout, en liant l'existence individuelle au passé et à l'avenir de l'Humanité plus qu'à son présent. Alors, chacun, du sein de sa Patrie et de sa Famille, pourra être en rapport avec tous les lieux et tous les temps.

37. Dans la politique internationale positive, les nations doivent renoncer tout à fait à la protection de leurs citoyens à l'étranger, quels que soient les dommages qu'ils y subissent. Celui qui abandonne sa Patrie pour des intérêts matériels ou des desseins moraux ou religieux, doit endurer les conditions sociales des peuples chez lesquels il veut demeurer et braver les conséquences de leurs mœurs, si sauvages soient-elles. Les *droits* de protection ont été l'origine des massacres les plus cruels et les plus barbares.

Bien plus injuste est toutefois la protection qu'on prétend exercer sur les intérêts matériels des citoyens à l'étranger. Quoique les engagements financiers soient garantis par l'État, on ne doit accepter entre les peuples d'autre sanction que la perte du crédit. On ne peut pas

démembrer une Nation pour en prendre les parties en gage. Si les peuples qui ont aboli les sanctions pénales dans le jeu de leurs créances intérieures, n'ont pas encore étendu leur morale économique aux créances extérieures, cela tient au désir de conserver un dernier prétexte d'invasion militaire capable de satisfaire la cupidité bourgeoise.

Les États-Unis ont reconnu aux nations européennes le *droit* de se faire payer leurs créances dans le reste de l'Amérique, mais en même temps, invoquant la doctrine de Monröe, ils leur ont refusé le *droit* d'intervenir dans l'administration des républiques américaines. Tâchant de concilier ces *droits* contradictoires, les États-Unis ont organisé un système de contrôle oppressif qui osa néanmoins émettre la prétention de protéger les républiques faibles, à la honte de la morale et de la civilisation.

D'autre part, ces prétendus *droits* de protection des personnes et des richesses n'ont aucune réciprocité, car les peuples puissants sont les seuls à les exercer contre les faibles.

La doctrine Drago proclama à cet égard de meilleurs principes internationaux, mais sous une forme restreinte, en se basant sur la doctrine de Monröe, à l'occasion de l'attaque dirigée contre le Vénézuela par les flottes de

l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Italie, en 1902.

38. La doctrine positive exige des grandes nations, non seulement de renoncer à leurs *droits* de se faire payer par la force, mais d'accepter leurs *devoirs* de protéger les finances des petits peuples par leurs conseils et même par leur appui matériel.

Les *droits* de la force entre les nations sont d'autant plus ignobles que la différence de leur pouvoir militaire est plus grande. L'histoire nous présente bien des exemples de l'exercice de ces droits.

Dans l'année 1533, l'Inca du Pérou jeta par terre la Bible que lui présentait un moine espagnol, et en 1827, le dey d'Alger frappa de son chasse-mouche le consul français. Ces actes incivils compromirent l'honneur de l'Espagne et de la France, mais les sanglantes exterminations qui s'en suivirent ont été le fruit de la cupidité matérielle.

En 1914, l'Allemagne trouva des prétextes pour justifier la plus monstrueuse des guerres, dans de prétendues violations aériennes des frontières. Pourtant, dans les sources de la grande hécatombe on découvre la brutale ambition des patriciats dont les rivalités, ne

pouvant plus se satisfaire par la conquête, cherchent à détruire les richesses pour en finir avec la concurrence industrielle.

Tels sont les résultats de la politique matérialiste, sans morale et sans idéal, qui reste à la merci des préjugés et des passions égoïstes.

39. Ces répugnantes luttes mercantiles se manifestent aussi dans les impositions commerciales dont les grandes puissances accablent les petits peuples, dans ce qu'on appelle les zones d'influences, dans les protectorats ou dans les colonies. Bien des conflits internationaux se sont produits par la concurrence de semblables intérêts matériels.

Très nombreux sont aussi les conflits surgis à cause de la domination politique et du protectorat des territoires limitrophes ou des contrées lointaines peuplées par des tribus sauvages. Pour les résoudre on invoque les *droits du premier occupant*, compliquant ainsi au moyen d'intrigues et de plaidoyers, des questions qui ne comportent d'autre solution rationnelle que la décision d'un pouvoir supérieur, reconnu comme arbitre par les nations en conflit. Il fut un temps où la Papauté remplissait ces fonctions suprêmes, et les peuples y avaient recours lorsqu'ils voulaient éviter la guerre. L'ascendant de

ce pouvoir fut tellement grand, que par la bulle de 1493, le Pape Alexandre VI trancha le conflit au sujet des conquêtes coloniales entre l'Espagne et le Portugal. (211)

40. A défaut d'un pouvoir spirituel, on est forcé aujourd'hui d'en appeler à l'arbitrage international. Mais les résolutions arbitrales doivent se baser de plus en plus sur les principes scientifiques de la sociologie et non pas sur les prétendus droits de la métaphysique légale.

Alors on ne donnera plus aux peuples de droits sur les territoires envahis par leurs aventuriers, car c'est seulement le sol qu'habitent les citoyens, soumis à l'influence morale, intellectuelle et matérielle de la Patrie, qu'on doit considérer comme territoire national.

Pour les contrées habitées par des tribus incapables de les défendre, c'est au nom de l'Humanité qu'on doit instituer leur protectorat contre le pillage et l'exaction, en les confiant à l'État le plus capable de les protéger. Tel doit être le critérium des arbitres pour résoudre les conflits territoriaux.

D'aute part, le défaut de principes religieux détermine dans les relations diplomatiques une absence complète de sincérité, au milieu d'un aimable verbiage. Avec un sérieux solennel on

exalte le Tribunal Arbitral des Nations, mais, en même temps, on déclare que les questions qui touchent l'*honneur* des nations, leurs *intérêts vitaux* ou le *recouvrement des dettes*, ne seront pas matières d'arbitrage. L'atavisme guerrier se réserve ainsi des prétextes pour renouveler ses massacres.

41. Les conflits armés affectent non seulement l'ordre moral des peuples en guerre, mais aussi celui des autres peuples. Le spectacle, plus que sauvage, inhumain, des exterminations et des violences militaires, détruit l'équilibre moral des hommes de toute la terre. Que leurs sympathies aillent aux vainqueurs ou aux vaincus, ce sont des sentiments d'orgueil et de cruauté, ou de haine et de vengeance, qui remplissent leurs cœurs.

Même, s'il était possible de garder une véritable neutralité morale, il est certain que les malheurs de la guerre seraient toujours une source de souffrances pour ceux qui ont des sentiments humains.

Non moins graves sont les perturbations mentales qu'entraîne la guerre. Le pessimisme obscurcit les images du passé et les images idéales de l'avenir. La poésie ne se fait plus sentir, la philosophie se renferme dans le doute

et la science se prostitue aux destructions. Que différente était la situation des peuples qui trouvaient dans la guerre une source de civilisation et de concours social ! Ces guerres-là furent réellement dignes des chants d'Homère, des pensées d'Aristote, des calculs d'Archimède. La récente grande guerre ne peut être chantée que par le silence et les larmes.

A leur tour, les perturbations matérielles de la guerre s'étendent de plus en plus à mesure qu'augmente la solidarité industrielle. Le commerce international lie les peuples entre eux de manière qu'on ne peut plus restreindre les ravages militaires.

S'il est impossible de garder la neutralité morale et intellectuelle, du moment que les sympathies et les jugements dominent les volontés humaines, il n'en est pas de même à l'égard de la neutralité matérielle dont chaque peuple peut se rendre le garant.

La formation des États modernes, après que le Moyen-Age eut éliminé l'esprit de conquête, donna naissance à la notion de neutralité qui était nécessaire à la stabilité des alliances en faveur de l'équilibre international. Chaque peuple cherche alors l'alliance des uns et la neutralité des autres. Si la guerre est déchaînée, les belligérants exigent non seulement que les États

neutres s'abstiennent d'actes hostiles, mais aussi de ceux dont l'ennemi peut profiter. De là les prescriptions relatives aux contrebandes de guerre et aux blocus.

Tous les peuples restent ainsi dans une situation si dangereuse par rapport aux belligérants, et si exposés à des conflits, qu'on est arrivé à constituer la *neutralité armée*. Ces conflits permanents ont même conduit au régime de la *paix armée*.

Aussitôt que s'établissent les contacts internationaux, aucun peuple ne peut être séparé des autres. Leur ensemble réagit sur chacun en modifiant ses attributs moraux, intellectuels et pratiques. (178)

Si la politique internationale d'un peuple tient surtout à sa civilisation et à sa culture propres, elle dépend aussi de celles des autres. Si un peuple peut s'abstenir d'attaquer et de conquérir, il ne saurait renoncer à se défendre des peuples conquérants. Par suite, la véritable politique industrielle ne pourra régner sur la terre que du moment où les principales nations seront définitivement pacifiques.

VI. — ORDRE INTERNATIONAL.

42. Les relations internationales introduisent la notion de classement des peuples. C'est en

vain que la métaphysique a prétendu éluder ce principe positif, en débitant ses banales idées sur la souveraineté, la liberté et l'égalité absolues des nations.

La classification des peuples ne porte pas atteinte à leur honneur, pas plus que la hiérarchie des familles et des individus ne compromet leur dignité. La prétendue égalité est aussi fausse qu'irréalisable. Ceux qui la proclament en thèse absolue entre les peuples, devraient l'accepter entre les familles et entre les individus.

A vrai dire, tous les éléments de la société sont égaux en tant qu'agents de l'ordre collectif, mais ils sont différents quant à leurs propres fonctions au dedans du concours social. Chaque Patrie, famille ou individu accomplit une mission spéciale dans la collectivité, mais ils sont également dignes s'ils remplissent dûment leurs destinées humaines.

Tant qu'on a méconnu la société universelle de l'Humanité, il a été possible de croire à la souveraineté absolue de la Patrie, de même qu'on a pu accepter la suprématie des familles et le pouvoir absolu de leurs chefs, tandis que la Patrie ne se constituait pas.

Aujourd'hui, le plus grand et le plus puissant des États n'est pas libre de faire ce qu'il veut en

violant la morale sociale, et il est forcé de ménager les autres peuples, si faibles soient-ils. La souveraineté nationale est donc limitée de plus en plus par les conditions de la sociabilité générale.

43. Pour établir le classement des peuples on doit les regarder comme des membres de l'Humanité. La différence de leurs fonctions dépend de la situation géographique, des ressources naturelles, de la race, des antécédents historiques et surtout du régime d'éducation, de politique et d'industrie, en un mot, de la religion.

Toutes les conditions géographiques, de production, de climat, de race, se sont fait sentir pendant l'évolution des peuples, en déterminant le régime social, qui en résume tous les principes capables de fixer leur hiérarchie.

Un peuple fétichiste peut contrefaire l'habillement, l'architecture, employer les armements et les machines du plus avancé des peuples, mais cela ne veut pas dire que sa civilisation soit modifiée, qu'il ait changé sa manière de sentir, de penser et d'agir.

Il est évident que les peuples héritiers, non seulement de la théocratie égyptienne, mais de la triple évolution grecque, romaine et catholico-

féodale, doivent offrir des conditions d'esprit, de caractère et de cœur qu'on ne peut acquérir sans une longue évolution de la poésie, de la philosophie et de la science, sans une lente et graduelle organisation de l'éducation, de la politique et de l'industrie et sans une puissante et continuelle culture morale des affections domestiques, civiques et universelles.

44. L'évolution moderne, à partir du Moyen-Âge, a donné à la France la prééminence occidentale. Même dès la chute de l'Empire Romain, la France fut le centre des nations européennes, surtout depuis Charlemagne, et son influence prépondérante se fit sentir aux Croisades. Cette prédominance historique lui fut ravie passagèrement au XVIe siècle par la révolution protestante, mais bientôt la direction du mouvement révolutionnaire lui revint et eut son apogée en 1789. (57)

Le principe historique permet de grouper autour de la France : l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne, avec les peuples analogues et leurs anciennes expansions coloniales. Ces cinq groupements nationaux reçurent l'influence de l'incorporation romaine et de la civilisation catholico-féodale, et prirent également part au mouvement de décomposition du régime

théologico-militaire et à la préparation du futur régime scientifico-industriel.

La connexité de ces peuples de l'Occident, fondée depuis Charlemagne, se fit sentir dans la révolution française et même aux crises de 1830 et 1848. (203)

La France, par sa situation géographique, fut le centre de cette véritable République Occidentale, dont la Capitale est Paris.

45. Si l'on veut classer les quatre peuples qui entourent la France, on doit reconnaître que les nations méridionales ont un développement affectif et social supérieur à celui des nations du nord. La prééminence religieuse du groupement latin sur les peuples anglo-germaniques, s'est manifestée au XVIe siècle. L'Italie et l'Espagne conservent alors le *catholicisme international,* tandis que l'Angleterre et l'Allemagne rétrogradent, avec le *protestantisme individualiste,* vers les principes proclamés par Mahomet depuis neuf siècles.

En comparant les deux éléments méridionaux on reconnaît la supériorité sociale de l'Italie, par sa puissante évolution en poésie, en philosophie et en science et par la pureté de sa politique internationale, libre des oppressions coloniales. Ses récentes tentatives de colonisation

ont démontré le manque de popularité de tels attentats politiques par lesquels les gouvernements prétendent donner une nouvelle force et une destination sociale à la fictive unité italienne. Un rôle de liaison échoit indubitablement aux peuples italiens de préférence parmi toutes les nations occidentales, puisqu'ils sont ceux qui lient le mieux l'Europe à la civilisation romaine et aux antécédents égyptiens. (182)

A l'Espagne et au Portugal, avec leurs anciennes colonies, appartient le rang qui suit dans l'échelle des peuples, si on les classe d'après leurs antécédents et leurs qualités morales.

Les peuples ibériques ont démontré leurs qualités d'énergie et de persévérance dans leur lutte séculaire contre les Maures, dans leur activité coloniale, et surtout dans leur admirable résistance à l'invasion de Bonaparte. De plus, l'Espagne et le Portugal, avec leur expansion américaine, se relient mieux que les peuples saxons au centre occidental. (54)

L'incorporation romaine et le régime catholico-féodal concourent avec le mouvement protestant pour donner à l'Angleterre la supériorité sur l'Allemagne. Ainsi, tandis que les Anglais accueillirent le protestantisme par une sorte de

besoin social, issu de leur isolement national, les Germains l'adoptèrent à cause de leur moindre culture catholique et romaine, et parce que le protestantisme était plus favorable à leurs mœurs guerrières. (151)

L'élément germanique de la République Occidentale est, sans doute, le moins détaché du régime militaire et des dogmes théologiques.

46. Si l'on étend le classement des peuples au reste du monde, on constate qu'en l'Orient, la Turquie et la Russie n'ont pas pris part au régime catholique et féodal, caractérisé en Occident par l'Église internationale et la politique défensive ou féodale. Elles ont évolué sous le monothéisme théocratique, musulman ou byzantin. Pourtant, la lutte séculaire entre le catholicisme et le mahométisme établit des liens internationaux qui ont subordonné la Turquie à la politique européenne. Les Maures ont eu en commun avec les croisés et le noble peuple espagnol les mœurs chevaleresques, la loyauté et l'honneur.

C'est pour cela que la Turquie a des titres historiques pour précéder la Russie dans leurs liaisons avec le centre occidental.

47. Dans la récente révolution de la Russie, à défaut de principes organiques, on a combiné

l'anarchie matérielle avec la tyrannie spirituelle. On a prétendu transformer le régime capitaliste en administration sociale, avant que l'éducation du peuple eût généralisé les sentiments altruistes et les conceptions positives des devoirs du travail pour autrui. Les directeurs de ce grand mouvement ont déjà senti cette méprise et se sont efforcés d'instituer l'éducation sociale de la jeunesse. Mais pour faire surgir les patriciens et les prolétaires qui doivent remplacer les capitalistes et les mercenaires actuels, il leur faut entreprendre la régénération religieuse des populations par le Culte, le Dogme et le Régime de l'Humanité. Autrement, l'insuccès de la révolution russe sera inévitable, surtout dans la vie rurale où l'on sent moins le concours de la collectivité humaine.

Ce fatal programme qui organise le travail du peuple avant d'établir la véritable éducation du peuple, ne peut conduire qu'aux catastrophes sociales les plus funestes. C'est pour cela que la solution russe nous offre un caractère *empirique, national et révolutionnaire,* tandis que dans les États de la République Occidentale, si l'éducation du peuple prépare l'organisation du travail, on obtiendra une réforme *rationnelle, universelle et pacifique.* (60)

Le régime de dictature temporelle et de liberté spirituelle doit présider à l'alliance définitive entre le patriciat et le prolétariat.

Le programme politique de dictature du peuple se base sur une application erronée et incomplète du principe sociologique qui établit que l'harmonie civique, et même l'harmonie universelle, surgit mieux chez les prolétaires que chez les patriciens. (63-69-184) Ces qualités des prolétaires dépendent précisément de leur abstention dans le gouvernement des affaires politiques et industrielles, ce qui leur permet de maintenir leur homogénéité en se débarrassant en même temps des luttes égoïstes qui agitent les patriciens dans l'exercice du commandement et dans l'administration de la richesse. C'est grâce à leur insouciance matérielle que les prolétaires peuvent créer la force invincible de l'opinion publique, cette véritable *conscience* des peuples, qui, bien constituée, sera capable de diriger et de réglementer les fonctions politiques et industrielles des patriciens.

Convertir les ouvriers en gouvernement, c'est les priver de leur plus noble fonction sociale, de celle qu'ils ont acquise au prix de leur misère et pour laquelle les hommes ont toujours sacrifié leur vie. Cette fonction sociale est celle de l'opinion, de la croyance, de la foi, grâce à

laquelle le plus humble ouvrier peut juger la conduite des chefs politiques les plus puissants. (10)

Le prolétariat, transformé en gouvernement, s'expose à perdre son homogénéité, à se diviser en des groupements industriels antagonistes qui lutteront entre eux, comme les capitalistes d'aujourd'hui se dépouillent les uns les autres.

La véritable application du principe sociologique relatif à la prééminence universelle du prolétariat consiste à consolider cette prééminence en constituant l'opinion publique, en vue de régénérer le patriciat en l'obligeant à remplir ses devoirs, à ne pas gaspiller les richesses et à supprimer la misère, pour détacher encore plus les ouvriers de toute préoccupation matérielle.

Pourtant, il est vrai que tant que le patriciat ne se régénérera pas, ce sont des prolétaires qui doivent remplir les fonctions du gouvernement politique, étant aussi dégagés des préjugés et des vices des lettrés que dépourvus des ambitions matérielles des patriciens. Les ouvriers peuvent diriger la politique moderne, en exerçant la dictature républicaine, sans les fictions parlementaires, animés d'un amour sincère pour le peuple, et libres des prétentions intellectuelles des gouvernements pédantocra-

tiques de notre époque. La liberté spirituelle permettra alors aux doctrines théologiques, métaphysiques, scientifiques et positives de faire entendre leurs voix avec la dignité propre des pouvoirs théoriques, sans les hypocrisies de ceux qui agissent sous la pression de la force ou des intérêts.

48. Si l'on étend la classification des peuples à l'extrême Orient, on reconnaît que la théocratie indienne, par ses conditions intellectuelles, est plus assimilable au mouvement européen que les fétichocraties chinoise et japonaise. L'essor de la raison abstraite, sous le théologisme polithéiste, surtout sous la forme brahmanique, s'est fait sentir dans la poésie indienne avec des caractères qui rappellent l'esprit organique des Égyptiens et l'imagination des Grecs.

Les aptitudes pratiques de la race jaune ont été mises au jour d'une manière étonnante dans la transformation rapide du Japon, dont l'évolution militaire, quoique destinée à disparaître, a été très favorable à son essor industriel et scientifique, et lui a permis de remplir la noble tâche de défendre la Chine de la rapacité européenne et américaine. Cette protection doit permettre aux grandes populations de la Chine

d'effecuer leur évolution définitive vers le régime pacifique, industriel et altruiste, sans les ravages sociaux et moraux du régime militaire, quand celui-ci ne poursuit pas la conquête civilisatrice, mais l'extermination des rivalités industrielles.

Les craintes d'oppression japonaise sur la Chine, comme celle des États-Unis sur l'Amérique latine, ont été propagées par les intérêts de la concurrence mercantile. Pourtant, dans ces temps d'anarchie mentale et morale, il est bien possible qu'il y ait des impérialistes chez les Japonais, comme chez les Américains du nord et même chez les Français.

49. Enfin, la race noire, dont les conditions affectives prédominent puissamment sur les qualités intellectuelles et pratiques, ne pourra s'allier au centre occidental par ses sentiments, ses opinions et ses mœurs, qu'après que la Religion Universelle arrivera à discipliner les âmes de ses frères de l'Amérique, descendants des martyrs de l'esclavage moderne. Aujourd'hui, les nègres de l'Amérique seraient seulement capables d'aider les blancs de l'Europe pour infecter l'Afrique de l'anarchie occidentale. Il n'existe point un Japon africain qui soit à même de défendre la race noire contre

l'immoralité de la race blanche. On doit donc attendre l'évolution de la République Occidentale vers les sentiments, les opinions et les mœurs normales de l'Humanité, pour que l'Europe soit digne de civiliser l'Afrique.

50. La classification des peuples nous sert à déterminer leurs relations internationales. On reconnaît alors le principe positif de la politique extérieure : qu'il n'appartient pas aux populations arriérées de régler la conduite des nations avancées.

On a méconnu cette loi sociologique dans la guerre contre la France, entreprise par la coalition rétrograde, en 1793, et surtout par la participation qu'on y donna à la Russie. Les conséquences de cette erreur internationale furent de rendre impossible le désarmement, à cause du prestige acquis par la Russie après les guerres napoléoniennes.

Une autre loi sociologique établit que l'action d'un peuple sur d'autres moins avancés se réduit à en accélérer l'évolution.

La politique internationale de Napoléon I méconnut cette seconde loi, en transformant en tyrannie l'enthousiaste propagande des principes de liberté et de fraternité de la Révolution Française.

Ces deux lois comprises dans la loi générale qui établit que les modifications sociales qui résultent des réactions internationales consistent seulement à accélérer ou à retarder l'évolution spontanée de chaque peuple. (101)

On déduit de cette loi qu'un peuple ne doit jamais prétendre entraver l'action des peuples supérieurs, mais qu'il doit, au contraire, la fortifier. Les tendances révolutionnaires des peuples inférieurs à dominer les peuples supérieurs auront toujours des résultats funestes, quand même ils seraient vaincus, car leur influence retardatrice se fera sentir longtemps chez les peuples avancés.

L'élément germanique de la République Occidentale, quoique vaincu dans la récente guerre, n'a pas moins retardé en France l'évolution du régime pacifique, industriel et altruiste vers lequel s'achemine l'Humanité.

VII. — GOUVERNEMENT INTERNATIONAL.

51. La science sociale a démontré qu'il n'y a pas de société sans gouvernement. Par suite, le concours des Patries exige l'institution d'un gouvernement universel. Celui-ci sera la force de cohésion pour contenir les divergences et diriger

les convergences, évitant ainsi les conflits et les isolements internationaux. (88)

Un tel gouvernement peut seul résulter des fonctions générales qui appartiennent aux citoyens, quelles que soient leurs Patries. Ces fonctions internationales sont sans doute intellectuelles et morales et non pas temporelles et matérielles, car c'est le concours des sentiments et des idées qui peut devenir général dans le monde entier. Le gouvernement international doit donc être constitué par le pouvoir spirituel. (89)

52. Un tel pouvoir, s'il veut être universel, ne peut se baser sur la théologie ni sur la métaphysique, mais sur la science positive. Il n'y a que les conceptions scientifiques qui puissent s'étendre par tout le monde. Il se forme ainsi de plus en plus une seule église sociologique universelle à côté des églises théologiques et locales qui ne peuvent encore établir l'unité spirituelle ni dans le monde, ni dans les patries, ni même dans les familles.

Le gouvernement spirituel de l'Église de l'Humanité peut seul offrir aux pouvoirs temporels des nations, la consécration morale, le guide intellectuel et le régulateur social dont ils ont

besoin pour remplir leurs fonctions avec confiance et liberté. (11-90)

Tant que l'Église Universelle ne sera pas constituée, on tâchera sans cesse de donner aux sociétés politiques des dimensions exorbitantes pour maintenir les liens entre les Patries élémentaires. Malheureusement, ces grandes nationalités fortifient les aspirations à la domination militaire, laissant toujours vivants les dangers de la guerre. (212 bis)

L'avènement de l'Église Universelle permettra d'établir le régime pacifique en réduisant les limites des nations à celles de la vie industrielle des Patries élémentaires et en étendant les liaisons politiques de l'Humanité. (91)

53. Aucune coalition humaine ne saurait se maintenir si elle n'est pas volontaire. C'est pour cela que le pouvoir spirituel peut seul garantir l'association politique au dedans de chaque patrie, en dirigeant l'opinion publique vers l'harmonie nationale, et sans jamais avoir recours à la contrainte matérielle. (92-93) A plus forte raison l'association internationale des peuples doit être dirigée exclusivement par le pouvoir spirituel. Il serait impossible de constituer un gouvernement temporel universel, soit militaire, par la domination des peuples; soit

industriel, par les liaisons du travail matériel entre les diverses patries. C'est seulement la sagesse et non la force qui établit les institutions publiques propres aux relations internationales. Les Églises, les écoles, la presse, les institutions d'art et de science, etc., ont de plus en plus un caractère international. Même les entreprises temporelles qui demandent le concours d'un ensemble de peuples, sont en général constituées par le pouvoir spirituel, comme le furent au Moyen Age les Croisades. (95)

Les dominations politiques tendent à se restreindre à mesure que la domination religieuse élargit son influence en déterminant de plus en plus l'uniformité des mœurs, des opinions et des sentiments.

54. Pendant que se développe l'organisation religieuse des Patries, sous la direction du pouvoir spirituel de la Religion de l'Humanité, on peut favoriser l'harmonie internationale en établissant la véritable hiérarchie des peuples, et en liant chacun d'eux à la nation prépondérante, c'est-à-dire à la France, mais en respectant toujours les liaisons historiques du progrès social.

La Ligue des Nations ne saurait jamais réaliser ses nobles buts, si, pour classer les

peuples, on ne renonce pas au principe de la force matérielle, en le remplaçant par les conditions morales et historiques qui établissent les devoirs et les responsabilités de chaque nation.

De plus, il sera toujours impossible de maintenir l'union internationale, si l'on ne reconnaît pas le siège central de la coopération des peuples. L'association internationale, autant que l'association nationale, ont besoin d'une Capitale qui soit le siège du gouvernement.

On doit donc reconnaître Paris comme la Capitale du Monde, si l'on veut établir l'association des peuples. Il faut encore y constituer le gouvernement spirituel de la Société, d'abord par l'alliance religieuse de toutes les doctrines capables de diriger l'opinion publique, de donner des conseils et d'émettre des jugements d'accord avec la morale universelle. Bientôt ces doctrines finiront par se fusionner dans le dogme sociologique, sous l'influence de l'amour de l'Humanité.

Alors surgira le véritable sacerdoce de la Religion définitive. Il sera le pouvoir moral international digne de consacrer les pouvoirs politiques et industriels de chaque peuple. Ce pouvoir spirituel pourra conseiller les pouvoirs matériels de commandement et de richesse. Il deviendra ainsi un pouvoir général, régulateur des pouvoirs spéciaux, et un pouvoir universel,

capable de produire la solidarité des pouvoirs locaux. La société comptera enfin un pouvoir éternel pour donner de la continuité aux pouvoirs temporels. (94)

Le caractère universel de la société religieuse doit lui permettre de compléter la société politique en liant les diverses Patries d'après leur commune subordination à l'Humanité.

TROISIÈME PARTIE

DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES. L'AGE PRÉPARATOIRE

Depuis les temps primitifs jusqu'à la Grande Crise commencée en 1789.

« Un tacite assentiment, où l'islamisme participe autant que la théocratie et le fétichisme, réserve à l'Occident émancipé l'élaboration directe d'une régénération également attendue partout. »

« Ni les conflits mutuels des occidentaux depuis la fin du moyen âge, ni le commun abus de leur prépondérance extérieure, n'ont pu détruire cette convergence spontanée, où commence l'union finale. Ce concours sans exemple résulte partout d'un irrévocable épuisement du régime préliminaire, conjointement avec un insuffisant essor des germes de rénovation. L'Occident ne doit un tel privilège qu'à sa triple transition, d'abord spéculative, puis active, enfin affective, qui, développée depuis trente siècles, aboutit, pendant les cinq derniers, à l'élaboration, positive et négative, de la solution universelle, impossible partout ailleurs. »

(Auguste COMTE. *Politique Positive*, t. IV, p. 365.)

I. — LE FÉTICHISME.

55. Les relations entre les tribus primitives, se réduisaient à des hostilités continues, à des

luttes acharnées où l'on exterminait les vaincus. On ne pouvait ainsi instituer les véritables guerres civilisatrices qui devaient être plus tard la source de la coopération humaine.

Pourtant, ces luttes fétichistes furent, à leur insu, très favorables au progrès social, car, le besoin d'en finir avec elles, fit surgir l'institution des gouvernements militaires. Ceux-ci arrivèrent à concentrer alors le concours social des populations autour de l'activité guerrière, qui devait précéder et préparer l'essor de l'activité industrielle.

Les peuples primitifs créèrent les principaux éléments de la vie militaire et du travail pacifique au moyen de la touchante et merveilleuse alliance qu'ils établirent avec les espèces animales et même végétales. (107)

En outre, le fétichisme jeta les bases des relations internationales en établissant la vie sédentaire, fondement nécessaire de la Patrie. (108)

56. La civilisation initiale, consacra, non seulement les fétiches domestiques et nationaux, mais elle créa, avec l'astrolâtrie, de véritables fétiches internationaux. Les astres fournirent aux peuples primitifs de vrais centres d'affections, éminemment favorables à l'harmonie

internationale. C'est pour cela que les populations de la race jaune chez qui l'activité prévaut sur l'intelligence, cultivèrent la raison concrète et développèrent les mœurs pacifiques sous la protection des fétiches célestes. Ainsi put se constituer la grande famille chinoise, malgré les conflits sociaux émanés de l'égoïsme des individus, des familles et des populations.

Au contraire, les sociétés de la race blanche, dont l'intelligence prédomina sur l'activité, cultivèrent la raison abstraite et créèrent ainsi les dieux nationaux qui, depuis lors, troublèrent sans cesse l'harmonie internationale. Dès ce moment resta établie la liaison permanente entre la théologie et la guerre. Dorénavant il serait impossible de maintenir la paix entre les peuples, quand même un seul Dieu régnerait sur leurs croyances, car la nature indémontrable des principes théologiques permettrait toujours de justifier toutes les conséquences que l'égoïsme national voudrait en déduire.

II. — LA THÉOCRATIE.

57. Le gouvernement militaire, et la vie sédentaire, ces deux créations du fétichisme, permirent au polythéisme de développer ensuite le

véritable système de conquêtes en le substituant aux stériles luttes primitives.

La conquête suppose la vie sédentaire, tout autant chez le vainqueur que chez le vaincu, car l'incorporation des peuples au noyau social prépondérant serait impossible sans l'annexion de leurs territoires. (72-110) Les tribus qui ne sont pas logées, en restant nomades, sont aussi incapables de conquérir que d'être conquises.

Le polythéisme était spécialement propre au système de conquête parce qu'il permettait d'incorporer et l'ordre spirituel et l'ordre temporel des vaincus. Ceux-ci pouvaient ainsi conserver leurs mœurs et le culte de leurs dieux. Au contraire, l'absolutisme monothéiste n'acceptait que la conversion ou l'extermination, comme l'ont démontré la théocratie mosaïque et, plus tard, les civilisations chrétienne et musulmane. (111)

L'essor de la conquête fit surgir l'esclavage, ébauché déjà par le fétichisme sous les inspirations de la bonté féminine et les sages conseils des vieillards. Cette institution fut indispensable à la vie militaire et l'on put ainsi éviter le massacre des vaincus. (72) L'esclavage, en vérité, eut un double objet, il favorisa d'une part l'activité des guerriers et il développa, d'autre part, l'éducation des ouvriers. (73)

58. Les relations internationales des Théocraties, malgré leurs aspirations à l'universalité religieuse, se sont caractérisées par l'isolement national qu'on estimait indispensable à la conservation des mœurs. (121)

Les sacerdoces théocratiques furent toujours contraires à la guerre, parce qu'elle troublait la hiérarchie des castes en faisant prévaloir la caste militaire sur la caste sacerdotale. Pour concilier les ambitions des guerriers avec l'organisation intérieure, les théocrates entreprirent de grandes expéditions colonisatrices qui ne constituent pas un véritable système de conquête. La Théocratie favorisa pourtant l'activité militaire en lui fournissant les bases morales de la discipline et en perfectionnant les procédés offensifs et défensifs. (3-113)

Le développement de la conquête, qui devait conduire à la véritable incorporation des peuples à une civilisation dominante, ne pouvait s'effectuer sous l'empire du polythéisme conservateur ou théocratique. Il fallait attendre l'essor de la révolution occidentale, destinée à transformer la théocratie en sociocratie, pour permettre à l'évolution de l'activité humaine de passer successivement de la conquête à la guerre défensive et puis à l'industrie. A ces trois étapes du développement historique se rapportent la

civilisation gréco-romaine ou conquérante; la civilisation catholico-féodale ou défensive et la civilisation moderne ou industrielle.

III. — LA CIVILISATION GRÉCO-ROMAINE.

59. L'égalité d'origine et la ressemblance des diverses populations grecques, animèrent entre elles de similaires ambitions de conquête qui, en se neutralisant réciproquement, ne purent se satisfaire que dans des expéditions lointaines. (7)

C'est pour cela que l'activité militaire de la Grèce fut vague et incohérente, n'étant pas capable d'entreprendre un système de conquêtes comparable à celui qu'accomplit le peuple romain. L'activité militaire de la Grèce eut pourtant la gloire de sauver l'Europe des invasions théocratiques de l'Orient, grâce aux sublimes journées des Thermopyles, de Marathon et de Salamine et grâce aussi à l'immortelle expédition d'Alexandre le Grand. (5)

Les relations internationales de la civilisation grecque sont caractérisées par une puérile suffisance et un hautain mépris envers l'étranger. L'orgueil et la vanité poussaient les animosités réciproques des états de la Grèce jusqu'au point de compromettre même la sécurité commune

pour satisfaire des vengeances intérieures. (115) Dans ces luttes entre les populations grecques on constate déjà le principe international de l'équilibre des forces militaires. Ce principe, qui s'appliqua aussi dans la civilisation romaine, perdit son importance quand l'esprit de conquête eut disparu au Moyen Age, mais il a repris sa valeur avec les ambitions d'agrandissement des nationalités modernes.

Les relations internationales ne purent se développer au milieu de la situation anarchique des peuples grecs. Tous leurs contacts avec leurs alliés ou leurs tributaires, portent l'empreinte d'une oppression arbitraire, incompatible avec la véritable incorporation des peuples. Les Romains seuls développèrent les mœurs appropriées à l'incorporation forcée qui devait préparer la libre convergence des populations. (121)

L'insuffisance sociale de la civilisation grecque pour diriger la conquête politique du monde, fut pourtant compensée par la conquête intellectuelle accomplie par l'esprit grec au moyen de sa poésie, de sa philosophie et de sa science. Si la Grèce n'eut point de César et de Trajan, elle eut en retour des Homère, des Aristote et des Archimède.

Les relations internationales des Grecs avec les barbares furent en partie réglées par les

oracles qui imposèrent les premiers devoirs des rapports extérieurs en faisant inviolables les hérauts et les refuges des temples. Il n'existait pas pourtant une véritable morale internationale, car on considérait comme juste ce qui était utile à la Patrie.

60. Tandis que les Grecs développaient leurs sentiments d'aversion et de dédain pour les étrangers, les Romains mettaient en pratique leur principe d'incorporation progressive. Ainsi, l'action grecque fut éphémère et la romaine fut stable. (6)

Le sentiment patriotique se modifie et s'ennoblit à Rome par la bienveillance envers les vaincus, conduite qui se rapprochait de la charité universelle, sanctionnée plus tard par le catholicisme.

L'incorporation romaine ne s'étendit point aux peuples théocratiques ni aux peuples nomades. Ni les uns ni les autres ne pouvaient être conquis, car la conquête suppose la vie sédentaire et elle est inconciliable avec le caractère stable et pacifique des civilisations théocratiques. (4-124)

L'esprit d'incorporation domina de telle façon ce noble peuple, que l'indigne Caracalla lui-même rendit l'édit qui déclara citoyens romains

tous les habitants de l'Empire. Le peuple conquérant montra une tolérance d'esprit, des mœurs si conciliantes, qu'il admit avec respect, non seulement les divinités, mais encore les fétiches des peuples soumis. (122)

Les sentiments de vénération et d'abnégation développés par les Romains, sous l'influence de leur énergique activité collective, furent très favorables à leur politique extérieure, en constituant la condition indispensable de leurs succès dans la conquête du monde. Ce sont ces conditions que Virgile rappelle dans l'Énéide : « Pacere subjectis, et debellare superbos. » (Énéide. Ib. VI. v. 853).

Les relations extérieures de Rome s'améliorèrent beaucoup pendant l'incorporation graduelle de l'Italie, où les Romains durent apprendre quelle était la conduite appropriée au peuple qui tâchait de conquérir le monde. (125) Rome établit alors de véritables notions et des mœurs morales dans la politique internationale. Les nouvelles vertus de respect pour la parole engagée, même envers l'ennemi, éclatent, quand Régulus retourne à Carthage malgré le sacrifice qui l'y attendait, et l'on constate l'horreur qu'inspire la trahison, quand le Sénat romain renvoie à Pyrrhus le traître qui voulait l'empoisonner.

61. Les aspirations d'harmonie internationale issues de la conquête romaine, permirent à Cicéron de concevoir une société supérieure à la Patrie, capable d'embrasser l'Humanité tout entière et au dedans de laquelle il y aurait des sociétés plus restreintes composées d'hommes d'une même race et de citoyens d'un même État. (De Officiis, III. 17.)

Pourtant, la politique extérieure de Rome se fit rétrograde après la destruction de Carthage et l'incorporation de l'Espagne. Le Sénat romain, au lieu de satisfaire le désir du peuple de conquérir la Gaule, préféra entreprendre la conquête des grandes et riches contrées de l'Orient plus favorables à l'orgueil et à la cupidité des patriciens. (127) Ainsi on tâcha d'imiter les expéditions d'Alexandre le Grand en Asie et l'on prolongea même l'oppression tout à fait inefficace que Carthage exerça sur les tribus nomades de l'Afrique. (123)

Il fallut attendre que l'incomparable César eût conquis la Gaule, pour compléter le système occidental, en fondant en même temps la politique dictatoriale qui convenait au développement de l'incorporation romaine. (128)

Un des principaux résultats de l'incorporation romaine fut d'éteindre l'activité guerrière qui menaçait de diviser le monde par les antipathies

réciproques des peuples. C'est cette mission historique qu'idéalise Virgile en disant : « Pacisque imponere morem. » (Énéide. Ib. VI. v. 852).

62. A mesure qu'on organisait l'Empire, les besoins de la défense prédominaient de plus en plus sur les aspirations de conquête. (106) Les expéditions offensives et défensives ne purent déjà au troisième siècle arrêter les invasions des nomades, qui obtinrent alors de grands territoires, sous l'obligation de les défendre, et ainsi naquit spontanément le régime féodal. (129)

Les relations internationales se montrèrent sous leur vrai jour une fois la conquête romaine accomplie. On constate dès ce moment que l'harmonie entre les peuples ne peut se produire au moyen du pouvoir temporel, quelque tyrannique qu'il soit. D'autre part, la grande étendue de l'Empire faisait prévaloir de plus en plus les pouvoirs locaux sur le gouvernement central.

On comprit alors qu'il fallait un pouvoir spirituel indépendant du pouvoir temporel, pour maintenir la paix et diriger l'action commune des peuples. Un lien religieux universel pouvait seul empêcher les peuples de se haïr les uns les autres à cause de l'influence des religions nationales polythéistes. (7)

Le monothéisme juif et même la primitive

secte chrétienne eurent ce caractère de nationalité religieuse. (8) Il fallut l'esprit romain de l'incomparable Saint-Paul pour substituer au christianisme national de la Judée, le catholicisme international de l'Occident.

IV. — DE LA TRANSITION CATHOLICO-FÉODALE. DU IVe AU XIIIe SIÈCLES.

63. Le régime féodal est caractérisé par la transformation de la conquête en défense. (130)

L'activité militaire défensive put acquérir une moralité incompatible avec la conquête, dont l'ardeur guerrière et l'importance des succès étouffaient les impulsions généreuses en justifiant la ruse, le mensonge et l'espionnage. Tout au contraire, la défense rendait possible de joindre l'abnégation sociale à la sincérité morale dans ce qu'on appela la *loyauté*. Le respect continu de la vérité, l'irrévocable accomplissement des promesses, l'horreur de la trahison, ont été la base de la morale des chevaliers qui se résuma dans la fameuse maxime de Bayard : « Fais ce que dois advienne que pourra. » (131)

64. Au Moyen Age, les relations internationales se caractérisent par la libre convergence des peuples substituée à leur incorporation

forcée. Les liens politiques sont remplacés alors par le lien religieux d'une foi commune, source de l'uniformité des mœurs et des programmes défensifs chez les cinq populations catholiques de l'Occident. (76-132)

Le Moyen Age modifia le patriotisme énergique mais sauvage des anciens, par l'influence des sentiments d'humanité et de fraternité universelle que le catholicisme propagea sous la douce dénomination de *charité*. (15)

Les rapports extérieurs, en Occident, furent dès lors dirigés par le sacerdoce, dont les membres se sentirent les citoyens de toute la chrétienté. (13-133)

Les relations internationales avec les peuples en dehors de l'Occident, conservèrent au Moyen Age le caractère militaire romain, et même rétrogradèrent vers l'extermination fétichiste, à cause de la haine et de l'oppression inspirées par l'absolutisme chrétien contre les infidèles. (132)

65. Dès les premiers siècles du Moyen Age, les relations internationales établirent le protectorat des individus à l'étranger. Un tel protectorat, exercé d'abord par le clergé romain, faisait sentir l'influence de la Papauté comme centre d'une civilisation dont la supériorité était reconnue par les barbares.

La culture affective propre du Moyen Age, se fit sentir dans les relations internationales sous l'impulsion d'une doctrine qui proclamait le principe d'aimer ses ennemis. Ces influences permirent à la Papauté de servir d'arbitre des différends surgis entre les peuples.

L'action de la Papauté était secondée par la croissante influence morale des femmes, dans la vie privée. En outre, dans la vie publique, les institutions monastiques établirent l'admirable système de missions, d'après lequel Grégoire le Grand prépara le programme de Charlemagne qui était d'incorporer la Germanie à la civilisation catholico-féodale de l'Occident.

66. Les relations internationales se compliquèrent à partir du VII[e] siècle, au moment où surgit à l'Orient la solution islamique du problème que l'Occident tâchait de résoudre par la solution catholique. Ce problème était celui de l'établissement de l'universalité religieuse et de la préparation du régime sociocratique ou de parfaite harmonie dans la coopération des sentiments, des pensées et des actes.

La politique extérieure du Mahométisme consistait à conquérir pour convertir, à cause de son caractère théocratique ou de confusion des pouvoirs spirituel et temporel. Il fut donc néces-

saire au VIIIe siècle d'opérer la concentration politique des peuples de l'Occident de l'Europe, pour diriger leur action défensive. En même temps, le catholicisme se concentrait de plus en plus dans la Papauté.

L'influence politique des Papes commença réellement au milieu du VIIIe siècle, quand on institua les États de l'Église, en 754, à l'occasion du changement de la dynastie française. (134)

67. Depuis lors, la politique extérieure se caractérise par deux systèmes de guerres défensives, le premier destiné à arrêter les invasions des barbares polythéistes et le second à empêcher la conquête musulmane. (75)

Le premier système de guerres défensives du Moyen Age, eut pour résultat d'obliger les populations nomades à se transformer en sédentaires, à se faire en même temps catholiques pour s'incorporer à la civilisation occidentale. Cette grande lutte fut dirigée principalement par Charlemagne, et la politique se concentra dès lors en France.

Les relations internationales prennent à ce moment le vrai caractère du Moyen Age. C'est alors qu'on substitua partout à l'incorporation forcée, propre de la conquête romaine, l'association libre fondée sur la communauté des

croyances et de l'éducation, sous le gouvernement d'un seul pouvoir spirituel. (135) On constitua ainsi, sous la direction de Charlemagne, une véritable République Occidentale qui remplaça l'Empire Romain. Dès lors Paris remplaça Rome comme centre de la civilisation.

Pourtant, la dictature monarchique, qui était nécessaire à l'organisation intérieure de l'Occident, fut contraire à sa politique extérieure défensive, en faisant revivre les programmes des conquêtes militaires, propres de la politique romaine. (136)

Le second système de guerres défensives, conçu par Grégoire VII, se développa dans les croisades, à partir du XIe siècle. C'est alors que le lien général des peuples fut établi par la Papauté, car déjà l'Empereur était devenu un symbole rétrograde résidant en Germanie, en vue de la défense. Mais, la France conserva de telle manière la prépondérance occidentale, que les croisés reçurent le nom commun de francs. (137)

La défense contre les musulmans tendait toujours à se transformer en conquête, d'après l'illusoire ambition des croisés. Pourtant, les résultats des Croisades et de la résistance espagnole furent seulement défensifs. (138)

Le succès des Croisades dans la défense de

l'Occident, annula les ambitions de conquête, et dès lors l'activité militaire n'eut plus d'objet dans la politique internationale du monde. Elle devint au contraire perturbatrice de l'activité industrielle, la seule capable de permettre à chaque peuple de vivre pour les autres, en constituant ainsi la société internationale. (106)

D'autre part, les Croisades mirent en évidence l'insuccès du catholicisme dans ses aspirations à l'universalité. (77) Ces luttes sanglantes entre le catholicisme et l'islamisme, éteignirent tout espoir d'obtenir la communauté d'opinions et de mœurs sous le régime théologique et militaire. (139)

Ce fut alors que surgit la diplomatie stationnaire par l'accord spontané entre le catholicisme et l'islamisme, en divisant le monde entre l'Occident et l'Orient. Cette même diplomatie stationnaire se manifesta plus tard dans la division de l'Occident entre les peuples catholiques et les peuples protestants. (210)

V. — PREMIÈRE PHASE DU MOUVEMENT MODERNE. XIVe ET XVe SIÈCLES.

68. La décomposition du régime catholique et féodal s'opéra spontanément par l'incompatibilité des divers éléments dont l'union dépendait de leur commune destination à la défense de l'Occident. Mais, aussitôt qu'eut disparu ce grand programme de la politique internationale de l'Europe, éclata la révolution moderne qui décomposa l'ancien régime militaire et théologique, et prépara, en même temps, les nouvelles bases de la pensée scientifique et de l'action industrielle.

La République Occidentale demeura, en attendant, dans une situation anarchique, dépourvue de tout gouvernement spirituel. Dès lors, les haines, les préjugés et les rivalités des peuples, fortifièrent l'entraînement des héritiers des classes militaires du Moyen Age, et firent éclater les innombrables guerres des temps modernes. Les motifs de guerre ne pouvaient disparaître que sous l'influence de l'amour de l'Humanité, supérieur au patriotisme et seul capable de faire régner partout les sentiments altruistes, les opinions positives et les mœurs pacifiques. (78)

69. La décomposition du régime catholico-féodal commença, au XIVe siècle, par la lutte des rois contre les papes, depuis Philippe le Bel. L'usurpation éphémère de l'Empire d'Occident projetée par les papes, pendant le XIIIe siècle,

fut suivie de l'ascendant politique du chef de la nation française. La Papauté resta dès lors captive à Avignon, près de soixante-dix ans.

Depuis le XVe siècle, par suite de la déchéance de la Papauté, l'on institua des clergés nationaux, et le catholicisme perdit ainsi son influence internationale, exercée dorénavant par les pouvoirs temporels. (16-140-145)

70. Dès lors surgit le principe de l'équilibre européen au milieu des ambitions d'agrandissement des nationalités modernes.

L'unité religieuse une fois brisée, l'organisme international resta à la merci des divergences entre ces éléments, dont les antagonismes matériels, en se faisant mutuellement équilibre, pouvaient seuls maintenir une relative, quoique faible harmonie entre les peuples.

La dissolution du pouvoir spirituel fut très propice à ces luttes acharnées entre les principaux États de l'Europe, et surtout entre la France et l'Angleterre, à l'égard desquelles les efforts de la Papauté restèrent dès lors sans efficacité en faveur de la conciliation internationale. (17-145)

71. La classe militaire, développée pendant les Croisades, n'étant plus sous l'action du régulateur international constitué jadis par la Papauté, resta dépourvue même du vrai patriotisme et jeta l'Europe dans des guerres continuelles, pendant deux siècles. Ces guerres du XIVe et du XVe siècles, n'eurent point l'intérêt social des Croisades, ni l'intérêt moral des luttes religieuses du XVIe siècle. Les ambitions guerrières, bouleversant l'Europe, transformèrent le programme du Moyen Age qui se proposait de contenir les invasions en un programme contraire qui voulait les favoriser. C'est au milieu de ces luttes que surgit le véritable patriotisme propre des citoyens des nationalités modernes. Il fut, on peut le dire, une création de la glorieuse Jeanne d'Arc, dont le patriotisme ardent était, en même temps, celui des anciens chevaliers défenseurs de leur foi et celui des futurs prolétaires défenseurs de leurs patries. Ce patriotisme populaire et défensif était nécessaire à la formation des nationalités modernes.

La concentration politique des peuples devint indispensable pour éviter l'anarchie universelle, étant donnée la dispersion spirituelle qui augmentait de plus en plus avec la déchéance sociale, toujours croissante, du clergé et de la Papauté. (18)

72. La rupture des liaisons spirituelles entre

les peuples, fit surgir le lien international de la diplomatie, dont les agents, quoique issus souvent du clergé ou de la noblesse, agissaient, en général, sans aucun caractère religieux ni militaire. Cette classe diplomatique civile, se développa en même temps que le pouvoir ministériel, et quand les nationalités modernes furent constituées, elle put consacrer ses efforts à régulariser les antagonismes des divers États européens. (24)

Aux conflits internationaux issus des mœurs guerrières, propres aux pouvoirs émanés de la hiérarchie féodale, s'ajoutait un autre motif de discorde; c'était le programme spontané des gouvernements qui voulaient apaiser les passions de la politique intérieure au moyen des conflits extérieurs. Tel fut le programme qui prolongea la guerre entre l'Angleterre et la France et celle de l'Espagne contre les Maures, dont la domination s'était au fond terminée au milieu du XIII[e] siècle, par les conquêtes de Valence et de Séville. (146)

73. Le sentiment de confraternité européenne, ne pouvant plus se baser sur la communauté des croyances théologiques, on dut chercher un appui dans les affinités croissantes issues de la vie industrielle et de l'évolution intellectuelle. (55) Le mouvement esthétique et théorique de cette époque eut un caractère international, et les Universités furent les centres intellectuels de l'Occident.

De leur côté, les rapports du commerce avaient déjà fourni les législations maritimes internationales, telles que le Consulat de la Mer, qui réglaient la conduite des navigateurs, autant dans la paix que dans la guerre. Ces législations du Moyen Age ont résisté à l'examen des légistes modernes qui n'ont pu ni ne pourront jamais dominer l'ordre international, malgré tout l'appareil dont les gouvernements les entourent.

Tandis que le pouvoir spirituel, à la fin du Moyen Age, réduisait ses fonctions à sanctionner les faits accomplis, les pouvoirs temporels avaient déjà commencé leur action pour modérer les droits propres au régime militaire. Ainsi, par exemple, le droit de naufrage, exercé durant tout le Moyen Age, même sur des navires croisés, fut supprimé par la constitution impériale de Frédéric II, en 1172, et ce ne fut que sept années plus tard, que le pouvoir spirituel condamna ce droit inhumain, au Concile de Latran.

74. Pendant le XIV[e] et le XV[e] siècles s'effectua

la concentration politique des gouvernements modernes. En même temps, l'industrie faisait déjà sentir son influence dans la conduite des grandes villes, telles que Paris, Londres, Amsterdam, dont la bienveillante protection sur le reste des populations fait contraste avec l'arrogante domination des métropoles militaires. (33)

Dans ces temps, l'indépendance des villes industrielles, comme celles de la Ligue Hanséatique, et les immunités locales, qui n'avaient plus une destination sociale, et dégénéraient en centres de stériles rivalités, durent disparaître devant la formation des grandes unités nationales. (30-86) Un tel programme politique peut être personnifié par l'immortel Louis XI.

75. L'action sociale des classes laborieuses n'eut d'abord aucune influence sur l'ordre politique, encore soumis au régime théologique et militaire. Mais, aussitôt que ce régime tomba en déchéance, les classes industrielles renouvelèrent les tendances à la domination. De là résultèrent de cruelles animosités comme celles des villes italiennes. (32)

C'est au commencement du XIV[e] siècle que Philippe le Bel inaugura la protection de l'industrie en empêchant l'exportation des matières

premières. Depuis lors le gouvernement politique domina le pouvoir religieux et se lia à la rétrogradation militaire dirigée par les chefs industriels contre les aspirations pacifiques du peuple. Ce mouvement fut d'abord destiné à subordonner les campagnes aux villes, et, plus tard, les villes rivales les unes aux autres. (141-144) Cette nouvelle dictature temporelle montra toute son anarchie mentale et sa coruption morale par le caractère matérialiste de ses aspirations sociales, dominées dès lors par l'égoïsme le plus cynique, surtout dans les relations internationales. Telle fut la politique systématisée par Machiavel dans son Traité du Prince, dont le répugnant égoïsme a fait supposer qu'il était une simple satire. (148)

Dans cette première phase des temps modernes s'accomplit ainsi la démoralisation de la vie publique. Cette démoralisation, dans laquelle nous sommes encore plongés, se montra surtout dans les rapports extérieurs en bannissant toute sincérité et toute bonté. (143)

Dès lors, le catholicisme perdit son influence sociale; la morale se subordonna aux intérêts politiques et on retourna à la coalition entre l'Église et l'État. (27)

Pour leur part, la royauté et l'aristocratie, qui avaient fait des concessions démocratiques, tant

qu'elles luttaient pour la suprématie politique, s'allièrent ensuite contre les prolétaires pour arrêter leur incorporation à la société moderne. (21-144)

VI. — SECONDE PHASE DU MOUVEMENT MODERNE. XIVe ET XVe SIÈCLES.

76. La décomposition spontanée de la sociabilité catholico-féodale, qui s'était opérée pendant le XIVe et le XVe siècles, se poursuivit dans cette seconde phase sous une forme systématique, constituée par le protestantisme. Le mouvement protestant supprima la centralisation internationale, exercée par la Papauté, et subordonna l'autorité spirituelle au pouvoir temporel dans chaque nationalité. (19)

Les doctrines protestantes étaient au fond de simples modifications rétrogrades du catholicisme, qui le rapprochaient de l'islamisme. Les simplifications successives du catholicisme introduites dans son régime par Luther, dans son culte par Calvin, et dans son dogme par Socin, Mahomet les avait déjà accomplies depuis neuf siècles ! (149)

Tandis que les peuples protestants liaient le théologisme à la suprématie égoïste de la per-

sonnalité, les peuples catholiques poursuivaient leur évolution mentale vers une complète substitution de l'absolutisme théologique par la relativité scientifique. (142-150)

Le clergé catholique et le clergé protestant appuyèrent, le premier la royauté et le second l'aristocratie, d'après leurs respectives tendances à la concentration ou à la dispersion spirituelle. (156) La Prusse, pourtant, montra l'anomalie de la prédominance simultanée de la royauté et du protestantisme, ce qui a eu, sans doute, une grande influence sur le caractère théocratique et presque musulman de sa discipline civile et militaire. (53)

77. Dans cette seconde phase des temps modernes, XVIe et XVIIe siècles, les ministres et les diplomates dominèrent la politique intérieure et extérieure dont la direction ne pouvait être déjà exercée par les rois. Ainsi, le roi chevalier, François I, perdit la bataille de Pavie parce qu'il ignorait le nombre de ses soldats. Même les chefs militaires se subordonnèrent dès lors à des ministres et à des diplomates quelquefois sortis des derniers rangs sociaux. Ainsi se développait l'autorité civile, à laquelle se subordonnait de plus en plus l'autorité militaire. Les plaintes de Machiavel à cet égard seraient justes si l'Hu-

manité avait dû conserver la prépondérance du point de vue militaire. (22-147-157)

78. Les véritables guerres défensives se terminèrent à cette époque, quand la politique extérieure de l'Europe élimina définitivement le danger militaire de la théocratie islamique, en détruisant son pouvoir dans l'immortelle journée de Lépante, en 1571. (158)

Pourtant, les principes héréditaires des domaines féodaux, n'étant pas disparus, ils provoquèrent des conflits, tels que la déplorable guerre pour la possession de l'Italie. En même temps, les luttes religieuses entre les deux absolutismes, catholique et protestant, déterminèrent entre les États européens, une série de guerres mêlées à des révolutions internes. Ces guerres de religion développèrent les armées très au-dessus des ressources financières des gouvernements, qui, dès lors, décidèrent de protéger l'industrie pour augmenter les impôts nécessaires aux dépenses militaires. Ce programme s'étendit aux rapports extérieurs, et Colbert inaugura le système protectionniste au moyen des droits de douane, en 1667. Ce fut ainsi que l'activité industrielle s'incorpora à la politique occidentale et devint dès lors son principal objet. (34-159) La politique extérieure

s'allia alors directement au commerce dans le système colonial fondé à la fin du XVe siècle par les glorieuses expéditions de Colomb et de Gama.

79. Malheureusement, le puissant essor de la vie matérielle, depuis la découverte de l'Amérique, eut lieu au moment historique où l'on avait perdu toute harmonie religieuse et où les États européens se trouvaient séparés et même divisés par le fanatisme théologique des catholiques et des protestants. De là les guerres continues de la politique coloniale.

C'est alors que les conflits entre les belligérants et les neutres prirent une grande importance, surtout dans la navigation. Chaque nation tâcha d'obtenir des privilèges et d'acquérir des droits qui modifièrent les principes du Consulat de la Mer, où l'on établissait la liberté du navire et de la marchandise neutre. Henri IV obtient de la Turquie, en 1604, le privilège de protéger dans les navires français les marchandises ennemies. Ce principe se généralisa dans le traité des Pyrénées, en 1659, et dans les traités de l'Angleterre avec le Portugal, l'Espagne, la France et la Hollande, 1654-67-74, où l'on établit que les marchandises couraient le sort des navires.

Cette liberté dans la navigation des neutres

fut restreinte par l'ordonnance de la marine de Louis XIV, en 1681, qui réduisit la liberté du commerce à la marchandise neutre en navire neutre. Une telle restriction, sanctionnée par les traités d'Utrecht, en 1713, suscita des conflits constants avec les neutres, surtout par le droit conséquent de visite. Ces chocs continus provoquèrent bientôt la neutralité armée projetée par Frédéric le Grand, en 1744, et proclamée par Catherine de Russie, en 1782. (*)

Les États modernes une fois constitués, surgirent les questions des limites et surtout le problème de la nationalité des mers. La souveraineté des mers avait rapport aux droits de pêche, de visite, de salut au pavillon, etc. La démarcation des mers nationales fit surgir les fictions des chambres royales, des mers étroites, des mers fermées, des mers riveraines jusqu'à la portée du canon. L'exercice de ces droits absurdes de domaine suscita des guerres désastreuses.

Le système colonial se développait ainsi quand on avait déjà perdu toute notion de morale internationale, démolie par la révolution du XIVe et du XVe siècles. C'est pour cela que le système colonial, quoique favorable pour dis-

(*) HERTZBERG. *Mémoire du 24 janvier 1787*. DENINA. *Vie de Fréderic II*. p. 310. Ed. 1788.

soudre le régime théologique et militaire, en faisant prévaloir l'industrie et l'universalité humaine, fut incapable d'empêcher le monstrueux esclavage de la race noire. (160)

80. Les guerres du XVIe siècle, d'abord politiques, et ensuite religieuses, n'eurent point le caractère perturbateur propre aux guerres du XIVe et du XVe siècles. Les guerres politiques furent motivées par le renouvellement des programmes romains de conquête et d'empire universel. Ces programmes de Charles V furent heureusement repoussés par la France sous François I. (23) Le besoin d'harmonie entre les grandes nationalités de l'Europe, détermina, au commencement du XVIIe siècle, la Grande Utopie d'Henri IV, de former une république européenne.

Les guerres religieuses entre le catholicisme et le protestantisme, se prolongèrent depuis le milieu du XVIe siècle jusqu'à la paix de Westphalie, en 1648, et même jusqu'à la paix d'Utrecht, en 1713, mais l'esprit de conquête ne prédomina point dans ces guerres.

Ce fut dans le traité de Westphalie que la diplomatie obtient son triomphe décisif et culminant. Elle y montra un esprit de pacification universelle qui rappelle le grand dessein

d'Henri IV. La paix de Westphalie, en 1648, posa le principe du *statu quo* international. (26-171)

Pendant les luttes religieuses, Richelieu introduisit dans la politique internationale un déplorable procédé qui lui fit protéger au dehors les principes subversifs, alors protestants, en même temps qu'il les réprimait à l'intérieur, ce qui dénonce le manque complet de morale dans les rapports extérieurs. (161)

81. Les conséquences du protestantisme dans la politique internationale se firent sentir dans l'indépendance de la Hollande, en 1579, sous Guillaume le Taciturne. Ce fut alors qu'on proclama les dogmes de la *souveraineté populaire* et de la *liberté* ou *indépendance nationale*. (27-152)

Dans la politique intérieure, l'influence protestante se montra plus tard dans la révolution anglaise dirigée par le grand Cromwell, 1648-1658. Cette révolution républicaine, démocratique et presbytérienne, proclama le principe de l'*égalité* et, en éliminant le parlementarisme aristocratique, fonda une dictature comparable à celle de Danton. (28-163-167)

82. Quant au mouvement industriel, il fut mieux réglementé sous le régime monarchique des peuples catholiques, que sous le régime aristocratique des peuples protestants, respectivement favorables à l'ordre et au progrès de l'activité industrielle. Dans le régime aristocratique, plus libéral, persistèrent les influences des communautés industrielles émanées du Moyen Age, tandis qu'elles furent anéanties sous le régime royal. La politique coloniale, dans les relations extérieures, montre les caractères respectifs des deux régimes. La colonisation fut systématisée par le catholicisme monarchique, tandis que le protestantisme aristocratique favorisa le libre essor de l'égoïsme individuel et collectif. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les conditions de l'esclavage de la race noire, aux colonies espagnoles et anglaises. (35)

La politique industrielle dut se développer surtout sous le protestantisme aristocratique qui, en combinant les intérêts égoïstes de la nation avec ceux des classes industrielles, prolongea le régime théologique et militaire en le subordonnant à l'évolution matérielle. Il en résulta l'ascendant de la cupidité et la compression des sympathies internationales qui caractérisent la politique anglaise. (38)

On constitua ainsi un système d'égoïsme national semblable à celui déjà ébauché par l'aristocratie vénitienne. Le patriciat britanique

d'alors, développa une politique extérieure de résistance au progrès du peuple, en lui inspirant des programmes de conquête industrielle, qui l'écartaient de toute aspiration généreuse vers la rénovation sociale. (163)

83. Tandis que les pouvoirs temporels marchaient alors de plus en plus vers une complète rétrogradation, le pouvoir spirituel tâchait de renouveler l'action internationale de la Papauté, sous l'influence des Ignaciens, au XVIe siècle. (154) La dissolution croissante du culte, du dogme et du régime catholiques, détermina cette glorieuse et sainte tentative de réorganisation du pouvoir international de la Papauté. Les deux principaux programmes de ce nouveau clergé furent de vaincre le protestantisme et de régénérer le catholicisme. Pour cela, la Compagnie de Jésus tâcha d'organiser un système d'éducation universelle et de diriger en même temps les missions apostoliques.

Il se fonda ainsi un ordre ecclésiastique qui prétendait au gouvernement des relations internationales des peuples. Mais l'insuffisance de leurs doctrines sociales, conduisit les jésuites à favoriser la politique rétrograde de Louis XIV, comme les dominicains, un siècle avant, avaient favorisé celle de Philippe II en Espagne. La

révocation de l'Édit de Nantes en fut la conséquence, en 1685, erreur très grave par laquelle s'ouvrit la troisième phase rétrograde et révolutionnaire du mouvement moderne. (162)

Dans l'ordre moral, la claustration scolaire fondée par les jésuites et l'institution des Asiles des Enfants Trouvés, due à l'infatigable charité de saint Vincent de Paul, en 1640, font voir que la démoralisation s'était étendue déjà de l'ordre politique à l'ordre domestique. Cette démoralisation amena les révolutionnaires à proclamer le divorce et même la polygamie. (153-155)

VII. — TROISIÈME PHASE DU MOUVEMENT MODERNE. XVIIIe SIÈCLE.

84. La troisième phase de l'histoire moderne s'étend depuis la révocation de l'Édit de Nantes, 1685, jusqu'au commencement de la Grande Crise, en 1789.

Les impulsions rétrogrades déterminèrent alors, non seulement l'oppression des idées avancées, à l'intérieur de chaque peuple, mais on tâcha même de les persécuter à l'étranger. De là sont nées les guerres désastreuses de la Ligue d'Augsburg et la lutte pour la succession d'Espagne, qui caractérisent la rétrogradation de la politique extérieure de la France. Elle fut heu-

reusement vaincue, l'Occident restant dès lors divisé entre le protestantisme et le catholicisme.

L'impopularité de la politique française se manifesta trente ans après la révocation de l'Édit de Nantes, à l'occasion des funérailles du Roi Soleil, en 1715, dont le cercueil fut sur le point d'être jeté dans la Seine. (162-210)

Au XVIIIe siècle, les programmes rétrogrades s'étendirent jusqu'à prétendre intervenir chez les autres peuples pour y maintenir les intérêts politiques et religieux. Les traités de la Haye, en 1698, entre la France et la Hollande, et celui de Londres, en 1700, entre la France et l'Angleterre, sanctionnèrent le droit d'intervention. La paix d'Utrecht, en 1713, reconnut aussi le principe d'intervention et mit un terme à la lutte religieuse, en délivrant l'Espagne de l'influence protestante des Germains, et l'Angleterre de l'influence catholique des Stuarts.

Les interventions internationales se renouvelèrent fréquemment pendant le XVIIIe siècle. La Prusse et la Russie interviennent en Pologne, en faveur de la Confédération contre la Diète Nationale, et en Hollande pour appuyer la Maison d'Orange. La Prusse intervient dans la politique intérieure de l'Allemagne et, enfin, toute l'Europe dans la Révolution Française.

85. La vie internationale des peuples se complique à cette époque par la participation croissante qu'on y donne aux intérêts industriels. Le mouvement industriel moderne, depuis son origine au Moyen Age, poursuivit sa marche spontanée, aux XIVe et XVe siècles, sous l'alliance intéressée des pouvoirs politiques. Ensuite, pendant le XVIe et le XVIIe siècles, l'industrie fut directement protégée par les gouvernements, au profit de leurs intérêts militaires. (89) Mais, dès la révocation de l'Édit de Nantes, la prépondérance de l'industrie se développa de plus en plus dans la politique internationale. C'est alors que surgirent les véritables guerres commerciales dans lesquelles l'activité militaire resta tout à fait subordonnée aux intérêts industriels. De cette façon, l'industrie, qui avait été l'auxiliaire de la politique militaire, devint dorénavant le principal objet de la politique extérieure des nations. (37-165)

86. Cette modification dans l'activité des peuples se montre solidaire d'une altération fondamentale dans leur intellectualité.

Dès le XIVe siècle, la métaphysique avait entrepris la destruction de tous les principes qui étaient la base de l'organisation catholico-féodale des sociétés. Et, de son côté, la science

poursuivait péniblement son incessante évolution, en s'élevant de la mathématique à l'astronomie, à la physique, à la chimie et, enfin, à la biologie. Toute la philosophie naturelle prenait ainsi un caractère scientifique et positif, mais la philosophie sociale et morale restait, soit enchaînée aux fictions théologiques, en vue de conserver l'ordre, soit à la merci des divagations métaphysiques, en vue de pousser au progrès.

Le XVIIIe siècle propagea la doctrine de Hobbes qui combinait la liberté spirituelle avec la dictature temporelle, en constituant ainsi le seul régime adaptable au gouvernement des peuples modernes, qui n'ont plus de religion. Sous un tel régime on pouvait finalement remplacer les principes théologiques et les programmes militaires par des principes scientifiques et des programmes industriels.

Les doctrines négatives de Voltaire et de Rousseau, qui démolirent respectivement et l'ordre spirituel de l'Église et l'ordre temporel de la Monarchie, présidèrent à la décomposition spirituelle et temporelle de la sociabilité médiévale. A ces deux écoles incomplètes se superposa celle de Diderot qui tâchait de réorganiser sans Dieu ni Roi.

87. En même temps, la véritable politique, propre de l'Occident, était développée par Frédéric le Grand qui, en conciliant le pouvoir et la liberté, favorisait l'essor de la science et de l'industrie. Malheureusement, le grand Frédéric opérait chez un peuple alors subalterne et de tendances spécialement guerrières. Ce défaut d'harmonie entre la vocation et la situation se fit sentir aussi chez Diderot, dont le génie constructeur dut se consacrer à la destruction, en accord avec son temps.

La doctrine critique, coordonnée par Helvétius, proclama l'égalité des intelligences et le caractère exclusivement personnel de la morale. Cette doctrine individualiste est le vrai résumé de la métaphysique moderne. Elle préconise l'orgueil et la vanité, autorise le suicide et étend la démoralisation non seulement à l'ordre politique et à l'ordre domestique, mais à l'ordre personnel. Cette doctrine proclama en politique la suprématie du nombre, et mit ainsi l'ordre social dans les mains de la violence, de l'ignorance et de la corruption propres au suffrage universel.

Au milieu du désordre, deux écoles issues de Diderot : les économistes et les criminalistes, faisaient ensemble des efforts pour démontrer l'urgence d'une réorganisation totale de la poli-

tique extérieure et intérieure des peuples. Dès lors, le protectionnisme économique perdit tout son crédit, et ainsi on put écarter, au XVIIIe siècle, les motifs des guerres coloniales.

88. La déroute prochaine de la politique rétrograde s'annonça par trois événements : l'expulsion des jésuites, en 1773 ; la domination politique des Encyclopédistes, avec Turgot, de 1774 à 1776 ; et l'Indépendance des États-Unis, en 1776.

La Compagnie de Jésus fut la victime, au XVIIIe siècle, de la tendance irrésistible de tout pouvoir spirituel théologique, à s'emparer du pouvoir temporel. De même que les ambitions de la Papauté furent anéanties par l'insurrection des rois, celle des Jésuites le furent par l'influence des peuples qui obligèrent les gouvernements à supprimer la Compagnie. Dans leur renaissance, les jésuites ont réduit leur programme à la seule influence spirituelle et ils ont été les créateurs de ce système de manifestations de la foi catholique, toujours plus somptueuse, à mesure qu'elle a moins d'influence sur les sentiments, les pensées et la conduite des hommes.

Si l'expulsion des jésuites faisait connaître les dispositions subversives des peuples, l'accès

des encyclopédistes au pouvoir, mit au jour l'esprit rétrograde des gouvernements de l'Europe, qui, formant déjà une coalition contraire au progrès, ne pouvaient être régénérés que par une commotion sociale.

Enfin, toutes les réactions de l'esprit révolutionnaire, dans la politique intérieure et extérieure, se firent sentir, à la fin du XVIIIe siècle, dans l'indépendance des États-Unis. En effet, la révolution de l'Amérique du Nord réunit les caractères politiques des révolutions hollandaise et anglaise, en établissant d'abord l'indépendance nationale et ensuite la république aux États-Unis. (28-166)

Devant la menace du mouvement révolutionnaire, les deux systèmes politiques de l'Europe occidentale : le monarchique et l'aristocratique, organisèrent au XVIIIe siècle la rétrogradation, l'un par la crainte de la tyrannie et l'autre par la corruption des intérêts.

QUATRIÈME PARTIE

DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES. LA GRANDE CRISE

Depuis l'année 1789 jusqu'au moment actuel

« Destinée à terminer la révolution commencée dans tout l'Occident, au XIXe siècle, la crise où la France se trouve plongée depuis 1789 n'a point encore acquis un caractère décisif. Elle continue d'osciller entre la rétrogradation et l'anarchie, en laissant toujours redouter des orages sans solution. »

(Auguste COMTE. *Appel aux Conservateurs*, p. 1.)

I. — LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

89. Le conflit entre les aspirations au progrès et la rétrogradation monarchique et aristocratique, rendait inévitable une explosion révolutionnaire dirigée en même temps contre le catholicisme et le protestantisme.

Pour assurer le succès de ce grand mouvement social, il était nécessaire que la nation qui devait l'entreprendre, fût pleinement capable de le protéger de l'action rétrograde des gouvernements qui dominaient alors en Europe.

Les antécédents historiques et l'extension et la concentration du peuple français, lui donnaient toutes les conditions requises pour initier et parachever le mouvement révolutionnaire. C'est pour cela que l'évolution du XVIIIe siècle et la Grande Crise, à partir de 1789, se concentrèrent en France. (163)

Cette glorieuse révolution avait pris pour base la doctrine métaphysique des *droits de l'homme* et proclamé les principes de la *fraternité,* de la *liberté* et de l'*égalité.*

Ces principes s'étendirent à l'ordre international. La *fraternité* entre les peuples constitua au fond le secret du triomphe de la défense républicaine contre la coalition rétrograde, et cette même fraternité détermina plus tard l'écroulement de la tyrannie militaire de Napoléon I.

La *liberté* s'appliqua aussi aux relations internationales en condamnant la politique coloniale et l'esclavage de la race noire. L'influence de ce principe se fit sentir dans l'indépendance de l'Amérique latine.

Malheureusement, la métaphysique, en imposant à la révolution française le principe anarchique de l'*égalité,* l'entraîna vers les vains essais constitutionnels, d'après lesquels on conçoit la société comme le résultat d'un

contrat individuel souscrit par les représentants de la souveraineté de la nation, émanés du suffrage universel. Les fictions constitutionnelles étaient prônées par les littérateurs et les avocats, car elles leur permettaient de dominer la politique au moyen de mots et de formes légales.

Cet irrationnel esprit de réglementation qui prétendait donner de l'éternité aux institutions les moins stables et les plus éphémères, caractérise l'Assemblée Constituante qui tâcha d'unir le principe monarchique avec l'ascendant populaire, et le régime catholique avec l'émancipation mentale. De semblables aberrations et le caractère incertain des constitutions, qui oscillaient entre l'anarchie et la tyrannie, obligea de maintenir cette Assemblée Législative, éternellement constituante !... (41)

90. Pour justifier ce nouveau régime parlementaire, on prétendit le comparer au parlementarisme anglais, en attribuant aux deux systèmes un certain équilibre fantastique entre les pouvoirs exécutif et législatif, et en établissant la distinction sophistique entre les décrets et les lois. Pourtant, la science sociale a démontré que le système parlementaire anglais avait été une conséquence naturelle de la pré-

dominance de l'aristocratie sur la royauté en Angleterre, ce qui constitua un régime semblable à celui de Venise. Le triomphe du régime parlementaire aristocratique fut secondé, en outre, par le protestantisme anglican qui subordonnait le pouvoir spirituel au pouvoir temporel. (42)

Dans le parlementarisme démocratique, les partis d'opinion ne donnent pas des conseils, mais ils commandent et légifèrent à la manière des anciens théocrates. C'est donc avec raison que Stuart Mill qualifia ce régime de *pédantocratie*.

Ce régime a été jusqu'ici le plus approprié à lier les ambitions bourgeoises à la politique de l'État. Ces parlements ne représentent pas les intérêts locaux mais ceux des groupements personnels, tandis que l'intérêt général reste à la merci des partis qui confondent l'opinion avec le commandement. De là provient que les parlements ont recours à la tyrannie au nom de l'ordre et à l'anarchie au nom du progrès.

Le parlementarisme démocratique a démontré surtout son insuffisance sociale dans les relations internationales où il a réduit son action à l'approbation inconditionnelle de la conduite du gouvernement, quand il ne subordonne pas les intérêts nationaux à ceux des partis poli-

tiques. Mais sa nullité absolue se montre aussitôt que surgissent des conflits extérieurs, pendant lesquels l'influence des parlements s'amoindrit et s'anéantit presque, en laissant prévaloir le pouvoir central.

91. Tout le mouvement de la politique intérieure de la révolution française aurait dû tendre à établir, non pas le régime parlementaire, mais la *Dictature Républicaine* en conciliant l'ordre temporel et la liberté spirituelle. L'ordre public se serait ainsi maintenu, en réduisant en même temps la guerre aux véritables besoins de la défense nationale. Mais, l'insuffisance des doctrines métaphysiques entraîna l'Assemblée Constituante à diriger les changements politiques vers l'imitation bâtarde du parlementarisme anglais, d'après les enseignements de Montesquieu.

Les Montagnards de Rousseau et les Girondins de Voltaire, accueillirent cette erreur politique, tandis que les Dantoniens de Diderot conçurent la situation républicaine, non pas comme le règne d'une assemblée, mais comme le règne du pouvoir central sur les pouvoirs locaux. (166)

Quand l'aristocratie britannique, en Mars 1793, organisa la coalition rétrograde, la défense nationale fut favorable aux programmes

des Dantoniens qui dominèrent depuis le 2 Juin 1793 jusqu'au 5 Avril 1794, entre la chute des Girondins et le triomphe des Montagnards, dont l'anarchie sanguinaire mit en évidence la nullité des doctrines métaphysiques de Rousseau. (167)

Pour leur part, les Girondins, qui désiraient décentraliser la France avant qu'on eût formé les nouveaux liens religieux entre les peuples, proclamèrent le régime fédéral, et ce fut la cause de leur immolation, qui atteignit nombre de grands hommes, et si injustement l'immortel Condorcet. (44-200)

L'insuccès des doctrines révolutionnaires basées sur la métaphysique, et les besoins de la défense nationale, rendirent inévitable le rétablissement de la dictature temporelle sous forme militaire. (167)

II. — LA DICTATURE MILITAIRE.

92. Les tendances franchement républicaines de la grande Convention Nationale, provoquèrent la coalition rétrograde destinée à conserver en Europe le système militaire et théologique, en invoquant le principe des interventions internationales. (43)

Cette agression conduisit la France à proclamer l'universalité du mouvement révolutionnaire qu'elle avait dû inaugurer.

La coalition des grandes puissances pour intervenir dans le régime intérieur de la France, détermina la liaison intime entre les aspirations révolutionnaires et la dictature militaire de Napoléon. A cette mauvaise réaction sur la politique intérieure se lia l'influence non moins funeste de la coalition sur la politique internationale de l'Europe. En effet, c'est alors que la Russie prit une participation directe aux questions politiques de la République Occidentale. On méconnut ainsi le principe scientifique des relations internationales qui établit qu'il n'appartient pas aux peuples arriérés de régler la conduite des populations avancées. (169)

Devant l'attaque extérieure, il devint nécessaire à la défense de la France d'occuper provisoirement la Belgique et la Savoie pour garantir le succès contre l'invasion étrangère. (45)

La spoliation de l'Italie et l'expédition de l'Egypte inaugurèrent l'orgie militaire tout à fait contraire à la mission de la France comme centre de la République Occidentale.

93. C'est alors que naquit dans la politique internationale le dessein de propager à l'étranger le mouvement révolutionnaire, et ainsi la défense se convertit en invasion. Les guerres napoléoniennes rendirent oppressive cette propagande, d'abord libre, et la politique internationale s'inspira dès lors d'un égoïsme aussi cynique que celui de Machiavel. (168)

Les armées, durant la défense de la France, furent nationales et participèrent aux émotions populaires, l'élément militaire étant alors subordonné à l'élément civil. Mais, au contraire, pendant les expéditions offensives, l'élément militaire cosmopolite domina le pouvoir civil et fut ainsi le principal appui de la tyrannie monarchique.

La politique guerrière arriva dès lors à être la base de la domination intérieure, et la France en fut réduite à cette longue et honteuse oppression durant laquelle la moindre aspiration généreuse était étouffée comme un acte de trahison. Pourtant, les campagnes impériales éveillèrent chez les peuples opprimés l'esprit d'indépendance et de liberté qui fut celui de la révolution française. Ce régime impérial, sanguinaire et désastreux pour la France et pour l'Europe, tomba enfin, aussitôt que la défense devint populaire et qu'on perdit l'enthousiasme des agres-

sions. Il sera toujours à regretter que la France n'ait pas pris l'initiative de s'affranchir de ce régime tyrannique au moyen d'une insurrection populaire, ce qui aurait évité à Paris l'outrage de l'invasion étrangère. (47)

La défense républicaine et la déroute de Napoléon I[er] démontrèrent l'inutilité de la caste militaire et des préoccupations guerrières, dès lors que l'impulsion patriotique du peuple suffit pour le succès de la défense nationale, tandis que la tactique la plus habile et les plus grandes ressources sont insuffisantes quand le concours populaire fait défaut. Pourtant, le prestige militaire acquis par la Russie, après les guerres napoléoniennes, rendit impossible le désarmement de l'Europe. (48) En outre, ces guerres démontrèrent au peuple français que la politique extérieure de conquête était solidaire de la rétrogradation et de la tyrannie à l'intérieur.

III. — DES RÉACTIONS POLITIQUES DE LA GRANDE CRISE A PARTIR DE 1789.

94. Les principes de fraternité, de liberté et d'égalité proclamés par la Révolution Française, déterminèrent dans la politique extérieure et intérieure des peuples deux grandes transformations : l'indépendance de l'Amérique latine et la suppression de l'esclavage de la race noire.

Les colonies américaines accomplirent la loi sociologique de la désagrégation politique, en se rendant indépendantes de l'Espagne et du Portugal, sans que l'esprit protestant y prît la part qu'il avait eue dans l'indépendance de la Hollande et des États-Unis. (200)

L'émancipation des colonies américaines fut liée à la déchéance définitive du principe des interventions internationales.

Déjà le grand Condorcet, dans son appel aux peuples, en 1793, déclarait: « qu'il n'y aurait plus ni liberté ni paix sur la terre si chaque gouvernement se croyait en droit d'employer la force pour établir chez les nations étrangères les principes qu'il croit utiles à ses propres intérêts. » (*)

Trente ans plus tard, au moment de l'intervention de la France dans la révolution de l'Espagne, en 1822, l'illustre et vénérable Jefferson, dans la réponse, du 24 Octobre 1823, qu'il adressait à Monröe et à Adams, au sujet de la politique internationale des États-Unis, disait :

(*) CONDORCET. *Œuvres*, t. XII, p. 510.

« La première et la plus fondamentale de nos maximes est que nous ne devons jamais nous mêler des complications de l'Europe. La seconde est que *nous ne devons pas admettre que l'Europe intervienne dans les affaires cisatlantiques*. L'Amérique, du Nord et du Sud, a des intérêts différents de ceux de l'Europe; elle doit partant avoir un système propre et séparé des systèmes européens. L'ancien continent s'efforce de devenir le domicile du despotisme; *nous devons faire de notre hémisphère le domicile de la liberté* ».

Tel fut l'origine du message, du 2 Décembre 1823, qui posa la doctrine dite de Monröe, laquelle mit l'Amérique à l'abri des interventions européennes de conquête.

Ces principes de Jefferson ne constituaient pas seulement un avertissement pour l'Europe, mais aussi pour les nations américaines et, même, un engagement pour les États-Unis, en réfrénant en eux toute politique impérialiste. Il est évident que si un peuple quelconque de l'Amérique eut montré des tendances d'oppression internationale, les États-Unis auraient dû invoquer contre lui la doctrine de Monröe *pour faire de l'Amérique le domicile de la liberté.*

Les gouvernements des États-Unis ont toujours eu le bon sens politique de ne pas donner à cette doctrine un caractère légal, ce qui aurait pu encourager l'arrogance des États de l'Amérique latine en provoquant des conflits avec les nations européennes.

La fameuse pensée de Jefferson résume le véritable esprit de la doctrine de Monröe.

Malheureusement, la politique de la grande République réduisit cette doctrine à mettre des limites à la tyrannie européenne en Amérique, mais elle oublia de garantir réellement la liberté des états cisatlantiques. En effet, en 1836, commença l'impérialisme des États-Unis qui semble s'être terminé sous l'influence exemplaire de la guerre mondiale.

Cette politique qui est en contradiction avec la véritable doctrine de Monröe, fit perdre aux États-Unis leur prestige moral nécessaire pour intervenir efficacement dans les guerres fratricides et attentatoires à la liberté américaine, comme celle de l'Espagne contre le Pérou et le Chili, 1864-1866; celle du Paraguay, 1865-1870; et celle du Pacifique, 1879-1883.

La guerre mondiale a donné, au fond, à la doctrine de Monröe toute sa généralité internationale, en lui ôtant le caractère restrictif de son application exclusive au continent américain, et Jefferson aurait pu dire aujourd'hui:

nous devons faire du monde entier, le domicile de la liberté. Tel sera sans doute le fruit définitif du mouvement international de fraternité et de liberté inauguré par la Révolution Française.

95. Dans la politique intérieure de l'Amérique se fit sentir l'influence de ces principes de la révolution, par la réaction générale qui se produisit contre l'esclavage des nègres. L'État de Virginie, aux États-Unis, avait déjà établi comme un des motifs de l'indépendance américaine, l'opposition de l'Angleterre à la suppression de la traite des noirs. On doit se rappeler que le traité d'Utrecht, en 1713, établissait le scandaleux *Pacto de Asiento* des nègres, selon lequel on autorisait la Compagnie de la Mer du Sud, pendant trente ans, à transporter dans les colonies de l'Espagne jusqu'à 4800 nègres chaque année.

Cent ans plus tard, dans le traité de Gand, en 1814, qui mit terme à la guerre commerciale avec les États-Unis, l'Angleterre rendait public son désir d'éteindre la traite des noirs. Depuis lors, l'Angleterre travailla d'une manière loyale et continue à accomplir ce noble but. Il suffirait de ce changement dans la politique anglaise

pour bénir l'influence morale de la Révolution Française.

Cet esprit de réaction contre les pratiques sauvages des peuples civilisés, se fit sentir aussi dans les aspirations à la moralisation de la guerre. Aux immortels Franklin et Frédéric le Grand revient la gloire d'en avoir pris l'initiative, en 1785, en signant l'engagement d'adoucir les maux de la guerre par rapport aux civils et aux prisonniers.

Les instructions données par Lincoln à l'armée, pendant la guerre de sécession, en 1863, sont peut-être le seul exemple pratique de la réalité de ces buts moraux qui, depuis lors, ont fait entendre leur voix dans les conférences et les congrès internationaux tandis que les guerres devenaient chaque jour plus cruelles et sauvages.

IV. — LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE 1815 à 1857

96. La paix de 1815, qui mit un terme à l'orgie napoléonienne, fit prévaloir dans les relations internationales le programme politique qui se proposait de concilier l'ordre et le progrès, en évitant en même temps la tyrannie et la révolution à l'intérieur de chaque pays.

La paix fut très favorable au développement industriel qui mit à l'ordre du jour le problème de l'incorporation du prolétariat à la société moderne. D'autre part, le progrès intérieur consolidait la paix internationale en suscitant des préoccupations politiques incompatibles avec les programmes militaires.

Ainsi, l'Angleterre qui avait provoqué la guerre pour combattre la propagande révolutionnaire en France, ne put l'empêcher de se répandre chez elle, au milieu de la paix, par suite de l'opportunité des programmes populaires et de la solidarité des peuples de la République Occidentale. Les mouvements socialistes de Manchester, en 1819, préparèrent, avec ceux de Lyon, en 1831, la révolution de 1848 qui inaugura la question prolétaire au centre de l'Occident.

Alors s'ouvrit un nouveau champ à la métaphysique légiste qui, ignorante de la science sociale, prétend toujours régler par des lois les questions qui dépendent des mœurs et, par suite, de la religion des peuples.

Dès ce moment, les grandes armées furent destinées surtout au maintien de l'ordre à l'intérieur des nations, de plus en plus menacé par les principes révolutionnaires.

Quant à la politique internationale, en dehors

de l'Europe, on conserva le programme de la révolution française, qui consistait à employer indéfiniment la guerre pour obtenir la prépondérance des peuples avancés. Ce principe servit souvent à déguiser les plus ignobles égoïsmes, comme dans la guerre de l'opium, en 1841. La politique de la France à Alger eut un caractère équivalent. La police de la Méditerranée, contre les pirates algériens, avait été déjà exercée efficacement par l'Angleterre, en 1816, d'accord avec les décisions du Congrès de Vienne, en 1815. Les créances de quelques marchands provoquèrent le conflit en 1827, mais l'honnête Villèle qui présidait alors la politique française, s'opposa à l'expédition militaire, qui s'accomplit après lui, en 1830.

97. La politique internationale des peuples de l'Europe dans leurs relations réciproques, a été caractérisée, jusqu'à 1857, par l'application des principes de la paix de Westphalie, en 1648, renouvelés par le Congrès de Vienne, en 1815. Ces principes sanctionnaient l'intervention internationale en vue de maintenir le *statu quo* territorial à l'extérieur et le *statu quo* politique à l'intérieur. L'ordre avait pris ainsi une pleine prééminence sur le progrès, et ces principes finissaient par devenir tout à fait rétrogrades

en s'appliquant à la politique intérieure des peuples.

L'intervention de la France à l'appui de la dictature en Espagne, en 1822, et celle de l'Angleterre en faveur du parlementarisme en Portugal, en 1826, eurent ce caractère rétrograde.

L'attitude internationale de la France, en 1822, détermina les réflexions de Jefferson qui donnèrent naissance à la doctrine de Monröe et qui étaient un écho de l'esprit libéral de la révolution française. Ces principes libéraux réagirent bientôt en Europe sur la politique extérieure et intérieure des peuples.

Dans les relations internationales ils déterminèrent l'intervention de la France, de l'Angleterre et de la Russie, en faveur de l'affranchissement de la Grèce, en 1829. Ce mouvement fut soutenu par les impulsions classiques des philhellènes. On obtint aussi l'indépendance de la Belgique, en 1831, et peu après, la France et l'Angleterre, favorisaient l'insurrection de l'Égypte, de 1831 à 1833. Mais bientôt réagirent de nouveau les buts réactionnaires de la Russie lorsqu'elle écrasa l'insurrection de la Pologne et en s'alliant à l'Autriche, à la Prusse et à l'Angleterre contre les programmes libéraux de la France, à l'occasion de l'indépendance de

l'Égypte, de 1839 à 1841, ce qui mit en danger la paix de l'Europe.

Même, dans l'Amérique du Sud, les principes d'intervention en faveur de la liberté, prévalurent, en 1838, par l'action du Chili contre les programmes rétrogrades de la confédération du Pérou avec la Bolivie.

98. Dans la politique intérieure, les principes libéraux s'allièrent malheureusement à l'anarchie parlementaire et triomphèrent en France avec la révolution de 1830. Cette victoire obtenue par la métaphysique constitutionnelle, bourgeoise et parlementaire, élimina le légitimisme en France et réagit sur la politique intérieure de presque tous les peuples de l'Europe en faveur des constitutions libérales.

Les conflits internationaux furent passagèrement arrêtés par le mouvement révolutionnaire de 1848 qui s'étendit à toute l'Europe, grâce aux illusions constitutionnelles. Il fit proclamer à Paris le grand problème humain posé depuis le Moyen Age, à la suite de l'affranchissement des esclaves. Ce problème est celui de l'incorporation du prolétariat à la société moderne, sous le triple aspect moral, intellectuel et matériel, en organisant la famille, l'éducation et le travail du peuple.

99. Mais bien vite reparurent les agitations internationales. La Russie renouvela, en 1853, ses véllêités de domination en sa qualité de protectrice des chrétiens orthodoxes en Turquie. Le gouvernement russe agissait sous l'inspiration des aventuriers germaniques qui dominaient les Tsars depuis Pierre le Grand, et qui cherchaient alors des concessions au sud plus avantageuses que leurs domaines du nord. On brisa ainsi le *statu quo* établi depuis la fin du Moyen Age entre l'islamisme et le christianisme. (170)

La faiblesse croissante des motifs théologiques permit à la France catholique de s'unir à l'Angleterre protestante pour défendre les mahométans contre la croisade chrétienne entreprise par la Russie et de réprimer en même temps les tendances insurrectionnelles des provinces orthodoxes de la Turquie. Pourtant, le défaut de principes scientifiques dans la politique internationale fit dégénérer la guerre de Crimée de protectrice en agressive, car à la libération du territoire turc, succéda l'invasion du territoire russe, et la métaphysique amena les politiciens à rêver le démembrement de la Russie.

Cette guerre eut pourtant deux grands résultats sur les relations internationales de l'Europe. D'une part, elle annula le prestige mili-

taire de la Russie depuis les guerres de l'empire, en éliminant l'influence que cette nation orientale exerçait sur la politique européenne, qui donna dès lors la préférence à la Turquie dans les questions d'Orient. D'autre part, cette guerre établit l'harmonie entre la France et l'Angleterre autour des véritables principes de politique extérieure. (174)

100. L'harmonie entre ces deux grands peuples, qui depuis le Moyen Age avaient développé la plus déplorable rivalité, était la meilleure garantie provisoire de la paix en Europe.

La France, pour maintenir l'ordre international, doit, en réalité, s'allier avec l'Angleterre, mais pour seconder le progrès international, elle doit s'unir avec l'Italie, l'Espagne et l'Amérique latine, en accord avec les principes de la science sociale qui ont établi la véritable hiérarchie des peuples.

La politique internationale devrait dorénavant viser à fortifier cette alliance entre la France et l'Angleterre, peuples pacifiques et puissants, capables de maintenir le *statu quo* territorial en Europe et d'obtenir la libération des peuples opprimés en en appelant dignement au jugement de l'opinion publique contre les peuples oppresseurs. (192)

L'indépendance de l'Italie et de la Pologne; l'affranchissement des peuples slaves, hongrois, serbes, bulgares et grecs; la libre navigation des détroits, etc., se seraient réalisés si l'Angleterre eût donné l'autonomie à l'Irlande et rendu Gibraltar à l'Espagne. A son tour, la noble nation espagnole aurait donné l'indépendance à Cuba et renoncé aux luttes au Maroc, si la France eût proclamé l'indépendance de l'Algérie. La politique coloniale d'égoïsme et de misère se serait transformée dès lors en une politique protectrice des peuples arriérés, politique d'altruisme et de richesse morale et même matérielle des peuples.

V. — DÉSORGANISATION DE LA RÉPUBLIQUE OCCIDENTALE A PARTIR DE L'ANNÉE 1857.

101. La politique française, depuis 1848, avait reçu quelques inspirations de la science sociale, grâce à l'influence personnelle d'un homme d'élite M. Narcisse Vieillard, ami de Napoléon III et ancien maître de son frère. (*) M. Vieillard fut le seul des sénateurs qui vota contre la fondation de l'Empire.

(*) Voyez E. OLLIVIER. *L'empire Libéral*, t. II, p. 24 et suiv.

Malheureusement, en Mai 1857, la mort de M. Vieillard, disciple d'Auguste Comte, depuis 1822, priva le grand fondateur religieux de l'influence politique de conseil que par son entremise il exerçait sur le gouvernement. Cette situation devint définitive par la mort fatale et à jamais irréparable du grand réformateur, le 5 Septembre 1857.

Depuis lors, Napoléon III, qui était devenu l'arbitre de l'Europe, resta, sans aucune défense, à la merci des inspirations, en même temps anarchiques et rétrogrades, de la métaphysique libérale qui entama la lutte parlementaire en Avril 1858, sous la direction du groupe dénommé *les cinq*.

Napoléon III, qui pendant la guerre de Crimée avait défendu le *statu quo* en Orient et proclamé que l'âge des conquêtes était terminé, projeta, avec Cavour, au complot de Plombières, le 21 Juillet 1858, de détruire le *statu quo* en Europe et de conquérir Nice et la Savoie.

Cette même année, la France et l'Angleterre s'associent dans la honteuse expédition contre la Chine qui se termina par le saccagement de Pékin. En même temps la Russie démembrait la Chine en aspirant à la domination de l'Orient.

102. On peut dire que dès ce moment resta

posé tout l'enchaînement des conflits militaires qui devaient agiter l'Europe et le monde jusqu'à la grande hécatombe de 1914.

Les bouleversements internationaux issus de de la métaphysique constitutionnelle et parlementaire, brisèrent le *statu quo* européen et anéantirent les aspirations régénératrices, en trompant le peuple par l'illusoire solution des problèmes humains au moyen de la législation politique. Cette absurde illusion fit prévaloir le principe des nationalités au moment historique où l'on aurait dû réduire les unités politiques, d'accord avec les limites des liaisons industrielles et morales. Les garanties de paix, d'après l'unité d'opinion basée sur des croyances démontrables, étaient déjà capables d'embrasser l'ensemble des peuples de l'Occident.

Le principe métaphysique des nationalités a été, en vérité, plus funeste que cette politique internationale, toute empirique et de circonstances, qui prédominait en Europe, surtout depuis le commencement de la Grande Crise de 1789.

C'est une telle doctrine qui mena la France à profiter des impulsions classiques, jadis favorables à l'indépendance de la Grèce, pour entreprendre l'unité de l'Italie et la guerre de 1859. (172)

Pendant qu'en Italie on luttait pour l'unité politique, dans l'Amérique du Nord on commençait, en 1860, la guerre de Sécession. Ces programmes contradictoires démontrent les incohérences du principe des nationalités.

La dégénération politique entraîna la France, l'année suivante, 1861, à la désastreuse expédition du Mexique qui se termina, en 1865, quand la tranquillité intérieure des États-Unis leur permit d'invoquer la doctrine de Monröe. Cette funeste expédition était faite pour des mobiles mercantiles et des prétextes théologiques; elle constitue ainsi un résumé de toutes les absurdités de la politique internationale.

Tandis que la France perdait son prestige au Mexique, la Prusse entreprenait la conquête des états danois, en compagnie de l'Autriche, en 1864; l'Espagne traitait en colonies rebelles les républiques du Pérou et du Chili, en 1866; et l'intervention agressive du Brésil dans la république de l'Uruguay, entraînait ces nations et l'Argentine dans une guerre fratricide contre le Paraguay, de 1865 à 1870.

Bientôt la Prusse, en 1866, inaugurait son programme d'unité germanique en attaquant l'Autriche, en compagnie de l'Italie. On constitua alors la Confédération Germanique du

Nord, tandis que Venise fut annexée au royaume d'Italie.

A la fin de la guerre de la Prusse avec l'Autriche, en 1867, la France tombait dans une nouvelle erreur en prétendant s'annexer le Palatinat. Une telle visée favorisa l'alliance des deux confédérations germaniques en démontrant aux hommes d'état prussiens que la lutte avec la France devait produire l'unité de l'Allemagne.

103. Cette dangereuse situation des relations extérieures de la France était unie à une grande agitation dans sa politique intérieure. A partir des élections de 1857 commença en France la lutte décisive du parlementarisme contre le régime dictatorial. Dans cette lutte, née sous la forme d'une simple opposition du groupe dénommé *les Cinq,* on obtient, en 1860, la publicité parlementaire; en 1867, le droit d'interpellation; en 1869, l'initiative des lois et la dépendance ministérielle; et le 2 Janvier 1870, triomphait le régime parlementaire, avec un des *Cinq,* Emile Ollivier, dans l'Empire Libéral. Six mois après, le 19 Juillet 1870, éclatait la guerre, la France était démembrée et l'Empire Germanique se constituait.

Cette guerre fut en vérité révolutionnaire

pour les peuples de l'Europe, en brisant leur unité internationale, et elle fut rétrograde pour les peuples de l'Allemagne, en fondant leur perturbatrice unité politique.

La désorganisation de la République Occidentale réagit sur la politique intérieure de tous les peuples.

La France, pour éloigner la royauté et l'empire, et ignorante du vrai régime de dictature républicaine, retourna de nouveau au régime parlementaire déjà connu avec la politique orléaniste depuis 1830 jusqu'à 1848. Ce fut même M. Thiers, l'héritier d'une telle politique, qui constitua la république parlementaire, en 1875.

L'influence de la politique française se fit sentir au monde entier et surtout aux républiques de l'Amérique du Sud, en y fortifiant l'anarchie parlementaire contre le pouvoir des gouvernements.

La politique internationale de la France, pendant la troisième république, resta nécessairement dominée par des ressentiments et même des rancunes qu'expliquent, sans les justifier, l'intensité extraordinaire que prit alors la politique coloniale d'oppression et de barbarie, depuis la conquête du Congo français, en 1875, jusqu'à celle du Tonkin, en 1885. L'exemple de

la France fut bientôt suivi par la Belgique, en 1878; l'Italie, en 1882; et l'Allemagne, en 1885.

VI. — DE LA PRÉPARATION DE LA GUERRE MONDIALE.

104. Après treize années de déchéance parlementaire et nationaliste, depuis 1857, la France perdit, en 1870, son influence régulatrice sur la politique occidentale.

La question d'Orient resta dès lors livrée, sans aucun frein, à l'action discordante des absolutismes théologiques, des préjugés de race, et des ambitions nationalistes de la Russie, de l'Autriche, de la Turquie et des états balkaniques.

La Prusse sut profiter des conflits balkaniques, en 1875, pour gagner les sympathies de l'Autriche et de la Turquie au Congrès de Berlin, en 1878, tant en y défendant la Turquie contre les ambitions russes qu'en y favorisant les prétentions de l'Autriche sur la Bosnie et l'Herzégovine. La Russie y perdit tous les avantages du traité de San Stefano, qui mit fin à la guerre Turco-Russe, de 1877 à 1878, au bénéfice de l'indépendance des états balkaniques.

C'est alors que surgit l'alliance Austro-Allemande, du 7 Octobre 1879, tandis que la Russie commençait son rapprochement avec la France.

L'Allemagne sut aussi profiter de la politique coloniale française, qu'elle encourageait, comme très favorable pour épuiser les rancunes militaires de la France et susceptible de la brouiller avec l'Angleterre et l'Italie, par suite des rivalités et des conflits inhérents à leur extension coloniale.

En effet, le conflit de Tunis, en 1881, détermina l'Italie à rompre tous ses liens de gratitude envers la France, en se liant aux empires germaniques par la Triple Alliance, le 20 Mai 1882.

L'Allemagne obtient même le concours de la Russie pour ses programmes de politique internationale, par la convention de contre-assurance du 21 Mars 1884, d'après laquelle les deux gouvernements se rendaient garants de leur neutralité réciproque pendant un délai de trois ans.

Quand l'Allemagne eut consolidé ainsi, en 1884, sa situation prépondérante en Europe, elle entreprit sa politique coloniale et convoqua en 1885, le Congrès de Berlin où l'on se mit d'accord pour répartir l'Afrique entre les puissances européennes.

Depuis l'entrée de l'Allemagne dans la politique coloniale, en 1885, la France suspendit

ses propres entreprises d'expansion, prévoyant, sans doute, de nouveaux conflits, et c'est seulement après l'alliance russe qu'elle s'engagea dans la conquête de Madagascar, en 1895.

105. L'alliance franco-russe fut inspirée par le désir naturel de la France de sortir de son isolement et fut déterminée par l'accord des deux peuples dans leur conduite internationale. D'abord, l'union de la Bulgarie et de la Roumélie-Orientale proclamée en 1886, avait porté la France et la Russie à réclamer l'observance du traité de Berlin. Cet accord, conjointement avec la défiance inspirée par la conduite de l'Allemagne dans le conflit balkanique, portèrent la Russie, en 1887, à ne pas renouveler la convention de contre-assurance de 1884, qui devait se terminer le 21 Mars 1887. Un mois après, le 20 Avril 1887, l'Allemagne manifesta ses desseins agressifs contre la France à l'occasion de l'affaire Schnoebelé. La conduite pacifique et discrète de la France à cette occasion gagna la confiance de la Russie et ce fut alors que, devant l'entente franco-russe, on fit en Allemagne, le 3 Février 1888, la publication menaçante du traité secret d'alliance austro-allemande du 7 Octobre 1879.

Cette menace fortifia l'union de la Russie avec

la France, union qui, plus qu'un désir, était devenue déjà un besoin défensif. L'éloignement de Bismarck, en 1890, mit fin aux projets de concorde entre l'Allemagne et la Russie qui, dès lors, se rapprocha de la France par des manifestations publiques d'alliance et par les conventions de 1891 à 1894.

Les propos pacifiques de la Russie dans son alliance avec la France, devinrent explicites quand elle convoqua, le 28 Août 1898, le Congrès de La Haye.

Pour sa part, l'Angleterre, qui, depuis 1875, avait démontré son repentir de sa conduite égoïste pendant la guerre de 70, tâcha de mettre un terme à ses conflits coloniaux avec la France, arrivés à leur plus haute intensité lors de Fachoda, en 1898. Les deux grandes puissances signèrent enfin la convention de 1904, qui régla leurs différends coloniaux.

A ce moment, l'alliance franco-russe s'affaiblissait par le conflit secondaire de la Russie avec le Japon, 1904-1905, qui entama le prestige militaire de la Russie.

C'est alors que commencèrent avec violence les chocs de l'Allemagne avec la France : à Tanger, 1905; à Casablanca, en 1908; et à Agadir, en 1911.

Dans la conférence d'Algésiras, en 1905, qui

résolut le conflit de Tanger, l'Angleterre et la Russie furent favorables à la France, et de cette harmonie dans la politique internationale on voit surgir la Triple Entente de 1907.

La politique française n'avait pas seulement obtenu l'accord de la Russie et de l'Angleterre dans les affaires internationales, elle avait reconquis de plus les sympathies de l'Italie qui, au moment de renouveler la Triple Alliance, en 1902, déclara qu'elle maintiendrait sa neutralité en cas d'une agression contre la France de la part de ses alliées: l'Autriche et l'Allemagne.

106. La République Occidentale, en 1907, se trouva ainsi divisée en deux groupements principaux: l'anglo-français et l'austro-allemand. Chacun de ces systèmes était lié à une puissance orientale, le premier à la Russie et le second à la Turquie; nations qui avaient leur champ commun de conflits aux Balkans.

Dès 1908, la politique rétrograde d'expansion territoriale fut nettement marquée de la part de l'Autriche, par l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. L'Autriche commença à prendre même, dès 1910, une attitude franchement hostile envers la Serbie, préparant l'ultimatum de 1914.

Une telle politique était encouragée par l'Allemagne afin d'éliminer tous les obstacles à sa prépondérance dans les Balkans et en Turquie. L'Allemagne obligea la Russie, sous menace de guerre, à accepter l'annexion autrichienne des provinces serbo-croates, en 1908, et la Russie conseilla à la Serbie de se soumettre. C'est ainsi qu'on put éviter alors la conflagration européenne.

La Bulgarie profita, en 1911, du conflit de l'Italie avec la Turquie, au sujet de la Tripolitaine, pour entreprendre l'unité balkanique, en signant, en 1912, des traités avec la Serbie, la Grèce et le Monténégro, en vue de se défendre de l'action oppressive de la Turquie et des ambitions de l'Autriche, et d'attaquer éventuellement la Turquie. Ces traités donnaient à la Russie des fonctions arbitrales et consultatives, en cas de conquêtes du territoire turc; ils satisfaisaient la politique antiturque de la Russie; ils la mettaient en conflit avec son alliée, la France, dont l'aspiration était de maintenir le *statu quo* balkanique et européen.

En présence de l'unité des états balkaniques et de leur conflit avec la Turquie, en 1912, l'Autriche sollicita l'intervention des puissances, et ainsi on put terminer la guerre par la conférence de Londres, en 1913, sans compromettre la paix de l'Europe. Pourtant, un mois après,

la Bulgarie, comptant sur le désir de l'Autriche et de l'Allemagne d'écraser la Serbie, lui déclara la guerre; mais la Roumanie lui vient en aide, et cette seconde guerre se termina par la paix de Belgrade, en 1913. La Turquie profita du conflit serbo-bulgare pour reprendre Andrinople et d'autres territoires qu'elle avait perdus lors du premier conflit balkanique. C'est alors que l'Allemagne et l'Autriche soutinrent les prétentions de la Turquie, en posant ainsi la base de leur future alliance. Les bouleversements des années 1912 et 1913 divisèrent donc les états balkaniques en deux groupes: le roumano-serbe, lié au système anglo-français, et le bulgare, satellite du système austro-allemand.

107. La constitution de ces systèmes, basés sur des intérêts matériels et des ambitions politiques, et qui disposaient de forces militaires accablantes, n'était certes pas une garantie de paix. Aucune espèce de sentiments ni de principes ne liait entre eux ces systèmes internationaux qui restaient toujours soumis au choc discordant des intérêts, aux rancunes des souvenirs, à la lutte des aspirations.

D'autre part, la politique internationale des deux éléments principaux de chaque système était diamétralement opposée. La France et

l'Angleterre étaient déjà revenues aux programmes de paix et de strict maintien du *statu quo* territorial. L'Allemagne et l'Autriche, au contraire, poursuivaient la politique des nationalités, des annexions et des conquêtes militaires.

Il était donc naturel que le conflit décisif émanât des empires du centre, et il fut provoqué par les desseins de l'Autriche d'anéantir la Serbie en comptant sur l'appui franc et explicite de l'Allemagne.

Les attentats contre le *statu quo* européen, terminés avec l'orgie militaire de Napoléon I, en 1815, et malheureusement renouvelés par la France, en 1859, sous Napoléon III, étaient devenus le programme continu de la politique internationale des Empires du Centre, depuis la conquête des états danois, en 1864, jusqu'à celle des états balkaniques, en 1908.

Les peuples qui avaient l'intention de maintenir le *statu quo* territorial perdirent tout espoir de le garantir au moyen de l'action diplomatique, et ils arrivèrent à la conviction qu'il serait inévitable d'accepter la lutte dont le retard ne pouvait que la rendre chaque jour plus funeste.

Et la guerre éclata, parce qu'il n'y avait pas de principes religieux et pas de forces spiri-

tuelles capables de maintenir l'harmonie entre les peuples, en apaisant leurs rancunes; en calmant leurs ambitions; en dominant leurs cupidités mercantiles. C'est ainsi que le monde fut le témoin du colossal massacre entre des hommes qui ne se haïssaient point, et de l'extermination aveugle et cruelle de milliers de familles sous l'attaque traîtresse des armes sous-marines et aériennes.

Le principe des nationalités, pendant deux générations, à partir de 1857, avait accompli son ouvrage en faisant rétrograder le monde vers la barbarie. Et cela était évident, car ce principe est absurde dans les temps modernes: rétrograde, si on l'invoque pour former des faisceaux de groupes politiques au moyen d'annexions et de conquêtes, comme celles du XIVe siècle; et anarchique, si l'on veut décomposer les nations en de petits états, avant qu'il existe un lien religieux capable de garantir la paix.

On sait bien que la formation des grandes nationalités modernes n'eut pas pour objet d'incorporer les peuples à une civilisation plus avancée, mais seulement de substituer le lien politique de l'État au lien religieux de l'Église, déjà en déchéance depuis le XIVe siècle.

Les hommes d'état modernes, s'ils eussent été dignes de leur situation politique, auraient dû

limiter leurs efforts à maintenir l'ordre national, et surtout l'ordre international; ils auraient dû favoriser en même temps non seulement la propagation des sentiments d'Humanité, mais aussi l'extension des principes organiques de la science sociale; enfin ils auraient dû encourager les manifestations de la morale, qui tend à subordonner de plus en plus l'égoïsme à l'altruisme et, par suite, les individus, les familles et les patries à l'Humanité.

VII. — DES DEVOIRS INTERNATIONAUX A L'HEURE ACTUELLE.

108. Si les peuples, au lieu de se soumettre à leurs *devoirs* réciproques dans l'ordre international, continuent à invoquer leurs *droits* souverains et à obéir à leurs intérêts égoïstes, on verra se continuer les luttes fratricides et les massacres inhumains.

Il est donc essentiel de faire cesser les guerres qui, ayant perdu tous leurs buts civilisateurs, prennent actuellement les caractères de luttes sauvages, dans lesquelles on tâche d'exterminer les vaincus et de saccager leurs biens.

Ainsi, le problème actuel des réparations qu'on aurait dû résoudre par le concours éco-

nomique de tous les peuples européens et américains qui forment la République Occidentale, s'est transformé en mesure punitive et oppressive d'un peuple qui a été la victime, sous Guillaume II, des mêmes rêves d'hégémonie politique et de prépondérance militaire qui, un et deux siècles auparavant, animèrent la France elle-même, sous Napoléon Ier et Louis XIV.

Les grandes guerres européennes, après le Moyen Age, doivent être considérées comme des rétrogradations impérialistes ou comme des révolutions pour ébranler le centre politique de la grande République Occidentale. Les nations qui appartiennent à cette République et qui jouissent des bénéfices de la paix, auraient dû concourir à réparer les dommages causés par la guerre, en exigeant seulement des peuples perturbateurs qu'ils offrent des garanties de leur respect de l'harmonie internationale.

Si les peuples de l'Occident ne consolident point leur communauté politique, et s'ils ne reconnaissent leurs erreurs ni ne veulent donner l'exemple de la civilisation pacifique et humanitaire, les peuples orientaux seront entraînés dans la même voie et les conflits militaires deviendront constamment de plus en plus étendus et funestes.

109. Au milieu de tant d'incertitude et d'amertume, la seule consolation qu'on puisse trouver c'est l'espoir que le retard dans la marche progressive des peuples occidentaux vers la civilisation pacifique et altruiste, sera compensé par une plus rapide régénération du reste du monde. En effet, le concours international embrasse aujourd'hui les peuples de l'Asie orientale, qui sûrement attendent impatients que l'Occident cesse de leur offrir le spectacle sinistre des Patries se déchirant entre elles.

Il est donc essentiel de reconstruire l'ordre politique dans la République Occidentale, en reconnaissant Paris comme le centre naturel autour duquel les nations doivent se grouper suivant l'ordre de leur hiérarchie historique.

C'est pour cela qu'il appartient à l'Italie, régénérée et débarrassée de toute tendance oppressive, de servir d'intermédiaire entre l'Occident et les peuples chrétiens et mahométans de l'Orient de l'Europe, en établissant entre eux le lien d'Humanité, d'après la communauté de leur filiation historique avec la grandiose théocratie égyptienne. Ces peuples, aujourd'hui fanatisés par les haines religieuses et politiques, pourront dorénavant fraterniser sous le sentiment de l'Humanité et concourir ensemble au progrès de la civilisation.

L'Espagne et le Portugal doivent, d'autre part, présider à l'alliance de l'Amérique latine avec le centre occidental. Le panaméricanisme est une des fictions politiques qui peut devenir aussi perturbatrice que le pangermanisme, si le sentiment d'Humanité n'arrive pas à temps à discipliner les intérêts nationaux. Les peuples américains doivent cultiver sans doute, d'une manière sincère, leur fraternité réciproque, mais ils doivent surtout fortifier leurs liens de filiation envers l'Espagne et le Portugal, nobles nations qui établissent leurs connexions historiques avec le centre du monde.

L'Angleterre, par ses qualités pratiques et par l'extension de ses rapports commerciaux, obtiendra, avec le concours des États-Unis, l'harmonie économique de l'Occident. Alors ces grands peuples, liés à la France, pourront étendre partout la doctrine de Monröe, pour mieux dire de Jefferson, en faisant de la Terre le domicile de la paix et de la liberté, en faveur de l'ordre et du progrès humains.

Enfin, l'Allemagne, une fois que seront calmées les passions de la guerre, pourra reprendre sa place internationale dans la République de l'Occident et, grâce aux puissantes qualités sociales de discipline et d'énergie de son prolétariat, elle pourra préparer la régénération du travail en Europe et en Amérique et la propager aux populations russes pour les soumettre à la direction du centre occidental, avant qu'elles arrivent à troubler les populations orientales.

110. A la politique internationale d'isolement des patries et d'équilibre entre leurs forces militaires; et à la politique d'alliances agressives ou défensives, qui ne parviennent qu'à former des systèmes antagoniques, on doit substituer une sincère politique de coordination des nationalités autour d'un même centre mondial.

Il est indispensable de mettre un terme aux préjugés absurdes et nuisibles des souverainetés nationales, du moment qu'aucun peuple ne peut exister isolé, qu'après avoir reçu presque tout des autres peuples et même de ceux qui ont déjà disparus.

La purification des sentiments; les notions fondamentales sur l'ordre matériel, social et moral; l'organisation de la famille; la formation du langage; le développement de la propriété et même l'amour de la Patrie et les sentiments religieux, sont des créations sociales qui n'appartiennent pas à une seule nation, mais à leur concours dans la série des siècles.

La prétention des patries de placer leurs

intérêts nationaux au dessus de ceux de l'Humanité est aussi absurde et immorale que la prétention des familles de placer leurs intérêts domestiques au-dessus de ceux de la Patrie.

Les antécédents historiques, depuis le Moyen Age, déterminent l'aptitude de la France et de sa grande Métropole, *Paris*, à devenir le centre de la convergence pacifique du monde. Toutes les nations doivent se lier d'une manière directe ou indirecte à la France et à Paris, pour y concentrer l'harmonie internationale et le progrès de la civilisation.

CINQUIÈME PARTIE

DE L'AVENIR DES RELATIONS INTERNATIONALES

« Au point de vue positif, tout le problème humain consiste à constituer l'unité personnelle et sociale, par la subordination continue de l'égoïsme à l'altruisme. C'est ainsi que les individus, les familles et les peuples se trouvent entièrement voués au service de l'Humanité, comme l'exigent à la fois leur devoir et leur bonheur. »

(Auguste COMTE. *Appel aux Conservateurs*, p. 32.)

I. — CONDITIONS RELIGIEUSES DE L'HARMONIE INTERNATIONALE.

111. L'organisation internationale dépend de la prééminence d'un pouvoir religieux universel qui soit à même de produire et de maintenir la communauté des sentiments, des pensées et des mœurs chez tous les peuples de la terre. La constitution d'un tel pouvoir de conseil et de jugement est possible seulement maintenant que la science s'est étendue à l'ordre social et à l'ordre moral, se transformant ainsi en philosophie et en religion.

Les sciences naturelles, depuis la mathématique jusqu'à la biologie, n'étaient pas suffisantes pour diriger les émotions, les conceptions et les actions humaines. Il fallait embrasser aussi les événements sociaux et moraux, en dévoilant leurs lois, afin d'obtenir l'harmonie collective et individuelle.

Les problèmes sociaux de l'ordre et du progrès aussi bien que ceux de la morale seront résolus dès que l'on se subordonnera à l'amour, à la connaissance et au service de l'Humanité.

La Religion de l'Humanité donnera une solution définitive et toujours progressive à toutes les questions humaines, grâce à son Culte altruiste, à son Dogme scientifique et à son Régime social.

112. Quand les peuples seront liés par l'amour de l'Humanité et par la foi positive, ils pourront réduire leur organisation politique aux limites du concours industriel; et c'est alors que se développera la vie internationale pacifique. Le lien religieux d'Humanité, en éliminant les motifs de conflits entre les Patries, les mènera toujours à se servir les unes les autres.

Une fois qu'on aura acquis la conviction pro-

fonde que tous les trésors moraux, intellectuels et matériels appartiennent à l'Humanité, les Patries seront portées à combiner leurs efforts pour obtenir les plus éminents résultats en faveur de l'ordre et du progrès. Il s'établira alors un échange altruiste de services d'après lequel chaque Patrie recevra des autres leurs progrès relatifs au système d'éducation, à l'organisation politique et au bien-être matériel. En même temps, ce concours international des Patries leur permettra de donner la plus noble destination universelle aux moindres perfectionnements qu'elles apportent à la vie affective, théorique et pratique.

L'harmonie des peuples doit se rapporter d'abord au concours des liens moraux, s'étendre ensuite à la communauté des principes intellectuels et embrasser enfin l'ensemble des relations matérielles.

Nous allons successivement examiner ces trois aspects de l'harmonie internationale de l'avenir.

II. — CONDITIONS AFFECTIVES DE L'HARMONIE INTERNATIONALE.

113. Les grands souvenirs qui nous rattachent au passé, les nobles idéals de l'avenir et la

nature émouvante des événements du présent, ont une influence sans cesse grandissante sur la vie internationale des peuples.

Les conditions mondiales de notre vie affective se développeront plus encore quand toutes les Patries rendront leur culte d'amour et de reconnaissance aux mêmes Êtres Suprêmes : l'*Espace*, la *Terre* et l'*Humanité* qui sont, en vérité, le Grand-Milieu, le Grand-Fétiche et le Grand-Être de notre existence.

Les liens de la foi des diverses religions théologiques, catholique, protestante, orthodoxe, mahométane, juive, boudhiste, etc., peuvent se concilier sous l'empire de l'amour général de l'Humanité, au sein de la paix, mieux qu'au milieu de la guerre, sous l'influence de l'amour de la Patrie.

D'autre part, les puissantes liaisons d'amour qui rattachent les citoyens à leurs patries respectives, peuvent aussi se concilier avec le suprême amour de l'Humanité, comme les tendres sentiments de famille s'unissent dans l'amour de la Patrie.

Ces liaisons et ces harmonies affectives sont d'autant plus intenses et plus efficaces que l'organisation de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité est plus parfaite.

Une fois que le culte du Grand-Être sera pré-

dominant; par la glorification du Passé et l'idéalisation de l'Avenir, l'amour fraternel se développera entre les peuples d'une manière inconnue jusqu'ici. Les nations d'une même origine historique et celles qui viennent de civilisations diverses, se regarderont comme des sœurs, soit par le souvenir de leurs antécédents communs dans le passé, soit par l'espoir de leurs destinées semblables dans l'avenir. Toutes les nations deviendront des filles dévouées de l'Humanité.

114. A l'orgueil hypocrite des souverainetés nationales, doit se substituer la véritable dignité des peuples, qui consiste dans la grandeur de leurs efforts généreux au service continu de l'Humanité. L'honneur d'un peuple doit dépendre dorénavant de sa propre conduite et non pas de celle des autres. Il serait impossible d'éviter la guerre si l'on persistait à considérer que l'honneur national fût susceptible d'être compromis par des actes incivils, par des offenses, ou même par des attentats de la part des autres peuples.

Les nations, une fois moralement régénérées, sauront surmonter et vaincre leurs désirs de représaille, de revanche, et dissiper tous leurs sentiments de rancune, en laissant aux peuples

offenseurs la tâche de réparer leurs propres torts, qui ne peuvent compromettre que l'honneur des coupables !

Si l'honneur des individus consistait à exiger la réparation des offenses qu'on reçoit, et à exercer des vengeances, les saints seraient des hommes sans honneur.

Les nations, dans leur conduite internationale, doivent être des modèles de bienveillance.

115. La régénération affective des peuples permettra de compléter leurs sentiments d'unité politique par des sentiments d'unité européenne et occidentale. L'amour de la Patrie doit s'élever à l'amour de la République Occidentale dont la capitale, Paris, est le siège du gouvernement spirituel du monde. Quand on laisse prévaloir les sentiments nationaux sur ceux d'occidentalité, il est toujours possible à l'impérialisme de prétendre associer les peuples par des moyens perturbateurs de la paix et de la liberté. (69)

L'unité internationale de l'Occident, lorsqu'elle sera produite par les influences morales, sera très favorable à l'harmonie intérieure de chaque nation, en y créant des liens affectifs et des convictions capables de résister aux antagonismes des intérêts matériels. L'uniformité des sentiments populaires, déjà manifestée dans diverses nationalités, fait prévoir que la régénération ne saurait être nationale, mais occidentale. (56)

Cette alliance affective de l'organisme occidental, alliance tant européenne qu'américaine, doit s'étendre plus tard à tous les peuples de la terre, conformément à la nature de leurs affinités morales. Les relations des peuples avancés avec les peuples arriérés seront alors inspirées par des sentiments d'une véritable fraternité, au lieu de rester, comme aujourd'hui, dominées par l'orgueil et la cupidité. (50)

116. C'est un fait avéré que l'harmonie internationale ne peut plus se baser sur des intérêts matériels ni s'obtenir par des ligues de nations. Cette harmonie universelle peut seulement émaner du sentiment d'Humanité, ainsi que l'harmonie nationale résulte du sentiment de Patrie. (209)

La seule réforme qu'exigent les mœurs à cet égard consiste à rendre compatibles les divers civismes, en subordonnant toutes les Patries à l'Humanité. Le catholicisme eut en ce sens un succès relatif pendant que la Papauté avait une influence internationale au Moyen Age.

Le concours des Patries est souvent entravé par d'odieuses rivalités qui doivent se transformer en d'utiles émulations en faveur du service de l'Humanité. Alors, la prédilection de chacun envers sa Patrie, comme envers sa famille, sera conciliable avec une sincère affection internationale embrassant l'ensemble des temps et des peuples. (98)

Les différences des conditions géographiques, de la richesse des territoires et des aptitudes des citoyens, différences qui sont aujourd'hui des sources de discorde, deviendront de plus en plus de véritables liens d'harmonie, à mesure que les nations auront le sentiment et la conscience des devoirs que ces qualités mêmes leur imposent envers l'Humanité. (102)

Le sacerdoce positif, avec l'appui de l'opinion du prolétariat, saura maintenir la concorde terrestre en consacrant le patriotisme comme un sentiment intermédiaire indispensable entre les affections domestiques et l'amour universel. Ce pouvoir religieux fera sentir aux peuples combien il est nécessaire que les sympathies soient internationales et que les Patries se subordonnent à l'Humanité. En constituant ce pouvoir spirituel on pourra satisfaire le désir naturel d'étendre les affections sociales, sans

avoir recours aux tentatives tyranniques d'agrandissement des nationalités. (98-186)

III. — CONDITIONS INTELLECTUELLES DE L'HARMONIE INTERNATIONALE.

117. La nature internationale de la vie intellectuelle est par trop évidente, et il est bien sûr que le jour arrivera bientôt où sur toute la terre régnera une seule doctrine universelle qui fera connaître les lois des phénomènes de l'existence matérielle, vitale, sociale et morale de l'Humanité. Dès lors, la Poésie, la Philosophie et la Science, sans appartenir à aucune Patrie, deviendront les attributs intellectuels de l'Humanité. Cette doctrine populaire produira la régénération spirituelle, la seule qui peut être commune à tous les peuples, puisque les réformes temporelles doivent toujours être appropriées aux conditions locales, soit matérielles, soit sociales de chaque nation. (56)

La prééminence de cette doctrine générale doit permettre aux individus, aux familles et aux nations, d'avoir toujours en vue les principes d'harmonie qui s'oublient si souvent au milieu de la lutte des intérêts. Une telle communauté de principes permet à chacun de juger

sa propre conduite et celle d'autrui, en constituant ainsi l'opinion publique. (10)

118. Mais la plus grande importance d'une doctrine universelle est de servir de fondement à une véritable éducation internationale, sans laquelle il serait impossible de consolider la paix entre les peuples. (61-187)

L'éducation internationale deviendra la base de l'opinion publique universelle, qui doit juger la conduite des diverses Patries et même condamner au dedans des nations les sentiments, les principes ou les programmes qui peuvent troubler l'harmonie de la communauté des peuples. (191 bis-215)

L'action sociale de cette opinion publique générale exige le concours d'un pouvoir spirituel international qui doit la représenter, comme un véritable sacerdoce de la Religion Universelle. Ce pouvoir spirituel, entièrement dépourvu de richesse et de commandement, doit avoir à sa charge l'éducation internationale. Il restera libre ainsi des égoïsmes pratiques et il sera même forcé de restreindre ses propres égoïsmes théoriques, en restant toujours sous le contrôle de l'opinion du peuple, car son enseignement et ses conseils se rapportent à une doctrine scientifique et démontrable. Le sacer-

doce de l'Humanité établira l'unité d'éducation et, par suite, l'uniformité de langage, de législation, de mœurs, bref, de civilisation. (62-187)

Les individus obtiendront alors toutes les conditions de leur véritable dignité, et chacun, si modeste soit-il, pourra rappeler les devoirs et les prescriptions de la foi commune à ses concitoyens, et même à ceux qui remplissent les fonctions les plus élevées. (100)

Tant qu'on parlera d'éducation nationale, soumise aux gouvernements politiques, il sera impossible d'obtenir l'harmonie entre les peuples. Le pouvoir temporel doit renoncer à toute prétention éducative et concéder la plus ample liberté d'instruction et de professions. La véritable éducation doit être sociale et, par suite, rester libre de toute oppression de la part des gouvernements politiques, chargés seulement de la protéger matériellement, d'accord avec les conseils de l'opinion publique. (62)

L'éducation positive internationale se basera sur des sentiments capables d'inspirer aux élèves le désir de devenir de dignes citoyens de l'occidentalité, en vue de diriger les progrès moraux, intellectuels et pratiques du reste du monde.

L'universalité des convergences humaines, qu'on n'a pu obtenir par les dogmes absolus,

soit théologiques, soit métaphysiques ou scientifiques, émanera sans doute du dogme réel, relatif et sympathique de l'Humanité, en considérant ce Grand Être dans ses conditions mathématiques, astronomiques, physiques, chimiques, vitales, sociales et morales.

Le professorat sacerdotal, dans son action sociale, doit compter avec l'appui de la Presse, qui ne sera plus l'écho des passions nationales, mais le grand levier de l'harmonie internationale, en favorisant les rapports spirituels et moraux entre les peuples.

Pour leur part, la Science et la Philosophie, fraternellement unies, feront connaître la Synthèse des conceptions humaines, tandis que la Poésie, en déployant ses ailes vers les idéals du bien, du vrai et du beau, embrasera les âmes par la vive ardeur de la sympathie universelle.

IV. — CONDITIONS PRATIQUES DE L'HARMONIE INTERNATIONALE.

119. Non seulément la vie affective et la vie intellectuelle, mais encore la vie pratique des hommes appartiennent au domaine international.

Les services généraux de la monnaie, de la

poste, des chemins de fer, des télégraphes, de la navigation, de l'aéronautique, etc., sont et deviendront de plus en plus des institutions internationales.

D'autre part, dans les relations administratives du notariat, de la justice, de la police, etc., les nations doivent se conduire comme des provinces d'un seul État. Il suffit pour cela de rendre uniforme leurs législations en éliminant toutes les prescriptions barbares de tyrannie spirituelle et matérielle.

Même, dans la vie industrielle des peuples, les grandes exploitations agricoles et de mines, les entreprises manufacturières et commerciales et les institutions de la banque, sont devenues de-plus en plus internationales, tant par le concours étranger des capitaux et des activités, que par l'application générale de leurs services.

La nature mondiale de la vie affective et intellectuelle de la société humaine, doit inspirer et guider l'activité des peuples en les faisant concourir, de plus en plus, à l'amélioration de l'existence matérielle de l'Humanité.

120. Il arrive aujourd'hui entre les peuples ce qui a lieu entre les individus qui n'ont pas encore la connaissance du véritable principe de l'existence sociale. Ces hommes sont en lutte

pour se ravir leurs biens matériels, pour se déplacer de leurs fonctions, pour défendre leurs intérêts, et, pourtant, la réalité démontre que les générations disparaissent après avoir vécu pour les générations suivantes qui deviennent les héritières d'un plus grand nombre d'éléments propres à augmenter leur bien-être et l'efficacité de leur action sur le monde.

Du moment que le prolétariat et le patriciat auront la conviction que le travail est surtout ce qui se fait au bénéfice d'autrui, l'action industrielle prendra tout de suite le caractère altruiste qui lui appartient, et on verra cesser définitivement la lutte entre les classes sociales et surtout entre les peuples, qui se regarderont, dans la mesure de leurs moyens, comme des serviteurs également dignes de l'Humanité.

Tant que chaque Patrie aura la prétention d'exploiter les autres en leur imposant ses marchés, par la force des armes, par des conventions de privilège ou par des systèmes de monopole, la guerre sera toujours une menace pour les peuples.

121. La paix du monde exige qu'on organise la production industrielle sur des bases altruistes, capables de permettre à chaque Patrie de vivre pour les autres. Telle est la glorieuse tâche que

l'évolution de l'industrie réserve au patriciat de l'avenir. C'est à lui de vérifier les besoins matériels du monde, de fixer les quantités et la place des productions utiles, soit agricoles, soit manufacturières, et de pourvoir à la répartition convenable des produits. On verra ainsi surgir un véritable État-Major de l'armée industrielle, pour combattre la misère et procurer le bien-être général aux peuples, en évitant, en même temps, le gaspillage des richesses et le double emploi du travail humain.

Déjà s'annonce ce nouveau régime industriel par le concours mondial des secours que les Patries apportent aux peuples ravagés par un désastre cosmique ou social. Ce qui maintenant se fait sous une forme spontanée, épisodique et désordonnée, doit s'effectuer à l'avenir d'une façon systématique, organique et continue.

Si le principe de l'activité altruiste peut seul résoudre le problème social, il serait impossible d'établir la paix entre les peuples, sans l'aide de ce principe. Sans lui, on ne saurait non plus donner aux nations leur vraie dignité. Celle-ci ne tient pas aux fanfaronnades de la souveraineté nationale, mais à l'abnégation des peuples, quand ils destinent tous leurs efforts et leurs ressources, si petits qu'ils soient, au bien-être général de l'Humanité. L'activité industrielle,

au milieu du travail pacifique, prendra alors une noblesse altruiste et une gloire humaine bien supérieures à la grandeur éphémère de vanité et d'orgueil que les peuples militaires ont obtenue sur les champs de bataille.

Il ne suffit pas de transformer l'activité militaire en industrielle, si le travail continue à s'inspirer de l'égoïsme qui rend chaque peuple l'exploiteur des autres. Une semblable situation industrielle restera toujours exposée aux conflits qui dégénèrent très facilement en luttes armées.

L'avènement de l'activité *pacifique* et *altruiste* qui appartient au régime de l'Humanité, peut seul mettre un terme aux chocs militaires entre les peuples. (79)

122. Les motifs de guerre doivent disparaître sous l'influence du sentiment universel d'Humanité. On obtiendra alors la régénération pratique au moyen de la prépondérance de la vie industrielle altruiste. (78)

Pourtant, l'égoïsme collectif restera toujours prêt à se faire sentir dans les relations internationales, par les monopoles, qui sont, quant à l'activité industrielle, les équivalents de la conquête quant à l'activité militaire. (186)

Quand l'anarchie des sentiments laisse pré-

valoir l'industrialisme, on voit se corrompre la morale internationale jusqu'au point qu'on ne considère plus la solidarité des peuples que par rapport aux relations les plus grossières et qu'on méconnaît même tout à fait la continuité sociale. (189)

Heureusement, le maintien de l'ordre intérieur et de la paix extérieure dépend de plus en plus de l'opinion du prolétariat qui devient aussi le véritable gardien de la liberté. Aucune autre classe sociale n'est plus dégagée que le prolétariat des préoccupations nationalistes qui divisent encore les peuples de la République Occidentale. Les prolétaires, qui restent toujours libres des tendances aux monopoles, viendront en aide à l'action intellectuelle et morale du sacerdoce en faveur de la solution pacifique des conflits internationaux. (63-186)

Cette alliance entre les philosophes et les ouvriers, pour obtenir à jamais la paix universelle, sera présidée par les inspirations altruistes des femmes. Ainsi se produira la combinaison des trois éléments de la nature humaine, le sentiment, la raison et l'activité, pour concourir ensemble à établir l'ordre et à produire le progrès dans les relations internationales. (66)

La classe prolétaire est la mieux disposée

d'esprit et de cœur en faveur de l'union internationale, et son influence croissante sur la politique extérieure arrivera bientôt à régénérer l'ancienne diplomatie. (69) L'harmonie européenne restera toujours instable, tant que les relations internationales ne seront pas organisées sur les bases d'une morale universelle et populaire. (1)

123. La maxime positiviste de *vivre au grand jour*, qui a prévalu spontanément dans la vie privée, au Moyen Age, n'a pu s'étendre à la vie publique, et moins encore aux relations internationales qui sont restées soumises au mystère et à l'intrigue. (197) Cette conduite immorale est explicable, car jusqu'ici, l'avenir était obscur et l'opinion incertaine. Mais, maintenant, la doctrine positive permet de formuler avec pleine clarté les prévisions internationales et de diriger avec certitude l'opinion publique. Par suite, la diplomatie doit dorénavant se libérer de tout machiavélisme et *vivre au grand jour*, en subordonnant la politique extérieure à la morale. (199)

Les diplomates surgirent pendant la révolution moderne, après le Moyen Age, à cause de la prééminence du pouvoir temporel qui prit dès lors la direction des affaires internationales.

Ces diplomates, qui sont déjà las du scepticisme et de l'hypocrisie, accueilleront de bon gré la doctrine positive qui vient honorer et développer leurs services. La profession diplomatique pourra disparaître une fois que le sacerdoce positif réglera l'harmonie internationale des peuples d'après la communauté de leurs sentiments, de leurs opinions et de leurs mœurs. (194)

La sagesse diplomatique réduira bientôt le rôle de l'armée exclusivement à la protection du *statu quo* international, en évitant les dislocations territoriales forcées. Il faut donc que la République Occidentale s'abstienne dorénavant de toute intervention politique en Extrême-Orient et même à l'orient de l'Europe, sauf les précautions qui seront nécessaires au maintien de la paix et à la défense des relations industrielles des peuples, mais sans se laisser entraîner par les prétentions civilisatrices du militarisme. (51-173)

124. L'esprit de divergence entre les nations est chaque fois plus difficile à conjurer, à mesure que les relations deviennent plus générales. L'activité industrielle elle-même entraîne les cupidités nationales à des luttes interminables pour obtenir des monopoles anti-

sociaux. La solution de tels antagonismes peut seul résulter de l'influence de l'opinion publique dirigée et représentée par le pouvoir spirituel. (49)

Une fois que ce pouvoir sera institué par la Religion de l'Humanité, c'est lui qui sera naturellement l'arbitre des conflits et le promoteur des coalitions internationales, pour maintenir et développer l'ordre et le progrès sociaux. A défaut de cet arbitrage, ces conflits resteraient à la merci du dangereux antagonisme des forces matérielles, et toutes les alliances altruistes des peuples deviendraient impossibles. (9-186) Le sacerdoce de l'Humanité fera surgir une nouvelle diplomatie qui mettra un terme définitif à la diplomatie hypocrite des derniers siècles. (49) Le pouvoir religieux positif s'abstiendra toujours de prendre part aux agitations politiques nationales ou internationales, et il réduira son action à prévenir, à modérer et, enfin, à utiliser les conflits matériels. (191)

V. — DE LA POLITIQUE DES PEUPLES OCCIDENTAUX DANS LEURS RELATIONS MUTUELLES.

125. Le sacerdoce positiviste pourra démontrer l'universalité propre au nouveau

régime, en faisant accepter partout quelques mesures pratiques dont l'utilité s'est fait sentir depuis longtemps, mais qui n'ont pu prévaloir n'ayant pas encore un organe international de progrès, capable de vaincre les rivalités et les méfiances des peuples. (69)

La plus importante de ces mesures est sans doute le désarmement général. On instituera alors une marine internationale destinée à la police des mers et aux explorations scientifiques et pratiques. Les motifs qu'on invoque aujourd'hui pour maintenir les grandes armées et les marines de guerre, sont les dangers de perturbations de l'ordre à l'intérieur de chaque nation et les menaces de conflits internationaux. Ces motifs peuvent réellement se justifier tant que les liens moraux et intellectuels, capables de garantir l'ordre et la paix, ne seront pas prépondérants. (69-192)

Pourtant, on doit constater que la faiblesse militaire d'une nation lui est favorable pour retenir et guider la conduite de son gouvernement dans une politique sage et modérée capable de prévenir les conflits extérieurs aussi bien que les insurrections populaires. (193)

A l'inverse, les fortes ressources militaires stimulent souvent l'arrogance des peuples et des gouvernements dans leurs rapports interna-

tionaux, et les exposent à compromettre la paix du monde.

Il convient donc de réduire les armées aux besoins de l'ordre intérieur, en organisant en même temps les éléments de la défense nationale contre les invasions. Le principe de l'équilibre des armements est seul applicable quand les peuples se proposent d'entreprendre des invasions militaires. Mais une telle équivalence n'a plus de raison d'être, quand on vise à la défense nationale, cette défense devant toujours rester en rapport avec l'étendue des territoires et la nature de ses ressources.

126. Les alliances défensives, dans le but de la défense nationale, sont pourtant justifiables en les faisant connaître publiquement au monde, conformément à la doctrine de Monröe.

Si toutes les nations qui forment la République Occidentale, en dehors de leurs alliances locales, se liaient avec la France, centre commun de la défense du monde, il serait possible d'effectuer le désarmement sans inquiétudes, et les nations resteraient alors libres pour destiner leurs énergies au travail pacifique en faveur du bien-être du peuple. Cette organisation internationale, en éliminant les *droits* de neutralité et en établissant les *devoirs* d'intervention, rendrait la paix pleinement stable dans l'Occident. La neutralité s'explique quand les peuples reconnaissent le droit de guerre, mais du moment que l'on condamnera la guerre comme un crime de lèse-Humanité, tous les peuples auront le devoir de venir en aide aux nations qui seraient attaquées, sans tenir aucun compte de la justice que pourraient invoquer les *agresseurs*. Ce qui importe, c'est d'arrêter les conflits armés pour éclaircir et résoudre d'une manière civilisée et pacifique les différends internationaux.

Cette intervention en faveur de la paix aura d'abord un caractère fraternel devant les peuples agresseurs. Si cette action modératrice devient inefficace, les peuples pacifiques doivent s'abstenir de tout concours social avec les envahisseurs et augmenter, au contraire, leur assistance aux peuples envahis. Telle coopération prendra la forme d'une véritable intervention active, quand elle deviendra possible et surtout quand elle sera nécessaire à la répression des conflits armés. Cette intervention se réduira pourtant strictement à la défense des peuples qui ont été attaqués sans en venir jamais à des représailles, sous prétexte de punition.

Les peuples chargés de rétablir l'ordre international troublé par un conflit armé, doivent

procéder au nom de toutes les nations qui forment la République Occidentale. Par suite, c'est à toutes les nations qu'en reviennent les charges matérielles, sans que cela puisse les dispenser d'une profonde gratitude envers les peuples qui ont eu la gloire de se sacrifier en faveur de la paix du monde. (213)

127. Il y a encore aujourd'hui des personnes qui croient que la guerre ne saurait jamais disparaître du monde civilisé. Une telle idée n'est pas du tout surprenante, car les fétichistes primitifs ont dû croire aussi qu'il serait impossible de supprimer le cannibalisme. Le plus grand des philosophes, lui-même, l'incomparable Aristote, considérait que l'esclavage devrait toujours exister comme un besoin social. Son erreur est explicable, car les lois de l'évolution sociale étaient alors inconnues. C'est seulement après le développement historique à travers les civilisations gréco-romaine, catholico-féodale et moderne, qu'Auguste Comte put saisir les lois du mouvement social et moral en couronnant ainsi le progrès philosophique de l'esprit humain, et en posant, en même temps, les bases de la Religion Universelle, sous la sainte inspiration du cœur féminin.

Ceux qui méconnaissent les lois du mou-

vement social, ont pourtant ressenti les réactions du perfectionnement moral sur leurs propres sentiments. Ils ne se réjouissent plus des massacres cruels des ennemis et tâchent au contraire d'adoucir leur sort, d'humaniser, comme on dit, la guerre. Ces procédés humanitaires s'appliquent à l'assistance des blessés, au soin des prisonniers et aux prescriptions des congrès internationaux par rapport aux moyens d'attaque et aux limites des hostilités.

Pourtant, les peuples réellement pacifiques de l'avenir regarderont toutes ces prescriptions avec le même étonnement que nous aurions devant une bande de criminels qui prétendraient établir les procédés les plus humanitaires pour assassiner leurs victimes !... Dans la civilisation pacifique, l'attaque personnelle ou collective sera toujours criminelle.

128. A l'avenir, tout conflit social qu'on ne pourra éviter conduira seulement à rompre le concours des individus, des fonctions sociales et des peuples, mais il ne sera jamais admissible, sous aucun prétexte, que les discordes amènent les combattants à s'exterminer les uns les autres, en détruisant en même temps les trésors matériels de l'Humanité et en remplissant le monde de haine, de ruines et de misère.

Pour effectuer le désarmement des nations il est donc nécessaire d'inculquer dans les cœurs, dans les esprits et dans les caractères, les sentiments, les opinions et les mœurs propres de la civilisation pacifique.

Dans la future organisation internationale des peuples, la force armée aura le même rôle qu'elle remplit au dedans de chaque nation, c'est-à-dire celui de maintenir l'ordre. Toutes les Patries doivent supprimer leurs flottes de guerre comme éléments d'invasion, et les réduire aux besoins de la défense intérieure et de la sûreté des mers. La République Occidentale pourra ainsi organiser, avec le concours des peuples de l'Orient et de l'Extrême-Orient, la marine internationale destinée à la police des mers, ce qui est indispensable au développement de la navigation mondiale. Cette flotte rendra impossible la piraterie, le commerce des esclaves et elle veillera à faire partout observer les règlements de la navigation sans qu'on puisse invoquer aucun droit pour se soustraire à cette police. (69-192)

L'alliance pacifique des peuples établira bientôt l'uniformité de leurs législations, de leurs systèmes de mesures, de leurs monnaies, et surtout l'uniformité d'éducation qui produira enfin l'unité de langage.

129. Mais le triomphe de la paix dans les relations internationales aura une grande réaction sur la politique intérieure des peuples, car l'assurance de n'être plus exposé aux invasions, aux attaques extérieures, rendra inutile la concentration politique des nationalités.

Les grandes nations pourront dès lors se diviser pacifiquement en de véritables *Matries*, d'accord aves les liens sociaux et moraux des patries élémentaires. Cette opération politique, commencée dans l'histoire par l'indépendance de la Hollande et poursuivie par celle des colonies américaines, a toujours été la source de grandes catastrophes, car elle a été prématurée, sans être prévue ni dirigée d'une manière consciente.

La décomposition pacifique des nationalités est indispensable, autant à l'incorporation sociale du prolétariat, qu'à la dignité du patriciat, et même à l'indépendance du sacerdoce, étant, par suite, la seule garantie définitive de l'ordre et du progrès des peuples. (199)

La réduction des nationalités permettra de donner au travail et au capital leur véritable destination civique, d'après laquelle, le patriciat et le prolétariat pourront agir avec un enthousiasme pacifique qui ne le cédera en rien

à l'ardeur guerrière, tout en étant plus noble. Le sentiment patriotique, maintenant incertain, faible et rattaché seulement aux souvenirs et aux programmes des conflits militaires, développera, chez les patries élémentaires, toute l'énergie et la continuité propres à la concentration civique et à l'activité industrielle. (211)

La désagrégation politique aura aussi une influence également importante dans les relations internationales, car c'est elle qui peut cimenter la paix stable entre les peuples, en rendant impossibles les invasions et les coalitions militaires d'après le concours défensif de toutes les petites républiques de l'Europe et de l'Amérique autour de Paris, comme centre de la grande République Occidentale. (199-212 bis)

Le Moyen Age, en séparant le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, put substituer la libre coopération des peuples féodaux à l'incorporation forcée des provinces romaines. C'est ainsi que se réalisa l'unité religieuse entre des peuples politiquement indépendants. La décadence des liens religieux, à partir du XIVe siècle, rendit nécessaire le rétablissement de la concentration politique pour maintenir l'association occidentale. Ainsi se constituèrent les grandes nationalités modernes qui doivent se maintenir jusqu'à ce qu'on puisse reconstruire

les relations religieuses sur des bases sociologiques et positives.

L'extension normale des Patries qui ne demandent pas l'emploi de la violence pour conserver l'union temporelle, rendra possible l'établissement des véritables liens spirituels entre les peuples. (211) Ainsi, la Religion de l'Humanité fera sentir à toutes les Patries la solidarité et la continuité qui doivent régner dans leurs relations internationales. (212)

La nature générale de la vie affective, intellectuelle et active des sociétés humaines deviendra encore plus évidente et plus complète quand les Patries seront réduites aux limites de leur association civile. Alors, chaque Patrie aura pour destinée d'unir la vie de famille à l'existence générale de l'Humanité. C'est la Patrie qui fera concourir les activités domestiques au service de l'Humanité en lui apportant leurs productions matérielles, intellectuelles et morales. A leur tour, les Patries, en assimilant les progrès de l'Humanité, pourront améliorer l'existence de leurs familles et produire le bonheur des individus.

La vie personnelle se développera ainsi dans une parfaite harmonie depuis la naissance jusqu'à la mort. La réduction des limites des Patries permettra à chacun de vivre et de

mourir sur le sol natal, sans laisser pour cela d'avoir été pendant toute sa vie en contact moral, intellectuel et pratique avec le monde entier, et aussi avec le passé et l'avenir de l'Humanité.

Alors disparaîtra le caractère nomade qu'offrent aujourd'hui les citoyens dans les grandes nationalités ; condition pénible qui ne permet d'être patriote que dans les luttes militaires mais non dans les travaux industriels. Ce caractère nomade produit aussi la désorganisation de la famille, en détournant le prolétariat de la véritable existence domestique de l'homme, qui doit toujours vivre avec ses ascendants, ses contemporains et ses descendants.

VI. — RECONSTRUCTION DE LA RÉPUBLIQUE OCCIDENTALE.

130. Les peuples de l'Europe occidentale, avec leurs expansions américaines, ont constitué un système convergent, grâce à la communauté de leurs antécédents historiques. Cette harmonie internationale a toujours résisté aux plus sanguinaires luttes militaires, ainsi que les patries résistent aux plus cruelles révolutions. Malgré ces conflits, les peuples occidentaux se sont coalisés en des buts communs d'action internationale, parfois déviés par l'orgueil de la race blanche, en face des races jaune et noire.

La convergence spontanée des peuples, qui forment depuis Charlemagne la grande République Occidentale, leur fait adopter de plus en plus des sentiments, des opinions et des mœurs semblables qui doivent plus tard s'étendre à tous les peuples, sans exclusion de races, en produisant l'harmonie universelle. (188) Alors les patries pourront résister aux égoïsmes de leurs intérêts matériels et même réagir, quand ces égoïsmes auront été déchaînés. (190)

La reconstruction de la République Occidentale est nécessaire, à tous les points de vue, pour subordonner à la morale la politique internationale des populations avancées. (70)

Le mépris qu'on ressent aujourd'hui envers l'ordre intellectuel et moral, dominés comme nous sommes par les intérêts matériels, permet aux sentiments nationaux de prévaloir sur ceux d'occidentalité et d'Humanité. On arrive même à prétendre organiser le régime international au moyen d'hégémonies aussi chimériques que perturbatrices. C'est pour cela qu'il n'existe aujourd'hui d'autre garantie de l'ordre et de la paix que l'insuffisance relative des forces antagonistes qui aspirent à la prépondérance inter-

nationale. De là l'importance provisoire des alliances défensives pour résister aux prétentions dominatrices. (56-58)

Le programme immédiat de la politique internationale des peuples de l'Europe et de l'Amérique, doit être celui de la reconstruction de l'occidentalité fondée par le Moyen Age. Cette restriction du programme d'union internationale au monde occidental est indispensable à la clarté et à l'énergie de l'action régénératrice destinée à établir la communauté des sentiments, des opinions et des mœurs entre les peuples. (70) Le concours et l'union de toutes les nations du monde seraient par trop hétérogènes pour que cette action régénératrice ne fût pas obscurcie et affaiblie par les différences maintenant invincibles des conditions morales des peuples des races jaune et noire et même de ceux de la race blanche qui n'ont pas été soumis à la culture catholico-féodale de l'Occident.

131. La reconstruction de la République Occidentale sur des bases pacifiques, industrielles et altruistes dépend surtout de la politique française. L'honneur d'inaugurer la politique qui favorise la coordination des peuples de l'Occident, revient au gouvernement de Paris. Pour cela il importe que la politique française fasse

cesser toute oppression mutuelle entre les divers éléments de la civilisation occidentale, en en appelant à l'opinion publique des peuples oppresseurs. Pour exercer cette action directrice dans la politique occidentale, il devient nécessaire que la France se purifie d'avance elle-même de toute oppression internationale en établissant la liberté et l'autonomie de ses propres colonies qui lui resteront moralement liées et qui, le cas échéant, lui viendront en aide avec une loyauté comparable à l'abnégation exemplaire de la Belgique. (201)

L'influence de la France sur l'Occident deviendra décisive quand elle sera dirigée par la politique positive. Tant que le gouvernement français n'adoptera pas une telle politique, la situation internationale restera toujours incertaine et contradictoire. On continuera à traiter par des procédés matériels et des sophismes économiques une maladie dont tous les caractères sont spirituels. En même temps, les révolutionnaires développeront leurs programmes d'éducation, de politique et d'industrie tout à fait dépourvus de morale, en favorisant le règne du vice, de la guerre et de la misère. (195-202)

Le gouvernement français doit sentir la pleine responsabilité de ses actes dans la marche générale de l'occident et du monde, et c'est pour cela

que ses programmes politiques doivent être soumis au jugement des peuples occidentaux. (198)

132. Quand tous les peuples pourront concourir à fortifier l'influence sociale et morale de Paris, le gouvernement français devra préparer la plus grande transformation de sa politique intérieure, en réduisant la nationalité à l'association civile, sans déranger les liens historiques de la Patrie française et en développant les liens religieux et universels de l'Humanité. Ces liens religieux, constitués par la communauté des sentiments, des opinions et des mœurs seront la garantie définitive de la paix et de l'ordre, comme de la liberté et du progrès des peuples.

C'est alors que l'Italie renouvellera rapidement les gloires de son passé poétique, philosophique et scientifique, libre des perturbations sociales et morales issues de sa fictive unité politique. Elle doit concourir ainsi à la formation du nouveau pouvoir spirituel, dont le programme n'est pas seulement l'unité italienne, mais l'unité occidentale et l'unité mondiale.

L'Italie est la nation qui lie le mieux l'Europe aux antécédents romains et égyptiens. Ceci lui permet de donner une puissante impulsion au Culte de l'Humanité en favorisant la communauté des sentiments dans les peuples de l'Occident. Cette glorieuse fonction internationale que lui réserve l'avenir, répandra dans le monde la langue italienne comme base du langage universel des peuples. Quand l'harmonie morale de la Société prévaudra sur les préjugés intellectuels et sur les intérêts matériels, on accueillera le plus affectif et le plus harmonieux des idiomes, le plus approprié à exprimer les émotions humaines et à lier l'avenir au passé. (52-182-204)

133. Pour leur part, l'Espagne et le Portugal pourront reconstruire moralement leurs anciens empires coloniaux, pour lier l'Amérique latine au centre de la civilisation occidentale. La grande fonction internationale des peuples ibériques à l'avenir, est sans doute de développer à l'Occident l'uniformité des mœurs publiques et surtout des mœurs privées. L'épuisement que les expansions coloniales déterminèrent chez les éléments progressistes de l'Espagne, ont permis à cette noble nation de conserver les mœurs chevaleresques du Moyen Age, en l'écartant de l'industrialisme moderne. Ces circonstances sont devenues très favorables à la future union fraternelle entre le patriciat et le prolétariat.

La dignité du peuple espagnol affranchit sa politique internationale de la diplomatie machiavélique propre aux temps modernes. Il appartient donc à l'Espagne et au Portugal de purifier l'Amérique latine et le monde entier, de toute hypocrisie politique, en fondant la véritable diplomatie de l'avenir. Mais ce sera dans la vie domestique que l'Espagne fera sentir son incomparable supériorité sociale et morale. L'Espagne et le Portugal se trouvent spécialement préparés pour adopter le régime privé de la Religion de l'Humanité. Les liens fondamentaux de la vie de famille: le mariage, la paternité, la filiation, la fraternité et la domesticité ont reçu en Espagne et en Portugal une très puissante élaboration sociale et morale, très bien idéalisée par la poésie dramatique. L'appréciation de la dignité domestique et civique de la femme s'y est développée sous l'influence religieuse de la Vierge Déesse des Croisés. La noble fonction régénératrice des mœurs publiques et privées qui appartient à l'avenir des nations ibériques, leur permettra de réprimer leurs projets d'oppression coloniale qui peuvent encore troubler leur action dans la politique internationale. (205)

134. Les peuples de l'Amérique qui ont été les

héritiers moraux de l'Espagne et du Portugal, ont reçu les influences intellectuelles de la France et de l'Italie, et même les aptitudes industrielles de l'Angleterre et de l'Allemagne. De telles conditions temporelles et spirituelles sont spécialement favorables à l'ascendant politique et religieux du sentiment d'Humanité et de la doctrine positive dans l'Amérique latine. Ces dispositions deviendront encore plus énergiques quand ces peuples seront conscients de leurs nobles destinées. Ils sauront alors se purifier et se débarrasser des aberrations éducatives, politiques et industrielles qu'ils ont reçu du journalisme, du parlementarisme et du mercantilisme des peuples européens.

Les nations américaines seront les premières à réduire leurs armées d'accord avec les besoins de l'ordre intérieur, car il n'existe plus en Amérique aucun danger d'invasion, et dorénavant il ne sera pas possible de résoudre par les armes les conflits secondaires des intérêts matériels.

Aux programmes douteux et fictifs d'agglomérations internationales telles que le pangermanisme, le panslavisme, le panaméricanisme, basées sur l'égoïsme et sur des buts de prédominance militaire et industrielle, on doit substituer dans l'Amérique latine, les sentiments

de filiation historique et d'harmonie sociale propres à transformer les peuples en provinces de la grande République Occidentale.

135. A son tour, l'Angleterre développera à l'avenir ses rapports politiques avec la France pour maintenir la paix du monde. La noblesse anglaise pourra coopérer à l'évolution temporelle en favorisant l'incorporation du prolétariat à la société moderne. On établira ainsi le régime pacifique, industriel et altruiste, sans la participation des gouvernements bourgeois et révolutionnaires. L'aristocratie pourra éviter la plus orageuse des révolutions sociales, si elle arrive à temps à se convaincre que les procédés matériels sont tout à fait inefficaces pour résoudre la question sociale, qui demande des influences intellectuelles et morales que la Religion de l'Humanité peut seule fournir. (206) Le prolétariat britannique a continué à augmenter son importance politique. Il se sacrifia pour la métropole humaine, en 1914, tandis que l'aristocratie laissa outrager Paris, en 1870. L'intervention du prolétariat dans la politique permettra d'évincer le régime parlementaire et d'en finir avec l'hypocrisie propre du régime constitutionnel britannique. D'autre part, une fois que les craintes d'isolement auront disparu

par la réorganisation de la République Occidentale, l'Angleterre consolidera sa politique libérale en Europe par la restitution de Gibraltar à l'Espagne. Cette mesure, demandée par le fondateur de la Religion de l'Humanité, depuis l'année 1849, doit inaugurer le développement pacifique de la véritable politique occidentale, que la diplomatie fera ensuite prévaloir dans le monde entier.

La prépondérance britannique doit devenir de politique, industrielle, au moyen d'un habile emploi de la richesse, fonction dans laquelle l'Angleterre sera secondée par tous les Occidentaux pour mieux servir l'Humanité. Dans cette activité financière internationale, dirigée par l'élément britannique de la République Occidentale, une place prépondérante revient aux États-Unis, qui ont les meilleures conditions industrielles pour développer le régime public de la Religion de l'Humanité. (207) Il sera plus difficile aux États-Unis d'apprécier le Culte historique de la Religion Universelle, faute d'un long passé et à cause du caractère essentiellement pratique qu'ils donnent à l'éducation du peuple. Par les mêmes raisons ils n'auront pas une participation décisive dans le développement scientifique du Dogme positif.

136. Bien au contraire, en Allemagne, les aspirations sociales et les tendances théoriques seront très favorables à l'évolution de l'esprit positif. D'autre part, le développement industriel qui suivit l'unité de l'Allemagne, devra contribuer de plus en plus à produire la positivité dans les cerveaux germaniques et à consolider la discipline de son prolétariat. Le peuple allemand, une fois qu'il sera délivré de la maladie métaphysique du pangermanisme, saura se convertir au positivisme, pour se lier d'une manière définitive à la grande République Occidentale. Sans doute, la faiblesse des liens de l'Allemagne avec les civilisations romaine et catholico-féodale, retardera l'évolution du Culte historique qui idéalise l'Humanité dans la vie des grands hommes, suivant le tableau que le Calendrier Positiviste nous offre. Mais les conditions intellectuelles des peuples germaniques leur feront accepter avec enthousiasme le Culte abstrait qui idéalise l'Humanité en ses liens sociaux, ses phases historiques et ses fonctions normales, en accord avec le Tableau Sociolatrique de la Religion de l'Humanité. (208) (*)

Tous les peuples de l'Europe et de l'Amérique

(*) Voyez à l'Appendice le Calendrier Positiviste et le Tableau Sociolatrique.

doivent concourir à fonder l'harmonie religieuse des sentiments, des pensées et des mœurs, en organisant la République Occidentale. Ces peuples, liés par le positivisme, mettront fin à leurs discordes et se purifieront de toutes leurs tyrannies.

137. L'universalité des convergences humaines qu'on n'a pu obtenir par les cultes, les dogmes et les régimes des religions théologiques et locales, doit être atteinte sans doute, par le Culte, le Dogme et le Régime de la Religion sociologique et universelle. Pendant l'irréligiosité moderne, on pouvait croire qu'il était possible de baser l'harmonie des peuples sur les intérêts matériels et de la consolider par des conventions politiques, conférences, ligues, congrès, etc. Bientôt on aura la conviction profonde de l'inanité de tous ces procédés temporels, et les peuples resteront à jamais persuadés qu'on ne saura obtenir la paix du monde qu'au moyen du sentiment, du principe et du programme de l'Humanité. Ce Grand-Être peut seul synthétiser et harmoniser les sentiments purs, les opinions vraies et les mœurs vertueuses des hommes. (208-209)

Les relations internationales qui se rapportent à l'avenir des divers éléments de la

République Occidentale sont déterminées par l'évolution de chaque peuple et par leurs réactions réciproques. C'est ainsi qu'en même temps que seront propagés partout les sentiments, les principes et les programmes de la Religion de l'Humanité, les peuples, présidés par la France, devront coopérer à l'action affective et poétique de l'Italie ; à l'influence morale tant publique que privée de l'Espagne, du Portugal et de l'Amérique latine ; aux programmes industriels de l'Angleterre et des États-Unis et à la discipline prolétaire de l'Allemagne. Dans leurs actions réciproques tous les peuples viendront en aide à chacun d'eux, pour développer les qualités morales, intellectuelles et matérielles qui seront restées en retard.

L'échange continu de ces influences progressives entre les diverses nations de l'Occident, finira par constituer dans leur ensemble une véritable communauté sociale, berceau de l'état normal de l'Humanité.

VII. — DE LA POLITIQUE PROPRE AUX RELATIONS DE LA RÉPUBLIQUE OCCIDENTALE AVEC LE RESTE DU MONDE.

138. L'action internationale de la République Occidentale sur les autres nations de la terre,

doit tendre à seconder l'évolution propre de chaque peuple. Pour cela, il est nécessaire d'examiner leurs véritables conditions sociales et morales, sans se faire d'illusions sur les apparences de progrès qui ne tiennent pas à la civilisation intime des citoyens.

D'autre part, pour qu'une nation ait la prétention d'exercer une influence progressive sur les autres, il faut qu'elle-même soit arrivée à un degré de culture supérieure, qui embrasse non seulement ses forces matérielles, mais aussi son pouvoir intellectuel et surtout ses conditions morales.

Les peuples occidentaux, dépourvus aujourd'hui de toute doctrine rationnelle et de toute culture morale sincère, sont incapables d'agir d'une manière bienfaisante, sur les peuples de l'Asie et de l'Afrique, et ils se laissent guider souvent par des principes arbitraires aussi irrationnels qu'immoraux.

La meilleure et la seule politique internationale que doivent suivre aujourd'hui les peuples de l'Occident, est celle d'une complète abstention dans les affaires de l'Orient de l'Europe, et à plus forte raison dans celles de l'Asie et de l'Afrique. (51)

On aurait dû laisser toujours à la libre initiative individuelle toutes les relations morales,

intellectuelles et industrielles de l'Occident avec les peuples de l'extrême Orient et de l'Afrique, sans aucune intervention oppressive de la part des gouvernements. On aurait ainsi évité aux missions religieuses de servir de prétexte à de monstrueux massacres et on n'aurait pas vu les aventuriers de l'industrie entraîner les peuples puissants à l'oppression et à l'extermination des peuples faibles.

Bien plus, la morale positive dans la politique extérieure, conseille de protéger les peuples faibles contre toute exploitation étrangère qui porterait atteinte aux personnes et aux biens des natifs. Telle doit être la véritable notion des protectorats internationaux.

139. Si l'on considère les relations de la République Occidentale avec l'orient de l'Europe, on constate que le régime turc, qu'on a prétendu reléguer en Asie, est en vérité le plus approprié, pour le moment, à l'Europe orientale. Les besoins de gouvernement chez des peuples dépourvus de toute discipline, comme héritiers de l'anarchie grecque, firent prédominer l'autorité théocratique en comprimant la liberté spirituelle, mais en donnant des garanties d'ordre temporel. Pour établir l'harmonie entre les peuples grecs et turcs, il est nécessaire de sup-

primer les fanatismes théologiques qui ont été aussi cruels et inhumains chez les mahométans que chez les chrétiens. Quand on aura constitué en Grèce et en Turquie le pouvoir temporel avec pleine indépendance du pouvoir spirituel, on pourra établir l'harmonie politique de ces peuples en réprimant les troubles fanatiques des orthodoxes et des islamiques. Le concours temporel sera favorable à l'harmonie spirituelle de ces populations à mesure qu'on y pourra faire prévaloir l'amour religieux de l'Humanité sur l'amour de Dieu qui est devenu irréligieux chez elles.

L'alliance morale entre l'Orient et l'Occident sera le prélude de l'harmonie du monde qui transformera la République Occidentale en République Terrestre. Alors Paris cédera sa place à Constantinople qui sera, d'après les idéals de la poésie et les prévisions de la science, la Capitale définitive de la collectivité humaine. (*)

L'Islamisme aura la gloire de garder la Ville Éternelle qui résume les plus grands souvenirs humains, depuis les Théocraties primitives jusqu'à la Sociocratie finale dont l'Europe occidentale prépare le triomphe. (214)

(*) WALTER SCOTT. *Robert, comte de Paris.*

140. Quant aux populations russes, elles sont encore dépourvues de véritables sentiments d'occidentalité. Elles ont été disciplinées sous des gouvernements théocratiques, en même temps militaires et chrétiens qui ont combiné la tyrannie temporelle avec l'anarchie spirituelle. C'est le caractère que conserve la dictature pédantocratique (des lettrés) qui règne aujourd'hui en Russie. La future évolution de la Russie doit éteindre la petite bourgeoisie et préparer le patriciat et le prolétariat propres de la sociocratie finale, en conciliant l'administration responsable du capital avec la destination altruiste du travail. Pour cela, les directeurs russes doivent renoncer à toute prétention à diriger le progrès social de l'Europe occidentale qui sûrement arrivera bien avant la Russie à organiser le prolétariat, le patriciat et le sacerdoce du régime normal de l'Humanité. De telles prétentions peuvent seulement troubler et retarder l'évolution pacifique de l'Occident. Mais la Russie doit s'abstenir aussi d'agir sur les peuples asiatiques avant qu'elle-même arrive à régler sa vie nationale d'une manière pacifique, industrielle et altruiste, et à établir ses relations morales, sociales et matérielles avec la République Occidentale, en se basant sur le principe d'Humanité.

La Russie doit se décomposer en des républiques sociocratiques, en de véritables Matries, aussitôt que le lien religieux et universel d'Humanité rendra inutile le lien politique et oppressif de cette immense et hétérogène nationalité.

L'influence politique de discorde qu'a eue dans le passé la grande ville de Byzance, se transformera, sous l'action du principe d'Humanité, en influence religieuse d'harmonie qui lui permettra de servir de métropole à la République Orientale formée par le concours de la Russie et de la Perse autour de la Turquie. Cette république pacifique, industrielle et altruiste, d'accord avec sa fonction internationale, liera les peuples de l'Asie à la République Occidentale, pour former dans un avenir lointain, avec le concours de l'Afrique, l'harmonie générale dans la République Terrestre, dont la Capitale définitive sera Constantinople.

L'organisation internationale devra sans doute améliorer la politique intérieure de chaque Patrie et, à leur tour, les progrès des Patries réagiront sur la plus parfaite harmonie de la Famille. C'est alors qu'on pourra atteindre la pleine moralité de l'homme, dernier terme de toutes les aspirations du progrès humain.

Ce glorieux résultat mettra d'accord le

devoir et le bonheur; donnera une solution définitive au problème de la population; affranchira les femmes de la misère; rendra solidaires le travail altruiste et le capital social, assurant enfin l'ordre et le progrès éternels sous l'inspiration de l'amour de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité.

Appel en faveur de la Paix

AUX FEMMES

141. C'est à vous, femmes d'élite, dont la tendresse soutient encore les idéals généreux, l'enthousiasme social, les vertus domestiques, la pureté personnelle, c'est à vous que nous en appelons pour retenir le monde sur la pente des haines, des cruautés, des vices et des souillures où il se trouve engagé. Vous êtes les héritières de ces femmes inconnues qui par leur amour créèrent la famille et la patrie. C'est en elles que surgirent les types sublimes de Mère, d'Epouse, de Fille, en remplissant d'altruisme le foyer des hommes. C'est là que le cœur humain se dépouilla de sa nature animale et se revêtit des attributs sociaux. C'est là que l'homme apprit à devenir citoyen.

Ainsi que vous avez éteint les luttes sanglantes dans la famille et dans la patrie, l'heure est enfin venue pour vous, ô femmes! d'en finir avec les luttes sauvages de la guerre.

Nous n'en appelons pas à vos sentiments d'égoïsme domestique, car nous sommes bien sûrs que vous êtes fières d'avoir sacrifié à la Patrie vos pères, vos époux et vos fils. Nous en appelons à vos sentiments altruistes qui sont au fond la vraie source de votre abnégation patriotique. Si vous avez tout sacrifié, c'est sans doute dans l'espoir d'assurer à votre descendance des jours meilleurs, de la délivrer des souffrances, des douleurs si cruelles que vous avez endurées.

Si nous en appelons à vous, avant de nous adresser aux hommes, c'est à cause de votre prééminence en toutes les grandes transformations de la société humaine. Inconnues nous sont les femmes qui présidèrent à l'organisation des fétichocraties et des théocraties. Mais elles sont nombreuses les femmes d'élite dont la bienfaisante influence s'est fait sentir aux civilisations grecque et romaine. L'éclatante action des saintes à la naissance du catholicisme est par trop évidente et on connaît l'influence de Sainte Clotilde et de Sainte Bathilde sur le triomphe du catholicisme en Occident et sur l'émancipation des esclaves.

La constitution de la Papauté et la conception des croisades ont évolué sous la tutelle de Mathilde de Toscane. Plus tard, l'angélique inspiration de Béatrix préside à l'éclosion de la pensée moderne.

Ensuite, c'est Jeanne d'Arc qui crée le patriotisme du prolétariat et Isabelle de Castille qui protège la découverte d'un nouveau monde.

Tous les efforts de l'esprit humain en poésie, en philosophie et en science ont toujours été soutenus par le charme et la douce abnégation des femmes, sans quoi l'intelligence des hommes se serait anéantie sous le doute et le désespoir.

Mais l'influence de la femme eut son apogée dans la sublime inspiratrice de la Religion de l'Humanité : *Clotilde de Vaux*.

C'est donc avec justice qu'il faut s'adresser à vous en vous demandant de remplir la tâche de compléter les créations affectives de la famille et de la patrie par celle de l'Humanité. Si dans la famille vous êtes les anges gardiens des hommes contre les maladies de l'âme et du corps, et dans la patrie leurs auxiliaires en leur lutte contre la misère, il faut que vous soyez dans l'Humanité, leurs libératrices de la guerre. Vous deviendrez ainsi les déesses de la santé, de la vertu, du bien-être et de la paix.

Si vous êtes arrivées à aimer la Patrie sans

oublier jamais l'amour de la famille, vous saurez aimer l'Humanité sans oublier non plus l'amour de la patrie.

La guerre d'aujourd'hui n'est plus la guerre sociale des héros, elle devient la guerre barbare de ceux qui se cachent sous terre, sous la mer et au-dessus des nuages pour semer la mort et la destruction.

Votre cœur est trop noble pour ne pas sentir que le caractère que prend la guerre moderne indique qu'elle n'est plus civilisatrice, qu'elle ne peut plus contribuer au perfectionnement de la nature humaine. L'ancienne guerre, qui produisait l'union des vainqueurs et des vaincus est remplacée aujourd'hui par la guerre qui divise même entre eux les vainqueurs aussi bien que les vaincus.

La guerre est devenue un crime, un crime de lèse-Humanité, un crime de traîtres envers l'Humanité.

Si la guerre, l'esclavage et le cannibalisme ont été de douloureux besoins du développement de la société, il faut en convenir qu'ils doivent disparaître de la civilisation contemporaine et, à plus forte raison, de celle de l'avenir.

Mais il serait inutile d'en appeler à la pensée et à l'action des hommes si vos sentiments

d'amour et de délicatesse féminine n'allumaient pas les flammes de la régénération humaine. Toutes les idées et tous les pouvoirs des hommes ne pourraient l'emporter contre vos sentiments. Il faut donc que vous preniez l'initiative de la réforme du monde international, et vous entraînerez après vous l'intelligence et l'activité des hommes.

L'avenir attend de vous les nouvelles Jeanne d'Arc qui auront à créer le fervent amour de l'Humanité comme elle créa l'amour de la patrie moderne.

142. Mais il faut pour cela avoir la foi, une foi ardente, pleine d'amour et d'espérance. Telle était la foi en Dieu pour les chevaliers du passé, telle sera la foi en l'Humanité pour les prolétaires de l'avenir.

Si vous avez tout sacrifié pour l'amour de la Patrie, combien plus noble et grande sera votre abnégation pour l'amour de l'Humanité.

Ainsi que vous oubliez les méchants et les parasites qui nuisent à l'existence de la Patrie et l'encombrent, ainsi vous regarderez l'Humanité comme l'ensemble des êtres convergents vers l'amour, l'ordre et le progrès humain. Même dans la Patrie et dans l'Humanité vous

ne tiendrez compte que de l'activité altruiste des hommes.

C'est la foi en l'Humanité qui vous fera aimer tout ce qu'il y a de bon, de vrai et d'utile dans l'univers réel et dans l'univers idéal de notre existence. C'est sous l'influence de vos sentiments que les hommes ont pu se dégager de la vie objective des sensations et des actions pour rentrer dans les idéals de la vie subjective qui nous attache au passé et à l'avenir. Vous êtes sans doute les créatrices du culte des morts que les hommes auraient sûrement oubliés, égarés comme ils le sont par l'orgueil. Vous avez été les protectrices de la vieillesse et de la faiblesse humaines, car votre amour n'a point de limites.

L'Humanité a toujours été votre véritable déesse et c'est en Elle que vous avez aimé les dieux. Mais, jusqu'ici, l'Humanité n'a pu vous laisser contempler sa grandeur et ses nobles sacrifices que dans le passé, sans vous révéler l'avenir. Ainsi, dans l'Humanité, l'amour ne pouvait s'unir à l'espérance. C'est pourquoi vous êtes allées chercher vos idéals de l'avenir dans la vie fictive en dehors de la terre.

Mais déjà les mystères de l'avenir sont dévoilés. Vous pouvez connaître les glorieuses destinées de l'Humanité, mieux encore que les événements de l'histoire.

L'Humanité se développe comme Grand-Être de l'Existence Universelle. Elle s'incorpore les races animales et les espèces végétales. Ainsi la vie domine la mort.

La matière même s'incorpore aussi au Grand-Être en soumettant ses forces puissantes à sa suprême volonté. C'est ainsi que tous les éléments de la Terre deviennent des éléments humains, les plaines et les montagnes; les mers et les rivières; l'air et les vents; la pluie et la foudre.

Le ciel s'incorpore à son tour à l'Humanité, car le soleil, la lune, les planètes et les étoiles ont leur importance relative par rapport à la Terre, demeure du Grand-Être.

Enfin, l'Espace devient le siège des constructions de l'esprit humain émanées de l'amour, soutenues par l'amour et destinées à l'amour de l'Humanité.

Tout l'univers réel et idéal se résume ainsi dans le Grand-Être.

143. Mais le but de cet ordre sublime se trouve dans le progrès indéfini de l'Humanité elle-même qui consacre l'Existence Universelle. Ce progrès se réduit d'abord à développer l'ordre général en subordonnant de plus en plus les éléments de la nature et de l'art à l'Humanité.

Quant au progrès même de l'Humanité, il se réduit à l'essor continu de l'ordre social et moral par l'harmonie croissante des liaisons actives, intellectuelles et affectives. Ce progrès se résume enfin dans l'amélioration indéfinie de la nature humaine tant corporelle que spirituelle pour atteindre l'état de parfaite unité.

La limite du perfectionnement peut ainsi trouver son symbole définitif dans la sainte Utopie de la Vierge Mère. Elle est l'idéal des perfections morales, sociales, vitales et matérielles dont est susceptible l'Univers humain. Tous les progrès convergent vers le perfectionnement de la Femme, car il suppose ceux de la famille, de la patrie et de l'Humanité.

Subordonner partout l'égoïsme à l'altruisme, voilà le grand programme qui embrasse ceux de la paix entre les peuples, de l'harmonie des fonctions sociales, de la suppression de la misère, du bien-être domestique, de la moralité personnelle et de la conciliation définitive entre le devoir et le bonheur humains.

Oh! femmes d'élite, la Religion de l'Humanité vous présente les plus nobles idéals d'amour et de vertu. Elle vous permet d'écraser la guerre en glorifiant la paix; de triompher de la misère en sanctifiant le travail et d'enchaîner l'égoïsme en cultivant l'altruisme.

Le tableau des grandeurs que vous offre l'avenir est aussi fécond en images d'espérance dignes d'être aimées, que le passé en images de souvenirs vénérables.

La foi positive, la foi de l'Humanité est donc aussi satisfaisante pour la pureté de l'amour que pour la grandeur de l'espérance.

Que l'Humanité vous inspire pour sauver le monde en y répandant l'amour du Grand-Être et en y faisant triompher la paix, le travail et l'altruisme. Allez à l'avant-garde, oh! femmes d'élite; les hommes suivront votre route.

AU SACERDOCE

144. Les poètes, les philosophes et les savants, qui sont encore à la recherche des synthèses absolues et des analyses indéfinies, seront sauvés quand, sous l'influence féminine, ils pourront apprécier le Dogme relatif et sympathique de l'Humanité. Autrement, ils resteront dans la cohorte d'esprits qui, en période de décadence d'une civilisation, méprisent le passé sans pouvoir entrevoir l'avenir. Ils seront alors condamnés à se perdre dans le néant, en laissant quelques fruits épars de leur génie. Ainsi finit l'esprit gréco-romain qui méconnut le catho-

licisme, ainsi finira l'esprit moderne qui méconnaît le positivisme.

Ils sont aujourd'hui, pour la plupart, les maîtres de la Presse et du Professorat où ils contribuent surtout à exalter les égoïsmes et à préparer les hommes et les femmes à s'y soumettre. Ils sont les théoriciens et les poètes de la guerre d'extermination des peuples, de la dissolution de la famille et du cynisme personnel. L'Humanité leur tiendra, néanmoins, compte des services secondaires qu'ils auront pu rendre à l'art, à la science et à l'industrie.

Malgré la puissante protection des gouvernements et le bon accueil du public, ces écrivains ne pourront jamais arrêter le développement de l'Humanité vers l'harmonie, vers l'unité propres au programme religieux du Positivisme.

Nous sommes sûrs qu'ils écouteront l'appel des cœurs féminins, dans la conviction qu'il n'y a rien de réel au monde que d'aimer l'Humanité.

145. Et vous, Théologiens qui êtes capables de voir la situation du point de vue religieux ; vous qui avez créé jadis le pouvoir sacerdotal indépendant des pouvoirs temporels ; vous, les directeurs de l'opinion publique des peuples, quand votre doctrine était en harmonie avec

l'état d'évolution de l'esprit humain ; vous qui demeurez aujourd'hui impuissants devant la guerre, le désordre social et l'immoralité personnelle : vous avez le devoir de chercher la nouvelle doctrine qui vous rendra capables de servir l'Humanité, si le véritable esprit d'abnégation religieuse vous anime encore.

On ne vous demande pas de vous écarter de Dieu, mais d'aimer, de concevoir et de servir l'Humanité comme vous avez déjà aimé, conçu et servi la Patrie.

Si les pensées d'Aristote ont contribué à former votre doctrine théologique dans le passé, vous avez besoin d'un autre saint Thomas pour vous faire accepter en sociologie et en morale les pensées d'Auguste Comte.

Il faut que vous acceptiez la base inébranlable de la science morale : l'existence naturelle des sentiments égoïstes et des sentiments altruistes dans l'âme humaine, comme vous avez reconnu le mouvement de la terre.

Alors vous donnerez au culte religieux sa véritable destination altruiste, qui est de cultiver les sentiments généreux d'attachement, de vénération et de bonté, pour apaiser l'égoïsme et préparer les âmes à la vertu. Vous pourrez dès lors vous expliquer l'influence morale des nobles émotions dans nos rapports réels avec la

Famille, la Patrie et l'Humanité. Cette influence a toujours été bien supérieure à celle que vous cherchez encore dans les fictives relations avec des êtres surnaturels qu'il a fallu même convertir en des êtres humains pour les rendre adorables.

Reléguez donc à l'histoire votre Dieu des batailles, après l'avoir entouré de toute la vénération que demandent les grandes institutions du passé, et laissez votre âme s'élever de la Patrie à l'Humanité ! Alors vous pourrez encore mieux concilier l'Humanité avec le Dieu d'amour au sein de la paix, que vous n'avez pu lier la Patrie au Dieu des armées pendant les guerres !

C'est alors que vous deviendrez des membres glorieux de l'alliance religieuse dont le but immédiat sera d'en finir avec la guerre.

146. Pour remplir votre évolution progressive il ne vous faudra plus transiger, comme vous le faites maintenant, avec les immoralités du patriciat, ni accepter sous une forme plus ou moins déguisée les égoïsmes du prolétariat dans les questions sociales, qu'on ne peut résoudre que par le triomphe universel de l'altruisme. Il ne vous faudra pas non plus vous soumettre aux répugnantes luttes politiques, en apportant

le prestige de votre approbation au principe subversif du suffrage universel.

Si vous vous laissez entraîner par de faux programmes de progrès, c'est parce que vous ignorez l'avenir déjà prévu par la Sociologie, comme les mouvements planétaires par l'Astronomie. Quand vous connaîtrez les principes et les programmes du positivisme, vous pourrez défendre la société, la famille et la morale individuelle contre tous les sophismes et les projets immoraux et subversifs, sans craindre d'être taxés de rétrogrades, car vous deviendrez alors les représentants du progrès le plus avancé dont est susceptible l'Humanité.

Votre marche doit commencer par la lutte décisive contre la guerre, en disciplinant le patriotisme par l'amour de l'Humanité et en épurant l'amour de la Patrie des instincts égoïstes de rapine, de haine, d'orgueil et de vanité. Vous saurez aussi délivrer le monde du militarisme en destinant les armées à devenir les gardiennes de l'ordre et non pas les agents du désordre international et des massacres inhumains.

En vous dévouant au service de l'Humanité, vous pourrez agir de concert avec toutes les croyances religieuses, ainsi que vous vous êtes liées avec elles dans la défense de la Patrie.

Gloire à vous si, en écoutant l'appel de l'Humanité, vous ne faites pas échouer ses justes espérances !

AU PATRICIAT

147. Quant à vous, patriciens de la politique et de l'industrie, vous êtes encore dépourvus des influences affectives de l'Humanité. Il vous manque aussi le guide intellectuel de vos actions, et vous restez ignorants de l'objet même de tous vos efforts. Votre pouvoir et votre richesse sont instables, combattus que vous êtes par la révolution et l'anarchie.

Quelques sincères que soient vos désirs de servir la société, et malgré vos sentiments les plus nobles, vous ne pouvez marcher dans la route du bonheur humain, car vous ignorez les conditions de l'ordre et, par suite, celles du progrès social. Cette situation vous rend bien malheureux au milieu de toute la grandeur de vos ressources.

L'incertitude de votre conduite se dévoile surtout par l'alliance monstrueuse que vous avez établie entre l'industrie et la guerre, alliance par laquelle le peuple se traîne dans la misère pendant le travail, pour aller mourir ensuite sur les champs de bataille.

Le jour où la femme vous élèvera aux sentiments d'Humanité et où le pouvoir spirituel vous fera connaître les principes et les programmes positifs de l'ordre et du progrès, vous rejetterez cétte alliance, en maudissant la guerre comme un crime et en bénissant le travail et la paix.

Alors tous les trésors qui disparaissent et toute l'activité qui se perd pour la préparation et le développement de la guerre, vous pourrez les destiner à améliorer les conditions matérielles de la vie domestique des ouvriers, dont le travail sera ainsi plus généreux, plus utile et plus intense, au milieu de l'aisance, que le travail forcé auquel ils sont maintenant soumis sous la pression de la misère.

En liant à l'Humanité vos fonctions politiques et industrielles, elles deviendront inviolables, respectées par le présent, comme préparées par le passé et consacrées à l'avenir. Pour vous unir à l'Humanité il faut vous débarrasser des prétentions théoriques et de l'égoïsme pratique qui vous entraînent à mépriser les conseils positifs et les inspirations altruistes. Vous pourrez alors suivre les véritables idéals de progrès du pouvoir spirituel et ressentir les nobles influences affectives des cœurs féminins.

C'est à vous d'entreprendre la lutte contre la guerre en la privant des ressources qui la soutiennent et en la dépouillant des intérêts qui la provoquent. Quand vous aurez destiné le pouvoir et la richesse à diriger le travail en faveur du bonheur des peuples, il vous sera facile d'éluder les calculs égoïstes qui maintenant prévalent dans les relations internationales.

AU PROLÉTARIAT

148. Le concours des aspirations morales de la Femme, des principes théoriques du Sacerdoce et des programmes pratiques du Patriciat, serait tout à fait inefficace sans l'aide du Prolétariat. C'est donc à vous, ouvriers du monde, qu'il appartient d'en finir avec la guerre, en développant le sentiment public de la paix, l'opinion publique en faveur de la paix et l'action publique de la paix.

Les guerres conquérantes de l'antiquité, les guerres défensives du Moyen Age et les guerres politiques, religieuses et commerciales des temps modernes, où vos ancêtres ont sacrifié leur vie en faveur de la civilisation, se transforment maintenant en guerres d'extermination, aussi inutiles que criminelles.

Il ne s'agit plus de constituer des peuples par la conquête, ni de les défendre des invasions; il ne s'agit pas davantage de substituer les liens politiques aux liaisons religieuses, ni d'imposer par la force les croyances théologiques ou les transactions commerciales. La guerre a perdu toute destination dans la coopération morale, théorique ou pratique des nations et devient une source intarissable de discorde dans les sentiments, les opinions et les actions humaines.

C'est vous seulement qui pouvez produire, sous l'inspiration des femmes prolétaires, la véritable harmonie mondiale des sentiments de paix. Vous n'avez ni les ambitions du patriciat politique ni la cupidité du patriciat industriel, et vous sentez dans toute leur étendue la pleine solidarité des peuples.

149. Si vous avez jusqu'ici prêté votre concours à la guerre, c'est parce qu'il vous semblait trouver dans les luttes militaires le seul moyen de donner quelque dignité sociale à votre existence. Le travail industriel vous semblait destiné à gagner votre vie tandis que le combat militaire vous offrait l'occasion de la sacrifier au service de la Patrie. La paix était pour vous l'égoïsme et la guerre l'altruisme.

Mais, quand on considère que le travail est

gratuit et qu'il consiste seulement en ce que l'on fait pour autrui, en augmentant le capital de provisions et d'instruments que chaque génération transmet gratuitement à la suivante, alors le Travail prend une dignité plus grande et beaucoup plus noble que le combat, et devient une fonction générale et continue du service social. Dès ce moment on est forcé d'instituer la répartition des salaires comme une fonction spéciale du patriciat, pour satisfaire aux besoins des familles prolétaires, mais non pas pour payer le travail.

La vie des ouvriers n'a donc plus besoin de la guerre pour acquérir un caractère pleinement altruiste et social.

La véritable conception du travail comme étant un devoir social, nécessaire à la vie collective, vous est indispensable pour constituer, non seulement le sentiment public, mais l'opinion publique en faveur de la paix, car tous les sophismes de l'esprit militaire en faveur de la guerre seront alors anéantis par votre raison et votre cœur.

150. Quand vous aurez vraiment formé le sentiment et l'opinion pour la paix, vous pourrez entreprendre l'action publique en faveur de la paix, soit pour résister aux entraînements de

l'orgueil national offensé, soit pour condamner les gouvernements des peuples offenseurs. Ces gouvernements disparaîtront de la scène politique sous l'influence internationale des sentiments, des opinions et des actions du peuple.

Dans votre intervention publique en faveur de la paix, vous n'aurez à craindre ni l'indifférence du prolétariat administratif ni l'hostilité du prolétariat militaire, car votre action sera pacifique et saura ménager les personnes et la propriété sociale.

Tant qu'il n'existait pas une doctrine populaire capable de guider l'opinion publique, il a fallu convertir les militaires en automates, en éléments aveugles du commandement politique, en les privant du droit de délibérer. Sans cette restriction morale, on n'aurait pu conserver l'ordre au milieu de l'anarchie populaire des opinions, mais cela a permis aux gouvernements, dépourvus aussi d'opinion, d'exercer la tyrannie à l'intérieur et l'oppression à l'extérieur, en provoquant la révolution et la guerre.

Quand la doctrine positive d'amour, d'ordre et de progrès, établira les principes de l'opinion publique, tout le monde, tant civils que militaires, aura non pas le droit, mais le *devoir* de délibérer d'accord avec ces principes.

Alors disparaîtra la lutte entre la tyrannie et l'anarchie, et les peuples, au sein de la paix intérieure, maintiendront la paix internationale d'après la subordination de toutes les Patries à l'*Humanité*.

APPENDICE

TABLEAUX SYNOPTIQUES

du Culte, du Dogme et du Régime de la
RELIGION DE L'HUMANITÉ

SOCIOLATRIE

CULTE DE L'HUMANITÉ

Culte Privé : *Personnel. — Adoration de la Famille.*
Prières quotidiennes. Fêtes des Anges Gardiens.

Domestique. — Adoration de la Patrie.
Prières domestiques. Fêtes des Ancêtres.

Sacrements Sociocratiques.
- La Présentation.
- L'Initiation.
- L'Admission.
- La Destination.
- Le Mariage.
- La Maturité.
- La Retraite.
- La Transformation.
- L'Incorporation.

Culte Public : *Adoration de l'Humanité.*
Glorification abstraite d'après le Tableau Sociolatrique.

Des Liens Fondamentaux..
- L'Humanité.
- Le Mariage.
- La Paternité.
- La Filiation.
- La Fraternité.
- La Domesticité.

Des États Préparatoires....
- Le Fétichisme.
- Le Polythéisme.
- Le Monothéisme.

Des Fonctions Normales...
- La Femme.
- Le Sacerdoce.
- Le Patriciat.
- Le Prolétariat.

Glorification concrète d'après le Calendrier Positiviste.

SOCIOLOGIE

DOGME DE L'HUMANITÉ

ESTHETIQUE. — *Idéals poétiques.* (AMOUR).

POÉSIE	Générale	.. ..	POÉSIE.
	Spéciale	du son	MUSIQUE.
		de la forme	PEINTURE.
			SCULPTURE.
			ARCHITECTURE.

THÉORIQUE. — *Lois abstraites* (FOI)

Philosophie Première. — *Lois générales :*

Lois de
- la rationalité.
- la subjectivité.
- l'évolution humaine.
- la stabilité de l'ordre universel.
- la modificabilité de l'ordre universel.

Philosophie Seconde. — *Lois spéciales :*

LOGIQUE. — Science du GRAND MILIEU.

Lois	Arithmétiques. Géométriques. Mécaniques.	L'ESPACE.	MATHÉMATIQUE.

PHYSIQUE. — Science du GRAND FÉTICHE.

Lois	Astronomiques.	LE CIEL.	ASTRONOMIE.
	Physiques.	LE MILIEU FLUIDE.	PHYSIQUE.
	Chimiques.	LA TERRE.	CHIMIE.

MORALE. — Science du GRAND-ÊTRE.

Lois	Vitales.	LA VÉGÉTALITÉ.	BIOLOGIE.
	Sociales.	L'ANIMALITÉ.	SOCIOLOGIE.
	Morales.	L'HUMANITÉ.	MORALE.

PRATIQUE. — *Volontés concrètes* (ESPÉRANCE)

Philosophie Troisième. — *Modification des phénomènes*

DU MONDE.	INDUSTRIE.	MATHÉMATIQUE. ASTRONOMIQUE. PHYSIQUE. CHIMIQUE. BIOLOGIQUE.
DE LA SOCIÉTÉ.	POLITIQUE.	SOCIOLOGIQUE.
DE L'HOMME.	ÉDUCATION.	MORALE.

SOCIOCRATIE

RÉGIME DE L'HUMANITÉ

Bases générales.

Séparation des deux puissances, spirituelle et temporelle.
Organisation internationale du Sacerdoce.
Organisation triumvirale des Gouvernements.

Régime personnel.

Éducation religieuse.

Préparatoire	maternelle	0 à 7 ans :	affective .	Famille.
		7 à 14 ans :	esthétique .	
	sacerdotale	14 à 21 ans :	théorique .	
Complémentaire		21 à 28 ans :	pratique. .	Matrie.
		28 à 42 ans :	civile. . .	
Définitive		42 à 63 ans :	sociale . .	Humanité.
		63 à la mort :	morale .	

Discipline religieuse.

Physique .	Hygiène	Santé.
Morale . .	Compression de l'égoïsme	Vertu.
	Expansion de l'altruisme	

Régime domestique.

Discipline religieuse de la Famille.
Veuvage éternel.
Surintendance morale de la Femme.

Discipline civile de la Famille.
Notariat civil de la personnalité.
Mariage civil.

Destination sociale de la Famille.
Élaboration de l'Opinion Publique.
Réglementation de la procréation humaine.

Règlement sacerdotal des conflits domestiques.

Régime civique.

But fondamental . . Organisation altruiste de l'Industrie.

Conditions générales.

Morales . .	Dévoûment des forts aux faibles. Vénération des faibles pour les forts.
Politiques .	Hérédité sociocratique des fonctions. Concentration du pouvoir et de la richesse. Règlement sacerdotal des conflits. Constitution de la Chevalerie.

Fonctions spéciales.

du Patriciat : constitution. .	du domicile prolétaire. du salaire sociocratique. de la hiérarchie patricienne.
du Prolétariat : constitution .	de l'Opinion Publique. de la hiérarchie prolétaire.

Régime universel.

Fonctions sacerdotales.

Politiques .	Règlement des conflits internationaux.
Morales . .	Organisation de l'Éducation Universelle.

TABLEAU SOCIOLATRIQUE,

L'Amour pour principe, et l'Ordre pour base ; le Progrès pour but. — RÉSUMANT EN 81 FÊTES ANNUELLES — Vivre pour autrui. (La Famille, la Patrie, l'Humanité).

l'adoration universelle de l'Humanité.

LIENS FONDAMENTAUX.

- **1er Mois. L'HUMANITÉ.**
  - 1er Jour de l'année. . . Fête synthétique du Grand-Être
  - Fêtes hebdomadaires de l'Union sociale.
    - religieuse.
    - historique.
    - nationale.
    - communale.
- **2e Mois. LE MARIAGE.**
  - complet.
  - chaste.
  - inégal.
  - subjectif.
- **3e Mois. LA PATERNITÉ**
  - complète.
    - naturelle.
    - artificielle.
  - incomplète
    - spirituelle.
    - temporelle.
- **4e Mois. LA FILIATION.** *Mêmes subdivisions.*
- **5e Mois. LA FRATERNITÉ.** *Idem.*
- **6e Mois. LA DOMESTICITÉ**
  - permanente
    - complète.
    - incomplète.
  - passagère. *Même subdivision.*

ÉTATS PRÉPARATOIRES.

- **7e Mois. LE FÉTICHISME**
  - spontané
    - nomade. (*Fête des Animaux.*)
    - sédentaire. (*Fête du Feu.*)
  - systématique.
    - sacerdotal. (*Fête du Soleil.*)
    - militaire. (*Fête du Fer.*)
- **8e Mois. LE POLYTHÉISME**
  - conservateur. (*Fêtes des Castes.*)
  - intellectuel (*Salamine.*)
    - esthétique. (*Homère, Eschyle, Phidias,*)
    - théorique. (*Thalès, Pythagore, Aristote, Hippocrate, Archimède, Appollonius, Hipparque.*)
  - social. (*Scipion, César, Trajan,*)
- **9e Mois. LE MONOTHÉISME.**
  - théocratique (*Abraham, Moïse, Salomon.*)
  - catholique
    - (*Saint-Paul.*)
    - (*Charlemagne.*)
    - (*Alfred.*)
    - (*Hildebrand.*)
    - (*Godefroi.*)
    - (*Saint-Bernard.*)
  - islamique (*Lépante.*) (*Mahomet.*)
  - métaphysique
    - (*Dante.*)
    - (*Descartes.*)
    - (*Fréderic.*)

FONCTIONS NORMALES.

- **10e Mois. LA FEMME.** Providence morale.
  - mère.
  - épouse.
  - fille.
  - sœur.
- **11e Mois. LE SACERDOCE** Providence intellectuelle.
  - incomplet. (*Fête de l'Art.*)
  - préparatoire (*Fête de la Science.*)
  - définitif
    - secondaire.
    - principal. (*Fête des Vieillards.*)
- **12e Mois. LE PATRICIAT.** Providence matérielle.
  - banque. (*Fête des Chevaliers.*)
  - commerce.
  - fabrication.
  - agriculture.
- **13e et dernier Mois. LE PROLÉTARIAT** Providence générale.
  - actif. (*Fête des Inventeurs ; Gutenberg, Colomb, Vaucanson Watt, Montgolfier.*)
  - affectif.
  - contemplatif.
  - passif. (*Saint-François-d'Assise.*)

Jour complémentaire . . . . . . Fête universelle DES MORTS.
Jour bissextile. . . . . Fête générale DES SAINTES FEMMES.

Paris, le samedi 7 Archimède 66 (1er Avril 1854). AUGUSTE COMTE,

(Tableau extrait de la … Politique Positive … Vol. IV …

CALENDRIER POSITIVISTE CONCRET

PREMIER MOIS

MOÏSE — LA THÉOCRATIE INITIALE				*Concordance du Calendrier Grégorien* (1)	
Lundi	1	Prométhée	*Cadmus.*	*1*	*Janvier*
Mardi	2	Hercule	*Thésée.*	*2*	»
Mercr.	3	Orphée	*Tirésias.*	*3*	»
Jeudi	4	Ulysse.		*4*	»
Vendr.	5	Lycurgue.		*5*	»
Sam.	6	Romulus.		*6*	»
Dim.	7	NUMA.		*7*	»
Lundi	8	Bélus	*Sémiramis.*	*8*	»
Mardi	9	Sésostris.		*9*	»
Mercr.	10	Menou.		*10*	»
Jeudi	11	Cyrus.		*11*	»
Vendr.	12	Zoroastre.		*12*	»
Sam.	13	Les Druides	*Ossian.*	*13*	»
Dim.	14	BOUDDHA.		*14*	»
Lundi	15	Fo-Hi.		*15*	»
Mardi	16	Lao-Tseu.		*16*	»
Mercr.	17	Meng-Tseu.		*17*	»
Jeudi	18	Les théocrates du Thibet.		*18*	»
Vendr.	19	Les théocrates du Japon.		*19*	»
Sam.	20	Manco-Capac	*Taméhaméa.*	*20*	»
Dim.	21	CONFUCIUS.		*21*	»
Lundi	22	Abraham.	*Joseph.*	*22*	»
Mardi	23	Samuel.		*23*	»
Mercr.	24	Salomon	*David.*	*24*	»
Jeudi	25	Isaïe.		*25*	»
Vendr.	26	Saint-Jean-Baptiste.		*26*	»
Sam.	27	Haroun-al-Raschid.	*AbdérameIII.*	*27*	»
Dim.	28	MAHOMET.		*28*	»

(1) Concordance applicable à toute année non bissextile.

DEUXIÈME MOIS

HOMÈRE LA POÉSIE ANCIENNE			Concordance du Calendrier Grégorien	
Lundi	1	Hésiode.	*29*	*Janvier*
Mardi	2	Tyrtée . . . . *Sapho.*	*30*	»
Mercredi	3	Anacréon.	*31*	»
Jeudi	4	Pindare.	*1*	*Février*
Vendredi	5	Sophocle . . . . . . *Euripide.*	*2*	»
Samedi	6	Théocrite . . . . . . *Longus.*	*3*	»
Dimanche	7	ESCHYLE.	*4*	»
Lundi	8	Scopas.	*5*	»
Mardi	9	Zeuxis.	*6*	»
Mercredi	10	Ictinus.	*7*	»
Jeudi	11	Praxitèle.	*8*	»
Vendredi	12	Lysippe.	*9*	»
Samedi	13	Appelles.	*10*	»
Dimanche	14	PHIDIAS.	*11*	»
Lundi	15	Ésope . . . . *Pilpaï.*	*12*	»
Mardi	16	Plaute.	*13*	»
Mercredi	17	Térence . . . . . . *Ménandre.*	*14*	»
Jeudi	18	Phèdre.	*15*	»
Vendredi	19	Juvénal.	*16*	»
Samedi	20	Lucien.	*17*	»
Dimanche	21	ARISTOPHANE.	*18*	»
Lundi	22	Ennius.	*19*	»
Mardi	23	Lucréce.	*20*	»
Mercredi	24	Horace.	*21*	»
Jeudi	25	Tibulle.	*22*	»
Vendredi	26	Ovide.	*23*	»
Samedi	27	Lucain.	*24*	»
Dimanche	28	VIRGILE.	*25*	»

TROISIÈME MOIS

ARISTOTE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE			Concordance du Calendrier Grégorien	
Lundi	1	Anaximandre.	*26*	*Février*
Mardi	2	Anaximène.	*27*	»
Mercredi	3	Héraclite.	*28*	»
Jeudi	4	Anaxagore.	*1*	*Mars*
Vendredi	5	Démocrite. . . . . . *Leucippe.*	*2*	»
Samedi	6	Hérodote.	*3*	»
Dimanche	7	THALES.	*4*	»
Lundi	8	Solon.	*5*	»
Mardi	9	Xénophane.	*6*	»
Mercredi	10	Empédocle.	*7*	»
Jeudi	11	Thucidide.	*8*	»
Vendredi	12	Archytas . . . . . . *Philolaüs.*	*9*	»
Samedi	13	Apollonius de Tyanc.	*10*	»
Dimanche	14	PYTHAGORE.	*11*	»
Lundi	15	Aristippe.	*12*	»
Mardi	16	Antisthènes.	*13*	»
Mercredi	17	Zénon.	*14*	»
Jeudi	18	Cicéron . . . . *Pline-le-Jeune.*	*15*	»
Vendredi	19	Epictète. . . . . *Arrien.*	*16*	»
Samedi	20	Tacite.	*17*	»
Dimanche	21	SOCRATE.	*18*	»
Lundi	22	Xénocrate.	*19*	»
Mardi	23	Philon d'Alexandrie.	*20*	»
Mercredi	24	Saint-Jean-l'Evangéliste.	*21*	»
Jeudi	25	Saint-Justin . . . *Saint-Irénée.*	*22*	»
Vendredi	26	Saint-Clément-d'Alexandrie.	*23*	»
Samedi	27	Origéne . . . . . *Tertullien.*	*24*	»
Dimanche	28	PLATON.	*25*	»

QUATRIÈME MOIS

ARCHIMÈDE
LA SCIENCE ANCIENNE

			Concordance du Calendrier Grégorien	
Lundi	1	Théophraste.	*26*	*Mars*
Mardi	2	Hérophile.	*27*	»
Mercredi	3	Erasistrate.	*28*	»
Jeudi	4	Celse.	*29*	»
Vendredi	5	Galien.	*30*	»
Samedi	6	Avicenne. . . . . . *Averrhoës.*	*31*	»
Dimanche	7	HIPPOCRATE.	*1*	*Avril*
Lundi	8	Euclide.	*2*	»
Mardi	9	Aristée.	*3*	»
Mercredi	10	Théodose-de-Bythinie.	*4*	»
Jeudi	11	Héron. . . . . *Ctésibius.*	*5*	»
Vendredi	12	Pappus.	*6*	»
Samedi	13	Diophante.	*7*	»
Dimanche	14	APOLLONIUS.	*8*	»
Lundi	15	Eudoxe. . . . . *Aratus.*	*9*	»
Mardi	16	Pythéas . . . . *Néarque.*	*10*	»
Mercredi	17	Aristarque. . . . . . . *Bérose.*	*11*	»
Jeudi	18	Ératosthène . . . . . *Sosigène.*	*12*	»
Vendredi	19	Ptolémée.	*13*	»
Samedi	20	Albategnius . . *Nassir-Eddin.*	*14*	»
Dimanche	21	HIPPARQUE.	*15*	»
Lundi	22	Varron.	*16*	»
Mardi	23	Columelle.	*17*	»
Mercredi	24	Vitruve.	*18*	»
Jeudi	25	Strabon.	*19*	»
Vendredi	26	Frontin.	*20*	»
Samedi	27	Plutarque.	*21*	»
Dimanche	28	PLINE-l'Ancien.	*22*	»

CINQUIÈME MOIS

CÉSAR
LA CIVILISATION MILITAIRE

			Concordance du Calendrier Grégorien	
Lundi	1	Miltiade.	*23*	*Avril*
Mardi	2	Léonidas.	*24*	»
Mercredi	3	Aristide.	*25*	»
Jeudi	4	Cimon.	*26*	»
Vendredi	5	Xénophon.	*27*	»
Samedi	6	Phocion . . . . *Épaminondas.*	*28*	»
Dimanche	7	THEMISTOCLE.	*29*	»
Lundi	8	Périclès.	*30*	»
Mardi	9	Philippe.	*1*	*Mai*
Mercredi	10	Démosthènes.	*2*	»
Jeudi	11	Ptolémée Lagus.	*3*	»
Vendredi	12	Philopœmen.	*4*	»
Samedi	13	Polybe.	*5*	»
Dimanche	14	ALEXANDRE.	*6*	»
Lundi	15	Junius-Brutus.	*7*	»
Mardi	16	Camille . . . . . *Cincinnatus.*	*8*	»
Mercredi	17	Fabricius. . . . . . . *Régulus.*	*9*	»
Jeudi	18	Annibal.	*10*	»
Vendredi	19	Paul-Emile.	*11*	»
Samedi	20	Marius . . . . . *Les Gracques.*	*12*	»
Dimanche	21	SCIPION.	*13*	»
Lundi	22	Auguste. . . . . *Mécène.*	*14*	»
Mardi	22	Vespasien. . . . . *Titus.*	*15*	»
Mercredi	24	Adrien . . . . *Nerva.*	*16*	»
Jeudi	25	Antonin . . . . . *Marc-Aurèle.*	*17*	»
Vendredi	29	Papinien . . . . *Ulpien.*	*18*	»
Samedi	27	Alexandre Sévère . . . *Aétius.*	*19*	»
Dimanche	28	TRAJAN.	*20*	»

SIXIÈME MOIS

SAINT-PAUL
LE CATHOLICISME

				Concordance du Calendrier Grégorien	
Lundi	1	Saint-Luc.	*Saint-Jacques.*	*21*	*Mai*
Mardi	2	Saint-Cyprien.		*22*	»
Mercr.	3	Saint-Athanase.		*23*	»
Jeudi	4	Saint-Jérôme.		*24*	»
Vendr.	5	Saint-Ambroise.		*25*	»
Sam.	6	Sainte-Monique.		*26*	»
Dim.	7	SAINT-AUGUSTIN.		*27*	»
Lundi	8	Constantin.		*28*	»
Mardi	9	Théodose.		*29*	»
Mercr.	10	Saint-Chrysostôme	*Saint-Basile.*	*30*	»
Jeudi	11	Sainte-Pulchérie	*Marcien.*	*31*	»
Vendr.	12	Sainte-Geneviève-de-Paris.		*1*	*Juin*
Sam.	13	Saint-Grégoire-le-Grand.		*2*	»
Dim.	14	HILDEBRAND.		*3*	»
Lundi	15	Saint-Benoît.	*Saint-Antoine.*	*4*	»
Mardi	16	Saint-Boniface	*Saint-Austin.*	*5*	»
Mercr.	17	Saint-Isidore-de-Séville.	*St-Bruno.*	*6*	»
Jeudi	18	Lanfranc	*Saint-Anselme.*	*7*	»
Vendr.	19	Héloïse	*Béatrix.*	*8*	»
Sam.	20	Les archit. du moyen-âge	*S.-Benezet.*	*9*	»
Dim.	21	SAINT-BERNARD.		*10*	»
Lundi	22	St-François-Xavier	*Ignace de Loyola.*	*11*	»
Mardi	23	St-Charles-Borromée	*Fred.-Borromée.*	*12*	»
Mercr.	24	Ste-Thérèse	*Ste-Catherine-de-Sienne.*	*13*	»
Jeudi	25	St-Vincent-de-Paul	*L'abbé de l'Épée.*	*14*	»
Vendr.	26	Bourdaloue	*Claude Fleury.*	*15*	»
Sam.	27	W. Penn	*G. Fox.*	*16*	»
Dim.	28	BOSSUET.		*17*	»

SEPTIÈME MOIS

CHARLEMAGNE
LA CIVILISATION FÉODALE

				Concordance du Calendrier Grégorien	
Lundi	1	Théodoric-le-Grand.		*18*	*Juin*
Mardi	2	Pélage.		*19*	»
Mercr.	3	Othon-le-Grand.	*Henri l'Oiseleur.*	*20*	»
Jeudi	4	Saint-Henri.		*21*	»
Vendr.	5	Villiers	*La Valette.*	*22*	»
Sam.	6	Don Juan-de-Lépante	*J. Sobieski.*	*23*	»
Dim.	7	ALFRED.		*24*	»
Lundi	8	Charles-Martel.		*25*	»
Mardi	9	Le Cid.	*Tancrède.*	*26*	»
Mercr.	10	Richard	*Saladin.*	*27*	»
Jeudi	11	Jeanne d'Arc	*Marina.*	*28*	»
Vendr.	12	Albuquerque	*Walter Raleigh.*	*29*	»
Sam.	13	Bayard.		*30*	»
Dim.	14	GODEFROI.		*1*	*Juillet*
Lundi	15	Saint-Léon-le-Grand	*Léon IV.*	*2*	»
Mardi	16	Gerbert	*Pierre Damien.*	*3*	»
Mercr.	17	Pierre l'Ermite.		*4*	»
Jeudi	18	Suger	*Saint-Éloi.*	*5*	»
Vendr.	19	Alexandre III	*Thomas Becket.*	*6*	»
Sam.	20	St-François-d'Assise.	*St-Dominique.*	*7*	»
Dim.	21	INNOCENT III.		*8*	»
Lundi	22	Sainte-Clotilde		*9*	»
Mardi	23	Ste-Bathilde	*Ste-Mathilde-de-Toscane.*	*10*	»
Mercr.	24	St-Etienne-de-Hongrie	*Mathias Corvin.*	*11*	»
Jeudi	25	Sainte-Elisabeth-de-Hongrie.		*12*	»
Vendr.	26	Blanche de Castille.		*13*	»
Sam.	27	St-Ferdinand III	*Alphonse X.*	*14*	»
Dim.	28	SAINT-LOUIS.		*15*	»

HUITIÈME MOIS

DANTE L'ÉPOPÉE MODERNE			Concordance du Calendrier Grégorien	
Lundi	1	Les Troubadours.	*16*	*Juillet*
Mardi	2	Boccace . . . . *Chaucer.*	*17*	»
Mercredi	3	Rabelais . . . . *Swift.*	*18*	»
Jeudi	4	Cervantes.	*19*	»
Vendredi	5	La Fontaine . . *Robert Burns.*	*20*	»
Samedi	6	Defoe . . . . *Goldsmith.*	*21*	»
Dimanche	7	ARIOSTE.	*22*	»
Lundi	8	Léonard de Vinci. . *Le Titien.*	*23*	»
Mardi	9	Michel-Ange. . . *Paul Véronèse.*	*24*	»
Mercredi	10	Holbein . . . . *Rembrandt.*	*25*	»
Jeudi	11	Poussin . . . . *Lesueur.*	*26*	»
Vendredi	12	Velasquez . . . . . . *Murillo.*	*27*	»
Samedi	13	Téniers . . . . *Rubens.*	*28*	»
Dimanche	14	RAPHAËL.	*29*	»
Lundi	15	Froissart . . . . *Joinville.*	*30*	»
Mardi	16	Camoens. . . . . . . *Spencer.*	*31*	»
Mercredi	17	Les Romancistes espagnols.	*1*	*Août*
Jeudi	18	Chateaubriand.	*2*	»
Vendredi	19	Walter-Scott. . . *Fen. Cooper.*	*3*	»
Samedi	20	Manzoni.	*4*	»
Dimanche	21	TASSE.	*5*	»
Lundi	22	Pétrarque. [*Grenade et Bunyan*	*6*	»
Mardi	23	Thomas A'Kempis *Louis de*	*7*	»
Mercredi	24	Mme de Lafayette. *Mme de Staël.*	*8*	»
Jeudi	25	Fénelon. *St-François-de-Sales.*	*9*	»
Vendredi	26	Klopstock . . . . . . *Gessner.*	*10*	»
Samedi	27	Byron. *Élisa Mercœur et Shelley.*	*11*	»
Dimanche	28	MILTON.	*12*	»

NEUVIÈME MOIS

GUTENBERG L'INDUSTRIE MODERNE			Concordance du Calendrier Grégorien	
Lundi	1	Marco-Polo . . . . . *Chardin.*	*13*	*Août*
Mardi	2	Jacques Cœur. . . . *Gresham.*	*14*	»
Mercredi	3	Gama . . . . *Magellan.*	*15*	»
Jeudi	4	Neper . . . . *Briggs.*	*16*	»
Vendredi	5	Lacaille. . . . . . . *Delambre.*	*17*	»
Samedi	6	Cook. . . . . *Tasman.*	*18*	»
Dimanche	7	COLOMB.	*19*	»
Lundi	8	Benvenuto Cellini.	*20*	»
Mardi	9	Amontons . . . . *Wheatstone.*	*21*	»
Mercredi	10	Harrison. . . . *Pierre Leroy.*	*22*	»
Jeudi	11	Dollond . . . . *Graham.*	*23*	»
Vendredi	12	Arkwright. . . . . . *Jacquart.*	*24*	»
Samedi	13	Conté.	*25*	»
Dimanche	14	VAUCANSON.	*26*	»
Lundi	15	Stévin . . . . *Torricelli.*	*27*	»
Mardi	16	Mariotte . . . . *Boyle.*	*28*	»
Mercredi	17	Papin . . . . *Worcester.*	*29*	»
Jeudi	18	Black.	*30*	»
Vendredi	19	Jouffroy . . . . *Fulton.*	*31*	»
Samedi	20	Dalton. . . . . *Thilorier.*	*1*	*Septembre*
Dimanche	21	WATT.	*2*	»
Lundi	22	Bernard-de-Palissy.	*3*	»
Mardi	23	Guglielmini . . . . . . *Riquet.*	*4*	»
Mercredi	24	Duhamel(du Monceau). *Bourgelat*	*5*	»
Jeudi	25	Saussure . . . . *Bouguer.*	*6*	»
Vendredi	26	Coulomb . . . . *Borda.*	*7*	»
Samedi	27	Carnot . . . . *Vauban.*	*8*	»
Dimanche	28	MONTGOLFIER.	*9*	»

DIXIÈME MOIS

		SHAKESPEARE LE DRAME MODERNE		Concordance du Calendrier Grégorien	
Lundi	1	Lope de Vega. . . .	*Montalvan*	*10*	*Septembre*
Mardi	2	Moreto. . .	*Guillen de Castro.*	*11*	»
Mercredi	3	Rojas	*Guevara.*	*12*	»
Jeudi	4	Otway.		*13*	»
Vendredi	5	Lessing.		*14*	»
Samedi	6	Goëthe.		*15*	»
Dimanche	7	CALDERON.		*16*	»
Lundi	8	Tirso.		*17*	»
Mardi	9	Vondel.		*18*	»
Mercredi	10	Racine.		*19*	»
Jeudi	11	Voltaire.		*20*	»
Vendredi	12	Métastase	*Alfieri.*	*21*	»
Samedi	13	Schiller.		*22*	»
Dimanche	14	CORNEILLE.		*23*	»
Lundi	15	Alarcon.		*24*	»
Mardi	16	Mme de Motteville.	*Mme Roland.*	*25*	»
Mercredi	17	Mme de Sévigné.	*Lady Montague.*	*26*	»
Jeudi	18	Lesage.	*Sterne.*	*27*	»
Vendredi	19	Mme de Staal.	*Miss Edgeworth.*	*28*	»
Samedi	20	Fielding	*Richardson.*	*29*	»
Dimanche	21	MOLIÈRE		*30*	»
Lundi	22	Pergolèse	*Palestrina.*	*1*	*Octobre*
Mardi	23	Sacchini.	*Grétry.*	*2*	»
Mercredi	24	Gluck	*Lulli.*	*3*	»
Jeudi	25	Beethoven.	*Haendel.*	*4*	»
Vendredi	26	Rossini	*Weber.*	*5*	»
Samedi	27	Bellini	*Donizetti.*	*6*	»
Dimanche	28	MOZART.		*7*	»

ONZIÈME MOIS

		DESCARTES LA PHILOSOPHIE MODERNE		Concordance du Calendrier Grégorien	
Lundi	1	Albert-le-Grand .	*Jean de Salisbury.*	*8*	*Octobre*
Mardi	2	Roger Bacon.	*Raimond Lulle.*	*9*	»
Mercredi	3	Saint-Bonaventure. .	*Joachim.*	*10*	»
Jeudi	4	Ramus .	*Le cardinal de Cusa.*	*11*	»
Vendredi	5	Montaigne	*Érasme.*	*12*	»
Samedi	6	Campanella	*Morus.*	*12*	»
Dimanche	7	SAINT-THOMAS-d'Aquin.		*14*	»
Lundi	8	Hobbes.	*Spinoza.*	*15*	»
Mardi	9	Pascal . . .	*Giordano Bruno.*	*16*	»
Mercredi	10	Locke	*Malebranche.*	*17*	»
Jeudi	11	Vauvenargues.	*Mme de Lambert.*	*18*	»
Vendredi	12	Diderot.	*Duclos.*	*19*	»
Samedi	13	Cabanis.	*Georges Leroy.*	*20*	»
Dimanche	14	Le Chancelier BACON.		*21*	»
Lundi	15	Grotius.	*Cujas.*	*22*	»
Mardi	16	Fontenelle. . . .	*Maupertuis.*	*23*	»
Mercredi	17	Vico	*Herder.*	*24*	»
Jeudi	18	Fréret	*Winckelmann*	*25*	»
Vendredi	19	Montesquieu. . .	*D'Aguesseau.*	*26*	»
Samedi	20	Buffon.	*Oken.*	*27*	»
Dimanche	21	LEIBNITZ.		*28*	»
Lundi	22	Robertson.	*Gibbon.*	*29*	»
Mardi	23	Adam Smith	*Dunoyer.*	*30*	»
Mercredi	24	Kant	*Fichte.*	*31*	»
Jeudi	25	Condorcet.	*Ferguson.*	*1*	*Novembre*
Vendredi	26	Joseph de Maistre . .	*Bonald.*	*2*	»
Samedi	27	Hegel.	*Sophie Germain.*	*3*	»
Dimanche	28	HUME.		*4*	»

DOUZIÈME MOIS

FRÉDÉRIC
LA POLITIQUE MODERNE

			Concordance du Calendrier Grégorien	
Lundi	1	Marie de Molina.	*5*	*Novembre*
Mardi	2	Côme de Médicis l'ancien.	*6*	»
Mercredi	3	Philippe de Comines. *Guicciar-*	*7*	»
Jeudi	4	Isabelle de Castille. *[dini.*	*8*	»
Vendredi	5	Charles-Quint . . *Sixte-Quint.*	*9*	»
Samedi	6	Henri IV.	*10*	»
Dimanche	7	LOUIS XI.	*11*	»
Lundi	8	L'Hôpital.	*12*	»
Mardi	9	Barneveldt.	*13*	»
Mercredi	10	Gustave-Adolphe.	*14*	»
Jeudi	11	De Witt.	*15*	»
Vendredi	12	Ruyter.	*16*	»
Samedi	13	Guillaume III.	*17*	»
Dimanche	14	GUILLAUME-le-Taciturne.	*18*	»
Lundi	15	Ximenès.	*19*	»
Mardi	16	Sully . . . . *Oxenstiern.*	*20*	»
Mercredi	17	Mazarin . . . . *Walpole.*	*21*	»
Jeudi	18	Colbert . . . . . *Louis XIV.*	*22*	»
Vendredi	19	D'Aranda. . . . . . . *Pombal.*	*23*	»
Samedi	20	Turgot . . . . . *Campomanes.*	*24*	»
Dimanche	21	RICHELIEU.	*25*	»
Lundi	22	Sidney. . . . . *Lambert.*	*26*	»
Mardi	23	Franklin. . . . . . *Hampden.*	*27*	»
Mercredi	24	Washington . . . . *Kosciusko.*	*28*	»
Jeudi	25	Jefferson. . . . . . . *Madison.*	*29*	»
Vendredi	26	Bolivar. *Toussaint-Louverture.*	*30*	»
Samedi	27	Francia.	*1*	*Décembre*
Dimanche	28	CROMWELL.	*2*	»

TREIZIÈME MOIS

BICHAT
LA SCIENCE MODERNE

			Concordance du Calendrier Grégorien	
Lundi	1	Copernic. . . . . *TychoBrahé.*	*3*	*Décembre*
Mardi	2	Kepler. . . . . *Halley.*	*4*	»
Mercredi	3	Huyghens . . . . . *Varignon.*	*5*	»
Jeudi	4	Jacques Bernouilli . *Jean Bernouilli.*	*6*	»
Vendredi	5	Bradley. . . . . *Roëmer.*	*7*	»
Samedi	6	Volta . . . . *Sauveur.*	*8*	»
Dimanche	7	GALILÉE.	*9*	»
Lundi	8	Viète . . . . *Harriot.*	*10*	»
Mardi	9	Wallis . . . . *Fermat.*	*11*	»
Mercredi	10	Clairaut. . . . . *Poinsot.*	*12*	»
Jeudi	11	Euler . . . . *Monge.*	*13*	»
Vendredi	12	D'Alembert. *Daniel Bernouilli.*	*14*	»
Samedi	13	Lagrange. . . *Joseph Fourier.*	*15*	»
Dimanche	14	NEWTON.	*16*	»
Lundi	15	Bergmann. . . . . . . *Scheele.*	*17*	»
Mardi	16	Priestley . . . . *Davy.*	*18*	»
Mercredi	17	Cavendish.	*19*	»
Jeudi	18	Guyton-Morveau . . *Geoffroy.*	*20*	»
Vendredi	19	Berthollet.	*21*	»
Samedi	20	Berzélius. . . . . *Ritter.*	*22*	»
Dimanche	21	LAVOISIER.	*23*	»
Lundi	22	Harvey. . . . . *Ch. Bell.*	*24*	»
Mardi	23	Boërhaave . . *Stahl et Barthez.*	*25*	»
Mercredi	24	Linné . . *Bernard de Jussieu.*	*26*	»
Jeudi	25	Haller. . . . . . *Vicq d'Azyr.*	*27*	»
Vendredi	26	Lamarck . . . . . . *Blainville.*	*28*	»
Samedi	27	Broussais. . . . . . *Morgagni.*	*29*	»
Dimanche	28	GALL.	*30*	»

Jour complémentaire : **Fête universelle des Morts.**
Jour bissextile : **Fête générale des Saintes Femmes.**

LISTE DES RÉFÉRENCES

AUX OUVRAGES D'AUGUSTE COMTE

COURS DE PHILOSOPHIE POSITIVE (Première édition)

			Pages
(1)	Tome IV de la Philosophie Positive		715
(2)	Tome V	id.	210
(3)	id.	id.	234
(4)	id.	id.	236
(5)	id.	id.	245-251
(6)	id.	id.	270-273
(7)	id.	id.	281
(8)	id.	id.	292
(9)	id.	id.	333
(10)	id.	id.	338
(11)	id.	id.	340
(12)	id.	id.	343
(13)	id.	id.	352
(14)	id.	id.	390
(15)	id.	id.	445-446
(16)	id.	id.	567
(17)	id.	id.	572-573
(18)	id.	id.	576-578
(19)	id.	id.	584
(20)	id.	id.	587
(21)	id.	id.	615-616
(22)	id.	id.	619-624
(23)	id.	id.	626-628
(24)	id.	id.	630-633
(25)	id.	id.	634
(26)	id.	id.	634-635
(27)	id.	id.	667
(28)	id.	id.	668-672
(29)	id.	id.	768

			Pages
(30)	Tome VI de la Philosophie Positive.		75
(31)	id.	id.	77-78
(32)	id.	id.	82-83
(33)	id.	id.	96
(34)	id.	id.	118-120
(35)	... id.	id.	120-135
(36)	id.	id.	121
(37)	id.	id.	138
(38)	id.	id.	141
(39)	id.	id.	151
(40)	... id.	id.	348
(41)	id.	id.	356-358
(42)	id.	id.	361-363
(43)	id.	id.	367
(44)	id.	id.	372-376
(45)	... id.	id.	376
(46)	id.	id.	378
(47)	id.	id.	385-389
(48)	id.	id.	424
(49)	id.	id.	562-563
(50)	... id.	id.	627-629
(51)	id.	id.	630
(52)	id.	id.	634
(53)	id.	id.	635
(54)	id.	id.	639

SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE
(Éditions de 1851 et 1879)

(55)	Tome I de la Politique Positive.		80
(56)	id.	id.	81-82
(57)	id.	id.	82-83
(58)	id.	id.	114
(59)	... id.	id.	169
(60)	id.	id.	169-170
(61)	id.	id.	178
(62)	id.	id.	181-183

			Pages
(63)	Tome I de la Politique Positive.		197
(64)	id.	id.	206
(65)	id.	id.	207
(66)	id.	id.	215
(67)	... id.	id.	363
(68)	id.	id.	369
(69)	id.	id.	384-386
(70)	id.	id.	390
(71)	Tome II de la Politique Positive.		72
(72)	id.	id.	87
(73)	id.	id.	91
(74)	id.	id.	95
(75)	... id.	id.	112
(76)	id.	id.	120-121
(77)	id.	id.	127
(78)	id.	id.	128-129
(79)	id.	id.	131
(80)	... id.	id.	282-283
(81)	id.	id.	283-284
(82)	id.	id.	285
(83)	id.	id.	286-287
(84)	id.	id.	290
(85)	... id.	id.	290-291
(86)	id.	id.	291-292
(87)	id.	id.	293
(88)	id.	id.	294-295
(89)	id.	id.	297-298
(90)	... id.	id.	303
(91)	id.	id.	305
(92)	id.	id.	306
(93)	id.	id.	309
(94)	id.	id.	312-321
(95)	... id.	id.	319-320
(96)	id.	id.	341-343
(97)	id.	id.	374
(98)	id.	id.	375
(99)	id.	id.	376
(100)	... id.	id.	376-377

			Pages
(101)	Tome II de la Politique Positive.		453
(102)	id.	id.	462
(103)	id.	id.	463
(104)	Tome III de la Politique Positive.		56-59
(105)	id.	id.	59-61
(106)	id.	id.	61-63
(107)	id.	id.	105
(108)	id.	id.	107
(109)	... id.	id.	146-148
(110)	id.	id.	185
(111)	id.	id.	186-187
(112)	id.	id.	207
(113)	id.	id.	227-228
(114)	... id.	id.	239
(115)	id.	id.	274
(116)	id.	id.	348
(117)	id.	id.	362
(118)	id.	id.	363-364
(119)	... id.	id.	364
(120)	id.	id.	365
(121)	id.	id.	373
(122)	id.	id.	374
(123)	id.	id.	375
(124)	... id.	id.	376
(125)	id.	id.	381-382
(126)	id.	id.	383
(127)	id.	id.	383-386
(128)	id.	id.	388-389
(129)	... id.	id.	397
(130)	id.	id.	423-424
(131)	id.	id.	456-457
(132)	id.	id.	458
(133)	id.	id.	464-465
(134)	... id.	id.	469-475
(135)	id.	id.	477-478
(136)	id.	id.	481
(137)	id.	id.	484
(138)	id.	id.	487

			Pages
(139)	Tome III de la Politique Positive.		493
(140)	id.	id.	498
(141)	id.	id.	525
(142)	id.	id.	531
(143)	id.	id.	533
(144)	id.	id.	534
(145)	... id.	id.	535
(146)	id.	id.	536
(147)	id.	id.	538
(148)	id.	id.	539
(149)	id.	id.	547-549
(150)	... id.	id.	548
(151)	id.	id.	549
(152)	id.	id.	551
(153)	id.	id.	552
(154)	id.	id.	554
(155)	... id.	id.	556
(156)	id.	id.	557
(157)	id.	id.	559
(158)	id.	id.	561
(159)	id.	id.	573
(160)	... id.	id.	576
(161)	id.	id.	577
(162)	id.	id.	578
(163)	id.	id.	579-580
(164)	id.	id.	580-587
(165)	... id.	id.	595
(166)	id.	id.	597-599
(167)	id.	id.	599-604
(168)	id.	id.	606
(169)	id.	id.	609
(170)	Tome IV de la Politique Positive.		XVIII-XIX
(171)	id.	id.	XX
(172)	id.	id.	XXI
(173)	id.	id.	XXII
(174)	... id.	id.	XXIII
(175)	id.	id.	11
(176)	id.	id.	17

			Pages
(177)	Tome IV de la Politique Positive.		25
(178)	id.	id.	32
(179)	id.	id.	33
(180)	id.	id.	41
(181)	id.	id.	46-48
(182)	id.	id.	76
(183)	id.	id.	81
(184)	id.	id.	82
(184 bis)	id.	id.	299
(185)	id.	id.	328
(186)	id.	id.	355-357
(187)	id.	id.	357
(188)	id.	id.	365
(189)	id.	id.	371
(190)	id.	id.	373
(191)	id.	id.	374
(191 bis)	id.	id.	397-398
(192)	id.	id.	416-417
(193)	id.	id.	418-419
(194)	id.	id.	426
(195)	id.	id.	444
(196)	id.	id.	458-459
(197)	id.	id.	460
(198)	id.	id.	461
(199)	id.	id.	462-463
(200)	id.	id.	463-465
(201)	id.	id.	470-471
(202)	id.	id.	479
(203)	id.	id.	480
(204)	id.	id.	481-484
(205)	id.	id.	485
(206)	id.	id.	489-490
(207)	id.	id.	493-494
(208)	id.	id.	496-501
(209)	id.	id.	502-503
(210)	id.	id.	507
(211)	Tome IV. Appendice Général.		183

CATÉCHISME POSITIVISME (Edition Apostolique)

(212)	Catéchisme Positiviste.		217-218
(212 bis)	id.	id.	299-300

LETTRES D'AUGUSTE COMTE A DIVERS

Publiées par ses Exécuteurs Testamentaires

(213)	Tome I.	Première Partie.	239-240
(214)	id.	id.	351
(215)	id.	id.	161

TABLE ALPHABÉTIQUE

INDIQUANT LES NUMÉROS DES PARAGRAPEES

A

Adams, 94.
Afrique, 49, 61, 104, 138, 140.
Agadir, 105.
Alexandre le Grand, 59, 61.
Alexandre VI, Pape, 39.
Algeciras, 105.
Alger, 38, 96, 100, 131.
Allemagne, 37, 38, 44, 50, 65, 84, 102 à 110, 134, 136, 137.
Alliances, 41, 100, 104 à 106, 109, 110, 124, 126, 128, 130.
Alliance religieuse, 54, 145, 146.
Alliance Austro-Allemande, 104, 105.
Amérique du Nord, 48, 88, 94, 95, 102.
Amérique latine, 37, 45, 48, 89, 94, 97, 100, 103, 109, 133, 134, 137.
Amsterdam, 74.
Andrinople, 106.
Annexions territoriales, 12, 13, 32, 33, 57, 59, 61, 67, 102, 106, 107, 123.
Angleterre, 37, 44, 45, 70, 72, 79, 81, 82, 84, 90, 95 à 97, 99 à 101, 104 à 107, 109, 134, 135, 137.
Arbitrage, 40, 65, 106, 124.
Archimède, 41, 59.
Argentine, 102.
Aristote, 41, 59, 127, 145.
Asie, 61, 109, 138 à 140.
Assemblée Constituante, 89, 91.
Assemblée Législative, 89.
Association universelle, 11, 14, 19, 41, 42, 53, 54, 67.
Autriche, 97, 104 à 107.
Avignon, 69.

B

Balkans, 104 à 107.
Bathilde (Sainte), 141.
Bayard, 63.
Béatrix, 141.
Belgique, 92, 97, 104, 131.
Belgrade, 106.
Belligérants, 41, 79.
Bismarck, 105.
Blocus, 41.
Bolivie, 97.
Bosnie, 104, 106.
Brésil, 102.
Bulgarie, 100, 104 à 106.
Bulle de 1493, 39.
Calvin, 76.

C

Cannibalisme, 127, 141.
Caracalle, 60.
Carthage, 61.
Casablanca, 105.
Casas-Las, 30.
Casuistes, 30.
Catherine de Russie, 79.
Cavour, 101.
César, 59, 61.
Charlemagne, 44, 65, 67, 130.
Charles V, 80.
Chevalerie, 46, 63, 71, 142.
Chili, 25, 94, 97, 102.
Chine, 33, 48, 56, 101.
Ciceron, 61.
Civisme, 10, 36, 77, 116.
Classement des peuples, 42 à 50, 54, 100, 109, 110, 131.
Clotilde (Sainte), 141.
Coalition rétrograde de 1793, 50, 84, 89, 92.
Colbert, 78.

Colomb, 78.
Colonies, 11, 36, 39, 44, 45, 58, 78, 79, 82, 87 à 89, 94, 100, 102 à 104, 129, 131, 133.
Commerce, 48, 119 à 121, 148.
Commerce de nègres, 30, 49, 82, 94, 95, 128.
Concile de Latran, 73.
Condorcet, 91, 94.
Conflits internationaux, 10, 14, 27, 29, 36, 39, 41, 51, 55, 72, 78, 79, 90, 94, 98, 99, 102, 104 à 108, 121, 122, 124 à 127, 129, 134.
Confucius, 31.
Congo, 103.
Congrès internationaux, 95, 127.
Congrès de Vienne 1815, 96, 97.
Congrès de Berlin 1878, 104, 105.
Congrès de la Haye, 105.
Congrès panaméricain, 25.
Conquête, 12, 14, 32 à 34, 38, 41, 48, 57 à 63, 67, 80, 82, 93, 94, 101 à 104, 106, 107, 122, 148.
Constantinople, 139, 140.
Consulat de la Mer, 73, 79.
Contrebande de guerre, 41.
Convention Nationale, 92.
Course (Droit de), 30.
Crimée, 99, 101.
Croisades, 44, 46, 53, 67, 71, 73, 99, 133, 141.
Cromwell, 81.
Cuba, 100.

D

Dante, 141.
Danton, 81, 91.
Décomposition des Nationalités, 9, 10, 13, 52, 91, 94, 99, 102, 107, 112, 129, 132, 140.
Défense Nationale, 41, 62, 63, 67, 89, 91 à 93, 105, 125, 126, 128, 130, 148, 150.
Denina, 79.
Désarmement, 50, 93, 125, 126, 128, 134.
Devoirs, 30, 31, 36, 38, 47, 143, 149.

Devoirs internationaux, 59, 60, 108 à 116, 126, 140.
Dictature temporelle, 47, 61, 67, 75, 81, 86, 87, 103.
Dictature du peuple, 47.
Dictature républicaine, 47, 91, 103.
Diderot, 86, 87, 91.
Diplomatie, 67, 72, 77, 80, 107, 122 à 124, 133, 135.
Dominicains, 83.
Drago, 37.
Droits, 30, 36 à 40, 73, 79, 89, 108, 126, 150.
Droits de douane, 78.

E

Édit de Nantes, 83 à 85.
Éducation, 17, 18, 20, 28, 29, 43, 47, 67, 83, 98, 112, 118, 128, 131, 135.
Égalité, 42, 81, 89, 93.
Egypte, 43, 45, 48, 92, 98, 109, 132.
Empire universel, 9, 15, 20, 32, 34, 80, 84.
Empire romain, 41, 60, 62, 67.
Empire d'Occident, 67, 69.
Empire libéral, 103.
Empires du Centre, 104, 107.
Énéide, 60, 61.
Équilibre des forces militaires, 59, 110, 125.
Équilibre européen, 41, 59, 70.
Esclavage, 3, 14, 19, 21, 30, 32, 49, 57, 58, 79, 82, 89, 94, 95, 98, 127, 141.
Espagne, 38, 39, 44 à 46, 61, 67, 72, 79, 82 à 84, 94, 95, 97, 100, 102, 109, 133, 135, 137.
États de l'Église, 66.
États balkaniques, 104 à 107.
États danois, 102, 107.
États-Unis, 36, 37, 88, 94, 95, 102, 109, 135, 137.

F

Fachoda, 105.
Famille, 1, 5 à 8, 11, 14, 17 à 19, 22 à 24, 26, 31, 42, 52, 83, 87, 98, 107, 110, 111, 113, 116, 117, 129, 133, 140, 141, 144 à 147, 149.

Femme, 6, 17, 18, 21, 23, 57, 65, 122, 127, 140, 141, 143, 144, 147, 148.
Fétichisme, 7, 43, 55 à 57, 60, 64, 127.
Fétichocratie, 33, 48, 141.
Flottes de guerre, 32, 37, 125, 128.
Force armée, 19, 128, 150.
France, 44, 45, 50, 54, 66, 67, 70, 72, 79, 80, 83, 84, 89, 91 à 94, 96 à 110, 126, 131, 132, 134, 135, 137.
François Ier, 77, 80.
Franklin, 95.
Fraternité internationale, 25, 50, 64, 89, 93, 94, 109, 115.
Frédéric II, 73.
Frédéric-le-Grand, 79, 87, 95.

G

Gama, 78.
Gand, 95.
Gaule, 61.
Gibraltar, 100, 135.
Girondins, 91.
Gouvernement affectif, 17, 18, 22.
Gouvernement religieux ou spirituel, 3, 18, 20, 21, 27, 28, 30, 40, 47, 51 à 54, 62, 66 à 70, 73, 75, 83, 87, 88, 107, 111, 115 à 118, 124, 129, 147.
Gouvernement politique ou temporel, 3, 12, 13, 15, 16, 18 à 22, 24, 26, 30, 47, 52 à 54, 62, 73, 75, 83, 85, 86, 88, 91, 92, 103, 118, 123, 129, 150.
Gouvernement militaire, 53, 55, 57.
Gouvernement international, 13, 51 à 54.
Grande Crise, 84, 88, 89, 93, 102.
Grande Utopie d'Henri IV, 80.
Grèce, 43, 48, 58, 59, 97, 100, 102, 106, 139.
Grégoire-le-Grand, 65.
Grégoire VII, 67, 141.
Guerre, 3, 14, 20, 24, 27, 29, 30, 32, 36, 39, 41, 50, 52, 55 à 58, 63, 67, 68, 71 à 73, 78 à 80, 84, 85, 87, 91 à 97, 99, 101 à 103, 106 à 108, 113, 114, 120 à 123, 126, 127, 130, 131, 141, 143, 145 à 150.
Guerre de Crimée, 99, 101.

Guerre de 1870, 102 à 105, 135.
Guerre de 1914, 38, 41, 50, 94, 102, 104, 106 à 109, 135.
Guillaume II, 108.
Guillaume le Taciturne, 80.

H

Harmonie internationale, 24 à 29, 31, 41, 47, 51 à 54, 56, 61, 62, 64, 70, 72, 73, 79, 80, 100, 103, 105, 107 à 113, 115 à 123, 126, 130 à 132, 134, 137, 139, 140, 148.
Haye (La), 84, 105.
Hégémonie nationale, 108, 130.
Helvétius, 87.
Henri IV, 79, 80.
Herzégovine, 104, 106.
Hiérarchie des peuples, 42 à 50, 54, 100, 109, 110, 131.
Hobbes, 86.
Hollande, 79, 80, 84, 88, 94, 129.
Homère, 41, 59.
Hongrie, 100.
Honneur National, 36, 40, 42, 114.

I

Ignaciens, 83, 88.
Immigration, 36.
Impérialisme, 48, 93, 94, 115.
Incorporation du prolétariat à la Société moderne, 21, 75, 96, 98, 129, 135.
Incorporation romaine, 45, 58 à 62, 64, 67, 129.
Inde, 33, 48.
Indépendance nationale, 12, 81, 88, 93, 100, 129.
Indépendance des États-Unis, 88, 94, 95.
Indépendance de l'Amérique latine, 89, 94.
Industrialisme, 37, 122, 134.
Industrie, 4, 13 à 15, 20, 21, 32, 34, 35, 43, 48, 55, 58, 67, 68, 73 à 75, 78, 79, 82, 85, 87, 96, 119 à 122, 124, 129, 131, 140, 147.
Interventions internationales, 37, 84, 85, 92, 94, 97, 106, 123, 126.

Invasions, 37, 40, 45, 59, 62, 67, 71, 93, 97, 99, 125, 128, 129, 134, 148.
Italie, 37, 44, 45, 60, 78, 92, 100, 102 à 106, 109, 132, 134, 137.
Irlande, 100.
Isabelle de Castille, 141.
Islamisme, 46, 66, 67, 76, 78, 99, 109, 139.
Isolement international, 51, 105, 110.

J

Japon, 33, 48, 49, 105.
Jeanne d'Arc, 71, 141.
Jefferson, 94, 97, 109.
Jésuites, 83, 88.
Judée, 62.
Justice, 119.

L

Langage, 8, 14, 22, 110, 118, 128, 132.
Législation, 11, 19, 30, 73, 96, 102, 118, 119, 128.
Législations maritimes, 73, 128.
Leibnitz, 80.
Lépante, 78.
Liberté, 42, 89, 94, 97, 100, 109, 115, 122, 132.
Liberté spirituelle, 47, 86, 87, 118, 139.
Liberté de commerce, 79.
Ligue des Nations, 54, 116.
Ligue d'Augsbourg, 84.
Ligue Hanséatique, 74.
Lincoln, 95.
Londres, 74, 84, 106.
Louis XI, 74.
Louis XIV, 79, 83, 84, 108.
Loyauté chevaleresque, 30, 60, 63.
Luther, 76.
Luttes religieuses, 71, 78, 80, 84, 148.
Luttes mercantiles, 38, 39.
Lyon, 96.

M

Machiavel, 75, 78, 93.
Machiavélisme, 75, 78, 93, 123, 124, 133
Madagascar, 104.
Mahomet, 31, 45, 76.
Mahométisme, 46, 57, 66, 67, 76, 78, 99, 109, 139.
Manchester, 96.
Marathon, 59.
Marine internationale, 125, 128.
Maroc, 100.
Mathilde de Toscane, 141.
Matrie, 23, 129, 140.
Maures, 45, 46, 72.
Mère Patrie, 11.
Mers (leur nationalité), 79.
Mesures, 128.
Mexique, 102.
Militarisme, 33, 48, 67, 71, 73 à 75, 79, 82, 85, 89, 92, 93, 96, 107, 121 à 123, 134, 146, 150.
Ministres, 72, 78, 103.
Misère, 3, 47, 121, 128, 131, 143, 147.
Missions, 65, 83, 138.
Moïse, 31.
Monnaies, 119, 128.
Monopoles, 120, 122, 124.
Monrōe, 37, 94, 97, 100, 102, 109, 126.
Montagnards, 91.
Monténégro, 106.
Montesquieu, 91.
Monothéisme, 46, 57, 62.
Morale, 2 à 4, 14, 15, 21 à 23, 25, 29, 30, 32, 37, 38, 40 à 43, 54, 58 à 60, 63, 64, 75, 79, 80, 83, 86, 87, 95, 96, 100, 107, 111, 117, 118, 122, 123, 127, 130, 133, 138, 140, 143, 145, 146, 150.
Moyen Age, 21, 27, 30, 41, 44, 53, 59, 64 à 68, 71, 73, 82, 85, 98 à 100, 108, 110, 116, 123, 129, 130, 133, 148.

N

Napoléon Ier, 45, 50, 89, 92, 93, 99, 107, 108.
Napoléon III, 101, 107.
Nationalisme, 10, 118, 122.
Nationalités, 11, 12, 20, 59, 70, 102, 104, 107, 116, 129.
Nationalités modernes, 20, 41, 59, 70, 71, 72, 74, 79, 86, 107, 129.
Navigation, 73, 79, 119, 128.
Nègres d'Amérique, 30, 49, 82, 94, 95.
Neutralité, 41, 79, 104, 105, 126.
Neutralité armée, 41, 79.
Nice, 101.
Nomades, 32, 36, 37, 57, 60 à 62, 67, 129.

O

Ollivier Émile, 101, 103.
Opinion Publique, 18, 21, 22, 28, 34, 47, 53, 54, 100, 116 à 118, 122 à 124, 145, 148 à 150.
Ordres monastiques, 65, 83.
Orient-extrême, 48, 102, 108, 109, 123, 128, 138.
Orléanisme, 103.

P

Pacto de Asiento, 95.
Paix de Westphalie, 80, 97.
Paix d'Utrecht, 79, 80, 84, 95.
Paix de 1815, 96.
Paix de Belgrade, 106.
Paix armée, 41.
Panaméricanisme, 25, 109, 134.
Panslavisme, 134.
Pangermanisme, 109, 134, 136.
Papauté, 39, 65 à 67, 69 à 71, 76, 83, 88, 116, 141.
Paraguay, 94, 102.
Paris, 11, 44 à 46, 54, 67, 74, 93, 96, 98, 108 à 110, 115, 129, 131, 132, 135, 139.
Parlementarisme, 30, 47, 81, 90, 91, 98, 101 à 104, 135.

Patriciat, 3, 19, 26, 29, 31, 34, 38, 47, 61, 75, 82, 120, 121, 129, 133, 140, 141, 146, 148, 149.
Patrie élémentaire, 9 à 11, 13, 20, 33, 52, 129, 132, 140.
Patrie adoptive, 9, 11.
Patrie élective, 12.
Patriotisme, 1, 5, 7, 11, 12, 14, 15, 17, 22, 23, 26, 30, 34, 60, 64, 71, 93, 115, 116, 129, 141, 146.
Pavie, 77.
Pédantocratie, 90, 140.
Pékin, 101.
Perse, 140.
Pérou, 38, 94, 97, 102.
Philippe II, 83.
Philippe le Bel, 69, 75.
Pierre le Grand, 99.
Piraterie, 30, 96, 128.
Plébiscites, 12.
Plombières (complot de), 101.
Police, 119, 125, 128.
Polithéisme, 57, 58, 62, 67.
Politique coloniale, 104, 133.
Pologne, 84, 97, 100.
Polygamie, 83.
Portugal, 39, 45, 79, 94, 97, 109, 133, 137.
Poste, 119.
Pouvoir ministériel, 72, 77, 103.
Presse, 28, 53, 118, 144.
Prolétariat, 3, 19, 21, 26, 29, 31, 34, 47, 57, 71, 75, 82, 88, 96, 109, 120, 122, 129, 133, 135, 136, 140, 142, 146, 148 à 150.
Propriété territoriale, 7, 15.
Protectorats, 36, 37, 39, 40, 65, 99, 100, 138.
Protestantisme, 44, 45, 67, 76, 78, 79, 81 à 84, 89, 90, 94, 99.
Prusse, 76, 84, 87, 97, 102, 104.
Pyrrhus, 60.

Q

Question d'Orient, 46, 66, 67, 99, 101, 104 à 107, 109, 123, 128, 138, 139.
Question sociale, 3, 19, 21, 29, 31, 47, 75, 96, 98, 109, 120, 122, 129, 133, 135, 146, 149.

R

Races, 35, 43, 61, 104, 130.
Race blanche, 49, 56, 130.
Race jaune, 48, 56, 130.
Race noire, 49, 79, 82, 89, 94, 95, 130.
Recouvrement des dettes, 37, 38, 40, 96.
Régulus, 60.
Religion de l'Humanité, 2 à 4, 28, 47, 49, 52 à 54, 111, 112, 118, 124, 127, 129, 133, 135 à 137, 140, 141, 143.
Réparations, 108, 114.
République Occidentale, 44, 45, 47, 49, 50, 67, 68, 80, 92, 96, 101, 103, 106, 108, 109, 115, 122, 123, 126, 128 à 131, 134 à 140.
Révocation de l'Édit de Nantes, 83 à 85.
Révolution Française, 44, 50, 81, 84, 89, 91, 93 à 97, 102.
Révolution Anglaise, 81, 88.
Révolution de 1830, 98.
Révolution de 1848, 44, 96, 98.
Révolution Russe, 47, 140.
Richelieu, 80.
Rome, 9, 11, 60, 67.
Rousseau, 86, 91.
Roumanie, 106.
Roumélie, 105.
Royauté, 69, 75 à 77, 82.
Russie, 46, 47, 50, 84, 92, 93, 97, 99, 101, 104 à 106, 109, 140.

S

Sacerdoce théocratique, 58.
Sacerdoce catholique, 27, 65, 145.

Sacerdoce positif, 54, 116, 118, 123 à 125, 129, 132, 140.
Saint Paul, 31, 62.
Saint Thomas, 145.
Saint Vincent de Paul, 83.
Salamine, 59.
Savoie, 92, 101.
Schnoebelé, 105.
Séparation de l'Église et de l'État, 20, 21, 75, 129, 139, 145, 147.
Serbie, 100, 106, 107.
Séville, 72.
Socin, 76.
Sol natal, 5, 7, 9, 11, 12, 15, 22, 36, 40, 129.
Souveraineté nationale, 36, 42, 89, 110, 114, 121.
Souveraineté populaire, 12, 81, 87, 89.
Spiritualisme, 23.
Statu quo, 80, 97, 99, 100 à 102, 106, 107, 123.
Stuart Mill, 90.
Suffrage universel, 12, 87, 89, 146.

T

Tanger, 105.
Territoire national, 7, 9, 12, 15, 22, 36, 40, 57.
Thermopyles, 59.
Thiers, 103.
Trahison, 60, 63.
Traité du Prince, 75.
Traités de Paix, 79, 80, 84.
Traité des Pyrénées, 79.
Traité de Westphalie, 80, 97.
Traite de noirs, 30, 49, 82, 94, 95.
Trajan, 59.
Travail, 4, 14, 15, 19, 22, 29, 30, 33, 36, 47, 53, 55, 98, 110, 120 à 122, 129, 140, 143, 147, 149.
Triple Alliance, 104, 105.
Triple Entente, 104, 105, 106.
Tripolitaine, 106.
Tunis, 104.

Turgot, 88.
Turquie, 46, 79, 99, 104, 106, 139, 140.

U

Unité humaine, 24, 111, 132, 143, 145.
Unité italienne, 45, 132.
Unité germanique, 102, 103, 136.
Universités, 73.
Uruguay, 102.
Utrecht, 79, 80, 84, 95.

V

Valence, 72.
Venezuela, 37.
Venise, 82, 90, 102.
Vie sédentaire, 7, 32, 55, 57, 60, 67.
Vieillard Narcisse, 101.
Villèle, 96.
Virgile, 60, 61.
Virginie (État de), 95.
Voltaire, 86, 91.

W

Walter Scott, 139.
Westphalie, 80, 97.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

DÉDICACE A LA JEUNESSE 7

PREMIÈRE PARTIE

NOTION POSITIVE DE LA PATRIE

I. — La Patrie est un organisme collectif dont la Famille est l'élément social et dont le sol natal est la base matérielle 13
II. — Patrie élémentaire. — Patrie adoptive. — Patrie spirituelle 19
III. — Patrie élective.— Systèmes internationaux 23
IV. — Liens moraux, intellectuels et pratiques de la Patrie 26
V. — Organisation du Gouvernement 31
VI. — Séparation des puissances spirituelle et temporelle 36
VII. — Influence religieuse de la Patrie 39

SECONDE PARTIE

RELATIONS INTERNATIONALES

I. — Harmonie internationale 45
II. — Des liens moraux entre les Patries . . . 47
III. — Des liens intellectuels entre les Patries. . 50
IV. — Des liens matériels entre les Patries. . . 56
V. — Conflits internationaux. 60
VI. — Ordre international 69
VII. — Gouvernement international. 82

TROISIÈME PARTIE

DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES.
L'AGE PRÉPARATOIRE

Depuis les temps primitifs jusqu'à la Grande Crise commencée en 1789.

Pages
I. — Le Fétichisme 88
II. — La Théocratie 90
III. — La Civilisation Gréco-Romaine. 93
IV. — La Transition Catholico-Féodale 99
V. — Première phase du Mouvement Moderne. XIVe et XVe siècles 104
VI. — Seconde phase du Mouvement Moderne. XVIe et XVIIe siècles. 112
VII. — Troisième phase du Mouvement Moderne. XVIIIe siècle 121

QUATRIÈME PARTIE

DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES.
LA GRANDE CRISE

Depuis l'année 1789 jusqu'au moment actuel.

I. — La Révolution Française 128
II. — La Dictature Militaire 133
III. — Des réactions politiques de la Grande Crise à partir de 1789 136
IV. — La Politique Internationale de 1815 à 1857. 141
V. — Désorganisation de la République Occidentale à partir de l'année 1857. . . . 148
VI. — De la préparation de la Guerre Mondiale. 154
VII. — Des Devoirs Internationaux à l'heure actuelle 163

CINQUIÈME PARTIE

DE L'AVENIR DES RELATIONS INTERNATIONALES

Pages
I. — Conditions religieuses de l'harmonie internationale 169
II. — Conditions affectives de l'harmonie internationale 171
III. — Conditions intellectuelles de l'harmonie internationale 177
IV. — Conditions pratiques de l'harmonie internationale 180
V. — De la politique des peuples occidentaux dans leurs relations mutuelles 188
VI. — Reconstruction de la République Occidentale 198
VII. — De la politique propre aux relations de la République Occidentale avec le reste du monde . . . .

APPEL EN FAVEUR DE LA PAIX

Aux Femmes 217
Au Sacerdoce 225
Au Patriciat 230
Au Prolétariat 232

APPENDICE

TABLEAUX SYNOPTIQUES DU CULTE, DU DOGME ET DU RÉGIME DE LA RELIGION DE L'HUMANITÉ

Sociolatrie. — Culte de l'Humanité 239
Sociologie. — Dogme de l'Humanité. 240
Sociocratie. — Régime de l'Humanité. 241
Tableau Sociolatrique 242
Calendrier Positiviste 243
Liste des références aux ouvrages d'Auguste Comte 257

Imprimé en Belgique — *Printed In Belgium*

LISTE DES ŒUVRES D'AUGUSTE COMTE

COURS DE PHILOSOPHIE POSITIVE :

I. Préliminaires généraux et Philosophie mathématique (536 pages).

II. Philosophie astronomique et Philosophie de la Physique (496 pages).

III. Philosophie chimique et Philosophie biologique (589 pages).

IV. Partie dogmatique de la Philosophie sociale (520 pp.)

V. Partie historique de la Philosophie sociale, en tout ce qui concerne l'état théologique et l'état métaphysique (542 pages).

VI. Complément de la Philosophie sociale et conclusions générales (774 pages).

COURS DE PHILOSOPHIE POSITIVE CONDENSÉE, par Miss Harriet Martineau (traduction Avezac-Lavigne), 2 vol. in-8°.

SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE ou Traité de Sociologie instituant la Religion de l'Humanité :

I. Discours préliminaire et introduction fondamentale (746 pages).

II. Statique sociale et traité abstrait de l'ordre humain (472 pages).

III. Dynamique sociale et traité général du progrès humain (Philosophie de l'histoire), (624 pages).

IV. Tableau synthétique de l'avenir humain (556 pp.)

Ce volume final est terminé par un appendice général qui contient tous les opuscules primitifs de l'auteur sur la philosophie sociale (229 pages).

La Synthèse subjective, ou Système universel des conceptions propres à l'état normal de l'Humanité.

I. Système de logique positive ou Traité de Philosophie mathématique (772 pages).

Testament, avec les documents qui s'y rapportent. Prières quotidiennes, Confessions annuelles, Correspondance avec Madame Clotilde de Vaux, 1 vol. in-8° (560 pp.)

Lettres a divers : Tome Ier Première partie (655 pages).
Tome Ier Deuxième » (390 pages).
Tome IId (361 pages)

Correspondance inédite : Première série (346 pages).
Deuxième série (403 pages).
Troisième série (340 pages).
Quatrième série (339 pages).

Lettres au Dr Robinet et à sa famille (45 pages).

Lettres et Fragments de lettres (268 pages).

Opuscules de philosophie sociale (1819-1828), 1 vol. in-12.

Traité élémentaire de Géométrie analytique, précédé de la Géométrie de Descartes (598 pages).

Traité philosophique d'Astronomie populaire (482 pp.)

Discours sur l'esprit positif. Edition du centenaire de la naissance d'Auguste Comte, avec division en parties et chapitres et une table analytique, 1 vol. in-12 (172 pp.)

Discours sur l'ensemble du Positivisme. Edition du cinquantenaire de la mort d'Auguste Comte, avec notes, sous-titres et table analytique, 1 vol. in-8 (424 pages).

Catéchisme positiviste ou sommaire exposition de la religion universelle en treize entretiens systématiques, 1 vol. in-12 (404 pages).

Appel aux Conservateurs, 1 vol. in-8 (136 pages).

Huit circulaires annuelles, 1 vol. in-8 (107 pages).

BIOGRAPHIES

Notice sur l'œuvre et la vie d'Auguste Comte, par le Dr Robinet, 1 vol. in-8 (658 pages).

Notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte, par J. Lonchampt, 1 vol. in-12 (207 pages).

Exécution Testamentaire d'Auguste Comte,
siège provisoire : 54, rue de Seine, Paris 6e ;
secrétariat : 22, rue Servandoin, Paris 6e.

Circulaires (distribution gratuite).

GROUPE D'ÉTUDES POSITIVISTES

22, Rue Servandoni, PARIS (6e)

Les réunions du groupe se tiennent tous les mercredis soir à 8 heures 1/2, tant pour l'étude de la Religion de l'Humanité dans toutes ses parties, doctrine, culte et régime, que pour l'étude de toutes ses applications à la vie sociale contemporaine.

Le groupe étudie tout particulièrement les problèmes internationaux à la lumière de la doctrine positive résumée dans le livre de M. Louis Lagarrigue, sur la *Politique Internationale.*

Le Secrétaire,
P. EDGER.

Prêt gratuit d'ouvrages d'études positivistes.